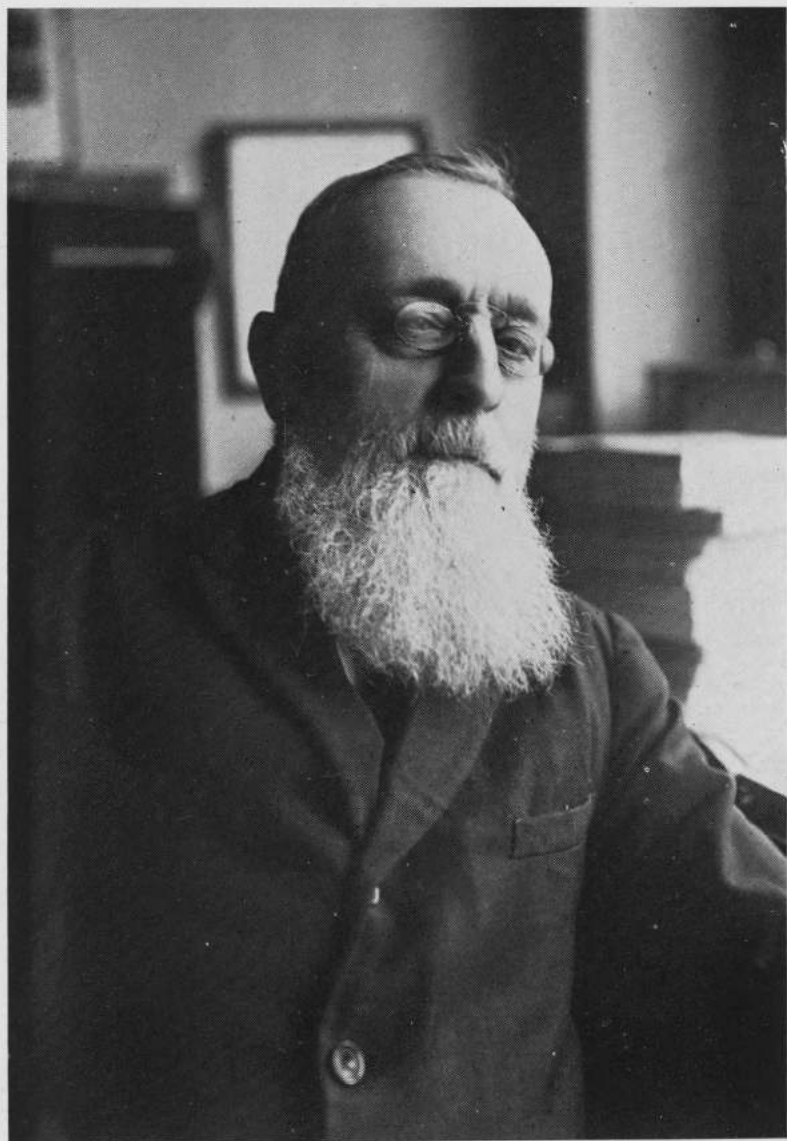


464. A propos de médicaments antilépreux d'origine végétale (*Mém. Inst. Roy. Col. Belge*, sect. Sc. nat. et méd., in-8°, 1944, XIII, 3, 88 p.; 1946, XIII, 5, 105 p.; XV, 4, 70 p.; 1947, XVI, 5, 123 p.; XVI, 6, 77 p.; 1948, XVI, 8, 56 p.; XVII, 3, 57 p.; XVII, 4, 114 p.; XVII, 5, 100 p.; *Bull. Inst. Roy. Col. Belge*, 1946, XVII, pp. 317-353, 551-554, 650-707).
465. A propos de pâtes papetières (*Bull. Inst. Roy. Col. Belge*, 1945, XVI, pp. 619-626).
466. A propos de Belges dans l'histoire de la Botanique (*Bull. Acad. roy. Belg.*, Cl. des Sc., 1945, 5<sup>e</sup> série, XXXI, pp. 433-456).
467. La variabilité du nombre de stigmates chez *Papaver Rhoeas* L. (*Bull. Acad. roy. Belg.*, Cl. des Sc., 1945, 5<sup>e</sup> série, XXXI, pp. 459-470).
468. L'homme peut-il utiliser comme aliment des feuilles d'arbres ? (*Ibid.*, 1946, 5<sup>e</sup> série, XXXI, pp. 566-575).
469. A propos de liquides mucilagineux intracellulaires (*Ibid.*, 1946, 5<sup>e</sup> série, XXXII, pp. 100-116).
470. Allépathie ou télétonie, en particulier dans le règne végétal (*Ibid.*, 1946, 5<sup>e</sup> série, XXXII, pp. 117-126).
471. Apparition et disparition de latex chez les végétaux (*Ibid.*, 1946, 5<sup>e</sup> série, XXXII, pp. 486-488).
472. Les vents et la végétation (*Ibid.*, 1946, 5<sup>e</sup> série, XXXII, pp. 252-257).
473. Note sur des *Lonchocarpus* (*Bull. Agric. Congo belge*, 1946, XXXVII, pp. 586-597).
474. J. Gillet, S.J. et le Jardin d'Essais de Kisantu (*Mém. Inst. Roy. Col. Belge*, sect. Sc. nat. et méd., in-8°, 1946, XV, 3, 119 p., 4 fig.).
475. Les matières premières usuelles du règne végétal, d'après le Prof. E. Perrot (*Bull. Inst. Roy. Col. Belge*, 1946, XVII, pp. 614-621).
476. Toujours la « Question forestière » (*Rev. intern. Bois*, 1946, XIII, pp. 123-125; *Rev. intern. Prod. col.*, 1946, pp. 121-125).
477. Pâtes à papier. Exploitations forestières tropicales (*Rev. intern. Prod. col.*, 1946, XXI, pp. 30-32).
478. Coup d'œil sur la culture et la cueillette des plantes médicinales, aromatiques et similaires en Belgique (*Herba*, 's Gravenhage, 1946, I, pp. 22-32; Col. J. Denolin).
479. A propos de la Capillaire de Montpellier (*Adiantum Capillus-Veneris* L.) (*Rev. de Phytothérapie*, 1947, XI, p. 102).
480. A propos des facteurs de la reconstitution de couverture végétale (*Rec. intern. Bot. appl. Agric. trop.*, Paris, 1947, XXVII, pp. 231-234).
481. A propos des « répercussions » de la maladie chez la plante (*Bull. Inst. Roy. Col. Belge*, 1947, XVIII, pp. 354-363).
482. Conflit entre l'action de tropismes et de facteurs physiques chez les végétaux (*Bull. Acad. roy. Belg. Cl. des Sc.*, 1947, 5<sup>e</sup> série, XXXIII, pp. 39-43).
483. Sur les lois de l'évolution organique des végétaux, d'après le Prof. J. Small (*Ibid.*, 1947, 5<sup>e</sup> série, XXXIII, pp. 44-47).
484. « Vitalité » des graines (*Ibid.*, 1947, 5<sup>e</sup> série, XXXIII, pp. 77-87).
485. Stérilité ou Vieillesse et disparition des espèces végétales (*Mém. Acad. roy. Belg.*, Cl. des Sc., in-8°, 1948, XXII A-B, 2 vol., 1402 p., 29 pl.).

**Collaboration aux revues suivantes :**

- Agriculture et Elevage au Congo belge*, Bruxelles.  
*Agronomie tropicale*, Paris.  
*Annales coloniales*, Paris.  
*Annales diplomatiques et consulaires*, Paris.  
*Annales de l'Institut colonial*, Bordeaux.  
*Annales du Jardin botanique de Buitenzorg*.  
*Annales du Musée Colonial*, Marseille.  
*Annales de la Société belge de Microscopie*.  
*Annales de la Société scientifique*, Bruxelles.  
*Belgique Coloniale*, Bruxelles.  
*Belgique maritime et coloniale*, Bruxelles.  
*Berichte deutsche Botanische Gesellschaft*, Berlin.  
*Bulletin de l'Association des Planteurs de Caoutchouc*, Anvers.  
*Bulletin de Colonisation comparée*, Bruxelles.  
*Bulletin de l'Herbier Boissier*, Genève.  
*Bulletin de l'Institut International de Bibliographie*, Bruxelles.  
*Bulletin de l'Institut Royal Colonial Belge*, Bruxelles.  
*Bulletin du Jardin colonial de Nogent-sur-Marne*.  
*Bulletin des Sciences pharmacologiques*, Paris.  
*Bulletin de la Société des Études coloniales*, Bruxelles.  
*Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique*.  
*Caoutchouc et Gutta-Percha*, Paris.  
*Chronique coloniale et financière*, Bruxelles.  
*Congrès mondial*, Mons.  
*Gardeners Chronicle*, Londres.  
*Journal d'Agriculture tropicale*, Paris.  
*L'Agronomie tropicale*, Bruxelles.  
*Le Bambou*, Mons.  
*Le Congo*, Bruxelles.  
*Le Mercure de Belgique*.  
*Le Mouvement géographique*, Bruxelles.  
*L'Essor maritime et colonial*.  
*Matières Grasses*, Paris.  
*Moniteur du Caoutchouc*.  
*Neptunia*.  
*Notarisia*, Venise.  
*Quinzaine coloniale*, Paris.  
*Revue Botanique appliquée et Agriculture tropicale*.  
*Revue des Cultures coloniales*, Paris.  
*Revue générale d'Agronomie*, Brecht.  
*Revue générale d'Agronomie*, Bruxelles.

- Revue générale des Sciences, Paris.
- Revue des Missions, Bruxelles.
- Revue des Questions scientifiques, Louvain.
- Science et Nature, Bruxelles.
- Société d'Horticulture de France, Paris.
- Société des Naturalistes de la Meuse, Montmédy (France).
- Tribune Horticole, Bruxelles.
- Nombreuses notices nécrologiques.



**Alfred LACROIX**



### ALFRED LACROIX.

(Mâcon, 4 février 1863 — Paris, 16 mars 1948.)

Il y a un quart de siècle, en 1922, s'ouvrait à Bruxelles, dans le bâtiment austère qui abrite notre Compagnie, le XIII<sup>e</sup> Congrès International de Géologie, qui groupait des membres appartenant à 38 nationalités.

A l'une des séances de la Section de géologie de l'Afrique surgit tout à coup une vive discussion au sujet de la tectonique de l'Afrique du Nord. Deux écoles opposées s'affrontaient et, comme il arrive parfois entre fervents d'une même discipline, le ton s'éleva rapidement et même des insinuations sans bienveillance furent proférées de part et d'autre. La sérénité, nous le savons bien, n'est pas l'apanage de la gent scientifique !

Le président, un géologue canadien, semblait assez désarmé devant ce déchaînement où la faconde et le sarcasme de ses collègues français se donnaient libre cours, lorsqu'un auditeur se leva — et le silence se fit instantanément. La haute silhouette d'Alfred Lacroix — car c'était lui — dominait la salle. Doucement il dit : « Mes chers confrères, croyez-vous que la connaissance de la géologie de l'Afrique du Nord soit rendue plus claire par la véhémence de l'argumentation ?... ». Puis il ajouta : « Avec la permission de M. le Président, je vais entretenir l'auditoire d'un sujet qui, je l'espère, sera moins susceptible de provoquer des éclats... ». Et, dans une langue précise et châtiée, Lacroix nous donna un aperçu de la constitution du sous-sol de Madagascar, s'attardant spécialement à en détailler les centres volcaniques, tous muets aujourd'hui, mais actifs à des époques révolues. Ce fut une leçon remarquable où éclataient l'érudition la plus profonde et le don pédagogique d'un maître sexagénaire arrivé à l'apogée de son talent et de son prestige.

Car si Lacroix s'est acquis le titre d'un des maîtres de la minéralogie et de la pétrologie de notre époque, grâce à une production écrite d'une valeur et d'une abondance inégalées, s'il a mérité d'être désigné par ses pairs comme « le philosophe

des minéraux et des roches », un des côtés les plus attachants de sa puissante personnalité fut d'être un conférencier et un professeur de tout premier plan. Il se classe dans la lignée de ces savants qui ne se contentèrent pas de créer la science, mais eurent ce talent, essentiellement humain, de l'enseigner. Il fut, pour employer une de ses propres expressions, qu'il appliqua à un de ses collègues défunt, « *un de ces hommes indispensables qui consentirent à mettre au service des chercheurs leur érudition longuement acquise, de ces hommes qui surent dégager de leur ganque les faits essentiels pour les mettre en valeur et les employer à l'édification de synthèses accessibles à tous* ».

Ce sont là les meilleurs serviteurs de la science, car ils laissent derrière eux des élèves et des disciples enthousiastes qui essaient les leçons reçues et perfectionnent les théories et les méthodes dont ils ont recueilli les rudiments.

A peine âgé de trente ans, A. Lacroix fut nommé professeur de minéralogie au Muséum d'Histoire naturelle de Paris et chargé de l'entretien des collections de cet établissement. Il allait illustrer ces fonctions pendant près d'un demi-siècle !

C'est là, au Muséum, qu'il faut avoir rencontré Lacroix pour apprécier toute son influence comme chef d'école. A quelque moment que l'on pénétrât dans ses laboratoires, on était toujours assuré d'y trouver, outre ses assistants et ses élèves réguliers, de nombreux minéralogistes de nationalités les plus diverses qui y poursuivaient des études personnelles sous la haute et bienveillante direction du maître. Assister à l'un de ses cours était un régal, car son éloquence simple et directe était au service d'une science sans défaillance. Puis il y avait les démonstrations pratiques d'un vivant intérêt. Qui n'a vu Lacroix dirigeant un exercice de microscopie pétrographique ne peut se vanter de l'avoir réellement connu. Après avoir laissé son élève se débattre devant les difficultés déterminatives d'une roche en plaque mince, il s'asseyait et mettait lui-même l'œil à l'objectif... Et dès lors c'était un enchantement : le maître parlait... Il détaillait les caractéristiques optiques des minéraux défilant sous le polarisateur; il décrivait minutieusement la structure des roches examinées, puis posait son diagnostic, dont la nuance le disputait à la précision. Levant la tête, il faisait le résumé de ce qu'il venait de voir et de montrer; ensuite, élargissant le débat, il tentait de replacer les matériaux examinés dans leur cadre naturel, de définir les conditions de leur gisement et d'expliquer leur genèse...

Car Lacroix fut, avant tout, un naturaliste au sens plein du mot, servi par un exceptionnel don d'observation, une merveilleuse mémoire visuelle et une érudition sans pareille.

A ces qualités maîtresses il faut ajouter une facilité de plume vraiment hors pair, dont la trace lumineuse s'inscrit dans des traités devenus classiques. Ceux-ci sont écrits dans une langue élégante et sans bavure, comme le sont les ouvrages de tant de savants français, qui ont cet art suprême de communiquer les faits scientifiques sous une forme littéraire de haute qualité.

Les tendances naturalistes des travaux de Lacroix, tendances qui imprègnèrent tout son enseignement, ont été excellemment définies par lui-même, en 1928, dans la Notice historique du fauteuil académique qu'il occupa pendant de longues années. Après avoir analysé l'œuvre de ses prédécesseurs, il est amené à écrire au sujet de sa propre élection : « Le 11 janvier 1904, le choix de l'Académie se porta sur un minéralogiste étudiant les propriétés physiques et chimiques de la matière minérale, *non plus comme une fin, mais comme un moyen de spécification pour des buts d'histoire naturelle* ».

La vocation de Lacroix s'est éveillée très tôt. Dès 1881, son premier article était accueilli dans le *Bulletin de la Société française de Minéralogie*. A ce moment, Lacroix n'avait que dix-huit ans. La dernière de ses notes, à notre connaissance, a paru dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Paris*, en 1946. Entre ces deux dates extrêmes, c'est-à-dire pendant soixante-cinq ans, Lacroix a écrit sans répit : on compte, en effet, près de huit cents articles, notes, mémoires et volumes portant sa signature — et certains de ces travaux comportent plus de 1.000 pages ! Il y a vraiment peu de répliques d'une telle abondance dans le domaine des sciences minérales et même des sciences tout court.

Les principaux chapitres de son œuvre immense sont : la minéralogie descriptive, la géologie, la pétrographie, la vulcanologie, la géophysique, l'étude des roches d'origine éruptive, le métamorphisme, les météorites, le mécanisme des éruptions, le mode et la formation des minéraux ainsi que le processus et les produits de leur désagrégation.

Dans la bibliographie considérable de ses travaux, qui tient plus de cinquante pages de texte, on ne trouvera pas sans doute d'études faisant appel aux plus récentes conquêtes de la

physico-chimie. Il ne faut pas en conclure qu'il s'en désintéressa. Au contraire, il en appréciait toute la valeur et toutes les possibilités et il fit tous ses efforts pour équiper ses laboratoires de la façon la plus moderne. Mais il estima — et ce fut là sans doute une haute leçon de sagesse — qu'il valait mieux réserver à des hommes de science plus jeunes la poursuite de ces études nouvelles.

Lacroix restera l'homme qui a poussé le plus loin l'usage du microscope polarisant et en a tiré les plus savantes et les plus fines déterminations; c'est l'homme aussi qui, dans le domaine des sciences minérales, a épuisé toutes les ressources de la physique et de la chimie traditionnelles — et cela suffit bien à sa gloire.

\*  
\*\*

Le goût et le culte des sciences naturelles chez Lacroix se développèrent dès l'enfance sous de décisives influences familiales : il était fils et petits-fils de pharmaciens, tous deux grands collectionneurs de roches, de fossiles, de silex taillés, de plantes et d'insectes. Sa maison natale bourguignonne était un extraordinaire musée où s'entassait le fruit des inlassables récoltes de ces deux amateurs érudits et passionnés qui ont été des membres zélés de l'Académie de Mâcon.

« *A leur contact* », dira A. Lacroix, un demi-siècle plus tard, « *j'ai appris le passionnant intérêt de l'étude de la nature et, par-dessus tout, j'ai acquis l'amour et le respect du travail intellectuel désintéressé* ».

Surveillé de très près par une mère intelligente, mais très exigeante, il fit de brillantes études au Lycée de Mâcon. Quand il lui annonçait avoir obtenu la place de premier de sa classe, il en recevait l'encouragement mitigé : « C'est bien, mais cela ne durera pas ». La place de second était déjà punie...

Venu à Paris pour faire ses études de pharmacien, il les mena de front avec celles de la licence d'histoire naturelle. En sciences minérales il eut la chance d'avoir des maîtres excellents qui, très vite, discernèrent les exceptionnelles aptitudes du jeune étudiant.

Lacroix a dit quelque part tout ce qu'il devait de reconnaissance à ces maîtres bienveillants dont l'influence décida de son orientation définitive, qui répondait d'ailleurs à son inclination et à son enthousiasme.

Ainsi soutenu et encouragé, son départ vers une destinée scientifique éminente se fit dans une fièvre de travail et une littéraire euphorie intellectuelle. A nul autre plus qu'à Lacroix on ne peut appliquer l'aphorisme de Remy de Gourmont : « *La véritable science doit être suivie d'abord comme un plaisir* ».

Bientôt l'élève Lacroix devint le disciple, puis, avant même d'avoir quitté les bancs de l'école, le collaborateur de savants de premier plan. Avec l'illustre pétrographe Michel-Lévy, il signa deux ouvrages : *Les minéraux des roches* (1888) et le *Tableau des minéraux des roches* (1889). Un autre de ses professeurs, non moins illustre, Des Cloizeaux, fit de lui un adjoint et un ami et lui confia la mise sur pied du dernier volume de son mémorable *Traité de Minéralogie*.

Enfin, dès 1887, il avait été choisi, comme préparateur au Collège de France, par Fouqué, chef incontesté de la nouvelle école française de pétrographie, qui, entre autres mérites, eut celui d'avoir, le premier, appliqué en France les méthodes optiques pour l'étude des roches en plaques minces.

Admis dans l'intimité de son maître, il s'éprit de sa fille et épousa M<sup>lle</sup> Fouqué. M<sup>me</sup> Lacroix, passionnée pour les sciences, fut pour son mari une compagne et une collaboratrice idéale, l'accompagnant dans toutes ses pérégrinations. Ensemble ils accomplirent les plus dures explorations, campant sous la tente au sommet hostile des chaînes montagneuses européennes, sur les hauts-plateaux africains et ascensionnant, dans les conditions les plus pénibles, maints volcans en pleine activité.

La mort de sa femme, survenue en 1944, fut pour le vieux maître un effondrement dont il ne s'est plus remis.

\*  
\*\*

La carrière officielle de Lacroix s'est poursuivie avec une régularité parfaite.

En 1889 il devint collaborateur au Service de la Carte géologique de la France et soutint ses thèses de doctorat à la Faculté des Sciences de Paris; il fut chargé aussitôt de conférences de pétrographie; en 1890 il fut nommé répétiteur à l'École pratique des Hautes Études et, enfin, en 1893, professeur de minéralogie au Muséum d'Histoire naturelle.

En 1904, il entra à l'Académie des Sciences, à la Section de Minéralogie et, dix ans plus tard, quitta son fauteuil, pour



devenir un des Secrétaires perpétuels de cette illustre Compagnie, fonction qu'il allait remplir avec zèle et éclat pendant trente-quatre années d'affilée. Il fut aussi président ou membre de multiples institutions officielles et fit partie de très nombreuses commissions ministérielles à buts scientifiques.

Les honneurs sont venus à Lacroix, innombrables.

Il était membre de toutes les Académies des Sciences du monde; docteur honoris causa d'une soixantaine d'Universités, dont celles de Liège et de Bruxelles; membre honoraire ou correspondant de multiples sociétés savantes ou instituts étrangers. Membre de fondation de l'Académie des Sciences coloniales, il en fut élu le président en 1927. Notre Compagnie s'honorait de le compter parmi ses membres associés depuis 1930.

La République reconnut son immense labour scientifique et l'éleva au grade de Grand-Officier de la Légion d'Honneur.

Mais ce savant chevronné, dont la vie toute droite s'est déroulée comme un fleuve majestueux, qui fut comblé, sans les avoir cherchés, de tous les honneurs officiels, avait conservé en son for intérieur une dilection particulière pour ceux-là qui, en pleine indépendance, se vouent aux sciences naturelles. Il montra une bienveillance particulière à de nombreux autodidactes des sciences, pourvu qu'ils fussent des chercheurs modestes et consciencieux. Il nous dit quelque jour, alors qu'un de ses collègues s'étonnait de le voir accueillir et écouter avec une patience exemplaire un explorateur quelque peu fantaisiste lui apportant des échantillons recueillis au cours de courses lointaines : « Gardons-nous de croire ou de feindre de croire que nos Académies et nos Facultés enrégimentent toute la Science. Les amateurs, dont nos provinces sont si riches, ont apporté une contribution non négligeable au progrès des sciences naturelles; il faut les encourager et les guider, car ce sont souvent eux qui, véritables catalyseurs, ont provoqué l'éclosion des plus magnifiques carrières scientifiques ».

Les médailles les plus renommées, décernées par les sociétés savantes les plus vénérables, échurent à ce grand Français dont l'effort tenace avait tendu et réussi à effacer les limites arbitraires entre l'étude de la minéralogie et celle de la pétrographie, et qui se classait au premier rang des minéralogistes, des pétrographes et des vulcanologues de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

C'est dans sa lettre de remerciement, datée de 1933, adressée à la *Geological Society of America*, qui venait de lui présenter la *Penrose Medal*, réservée statutairement au géologue sélectionné comme « le plus éminent, sans distinction de nationalité », que A. Lacroix évoqua son premier contact, remontant à 1888, avec les États-Unis et le Canada. Il dit tous les bienfaits qu'un jeune savant retire de tels voyages d'études à l'étranger, les plus propres à lui ouvrir des horizons nouveaux, et il ajouta : « *A cette époque lointaine, j'étais surtout attiré par les questions minéralogiques; le démon des volcans ne m'avait pas encore saisi de ses griffes puissantes qui ne lâchent jamais leur proie* ».

\*  
\*\*

Toute l'œuvre de Lacroix est, en effet, dominée par l'attraction des volcans — des volcans actifs et de ceux qui sont en sommeil — et leur étude en constitue une vraie toile de fond. Dès qu'une éruption était signalée en quelque point du monde, il n'avait de cesse qu'il ne se fit envoyer sur place pour surprendre, sur le vif, son mécanisme, ses manifestations et ses produits.

C'est ainsi qu'immédiatement après la catastrophique éruption de la montagne Pelée, en 1902, qui provoqua l'anéantissement de Saint-Pierre et de ses 30.000 habitants, le Ministre des Colonies dépêchait Lacroix à la Martinique comme chef de mission et conseiller technique.

A son débarquement dans la Colonie dévastée, le Gouverneur lui fit une déclaration typique, que Lacroix se plaisait à rappeler non sans humour : « Vous êtes envoyé par le Gouvernement. J'exécuterai tout ce que vous proposez. Seulement, pour tous vos conseils, pour tous vos ordres, donnez-moi un avis signé. Si tout va bien, tant mieux. Mais s'il y a de la casse, ce n'est pas moi qui serai responsable; vous en rendrez personnellement compte au Gouvernement... »

Beaucoup d'entre nous reconnaîtront là un écho familier de parfaite orthodoxie d'une règle administrative coloniale très en honneur ailleurs qu'aux Antilles...

Lacroix, à la suite d'un long séjour sur le terrain et de nombreux examens au laboratoire, publia deux ouvrages qui sont des modèles du genre : *La montagne Pelée et ses éruptions* (1904) et *La montagne Pelée après son éruption* (1908). Les phé-

nomènes éruptifs et postéruptifs y sont analysés minutieusement et des données nouvelles apportées, notamment sur la formation des dômes volcaniques et sur une manifestation, non étudiée encore : celle des nuées ardentes.

C'est une des caractéristiques de Lacroix d'avoir toujours cherché ainsi à lier étroitement ses travaux de laboratoire à une étude serrée du phénomène naturel lui-même.

Le plus grand nombre de ses travaux ont été inspirés de recherches personnelles sur le terrain ou, à leur défaut, de recherches effectuées par un collaborateur dans lequel il avait toute confiance.

\*  
\*\*

Lacroix porta aussi un vif intérêt aux *météorites*, ces particules cosmiques qui, occasionnellement, viennent percuter la Terre; il en avait réuni un riche échantillonnage dont il décrivit les types. Ce sont des masses métalliques ou pierreuses, les unes formées de fer et de ferro-alliages, les autres de silicates ferromagnésiens. Leur analyse jette un jour sur la composition interne des planètes ou des astéroïdes et, par assimilation, donne des indications sur la pétrographie probable des profondeurs de notre globe qui sont inaccessibles à nos investigations directes.

Il entreprit également l'étude des *tectites*, véritables verres naturels trouvés sporadiquement, enclavés dans des dépôts différents de quelques régions très éloignées les unes des autres. Le problème de l'origine des tectites est un sujet qui a intrigué tous les géologues qui s'y sont consacrés et a suscité les hypothèses les plus diverses. Deux études très documentées ont paru sous la signature du maître dans les *Archives du Muséum national d'Histoire naturelle*, en 1932 et 1935, traitant *Des tectites de l'Indochine et de celles de la Côte d'Ivoire*. Il leur assigna une origine cosmique. Lacroix fait remarquer que les météorites sont généralement très pauvres en oxygène, ce qui se traduit par l'abondance relative des chutes de météorites métalliques. L'affinité de la silice, de l'aluminium, du calcium, du sodium, du potassium pour l'oxygène est telle qu'un météorite riche en métaux légers, au contact de l'atmosphère, voit ceux-ci se combiner violemment avec un dégagement d'une énorme quantité de chaleur qui provoque la volatilisation d'une partie des produits de la réaction et la fusion d'une autre. Les



tectites ne seraient que le résultat de ce phénomène, vraies éclaboussures vitrifiées et trempées, projetées dans n'importe quel terrain de la surface terrestre. Et ainsi ces mystérieux verres naturels, qui échappaient à toute classification, prirent place parmi les météorites, dont ils ne sont qu'un cas particulier; ils devinrent l'homologue de nos roches granitiques, mais provenant de poussières émanées des profondeurs sidérales.

\*  
\*\*

Au cours de sa longue carrière, Lacroix a constamment insisté sur l'importance de la récolte systématique d'échantillons, qui, seule, permet aux études de laboratoire d'arriver à des résultats d'ordre général. Il a insisté bien des fois aussi — et il a prêché d'exemple — sur la primauté de l'observation en sciences naturelles; il a montré, par des exemples concrets, nombreux et bien choisis, combien il est prudent, dans les mémoires scientifiques, de séparer nettement l'exposé des faits, qui restent s'ils sont bien observés, des interprétations théoriques, qui, elles, ont bien des chances de s'effriter, voire de s'effondrer dans un avenir plus ou moins proche.

Lacroix a été un physicien des sciences minérales de très grande classe.

On lui doit la détermination des propriétés physiques et des constantes optiques d'un grand nombre de minéraux et la description de plus de quatre-vingts espèces nouvelles; il a débarrassé les nomenclatures minéralogiques de quantité de noms qui faisaient double emploi; il a exécuté des recherches consciencieuses sur des groupes de roches éruptives et métamorphiques et révélé l'existence de provinces pétrographiques devenues classiques grâce à ses études.

Une de ses œuvres de jeunesse : *Les enclaves des roches volcaniques*, parue en 1893, avait déjà attiré sur lui la vive attention du monde savant.

Ce sont là des apports considérables dans le domaine descriptif des sciences minérales qui eussent suffi, à eux seuls, à sauver son nom de l'oubli.

Mais quelle que soit l'importance de ces travaux, ils ne constituent pas la partie la plus originale, ni la plus caractéristique

de son œuvre, et le nom de Lacroix continuera à briller, dans la galerie des savants, beaucoup plus comme naturaliste que comme physicien.

La préoccupation d'assigner comme but essentiel aux études de sciences minérales la reconstitution d'une véritable histoire naturelle des minéraux et des roches se retrouve, comme un leitmotiv, dans tous ses ouvrages fondamentaux. C'est ce penchant naturaliste qui le conduisit à avoir recours à des disciplines multiples excluant la spécialisation étroite et à nous léguer une œuvre d'une aussi extrême diversité.

\*\*

C'est encore en naturaliste que Lacroix intervint dans la question si controversée de *la classification des roches ignées*. Tous ceux qui, au début du siècle, se sont occupés de l'étude de ces roches et se sont servis des classifications alors en honneur ont pu se rendre compte de leurs imperfections et des confusions extrêmes auxquelles l'application des nomenclatures pétrographiques pouvait conduire. La raison en est que les besoins d'une classification se sont fait sentir *avant* que la science pétrographique fût suffisamment étayée. Or toutes les classifications faisaient appel à des notions génétiques, c'est-à-dire que leurs fondements mêmes s'appuyaient sur des conclusions trop hâtivement tirées de l'observation des faits et qu'une étude approfondie avait démontré n'être pas consistantes.

L'enseignement qui fut donné aux hommes de notre génération tenait encore compte, dans la nomenclature des roches ignées, de la notion d'âge, qui, cependant, était déjà périmée, puisqu'il était établi qu'à différentes époques géologiques les mêmes types de roches ignées pouvaient se reproduire.

Cet enseignement, encore sous l'influence prépondérante de l'école allemande, dont Rosenbusch était le puissant chef de file, comportait une classification en *roches plutoniques* (Tiefengesteine) et en *roches volcaniques* (Ergussgesteine). Les premières avaient une texture granulaire, c'est-à-dire complètement cristallisée, et étaient postulées dérivant d'un magma refroidi à grande profondeur; les deuxièmes à texture fluidale à base non cristallisée, qui caractérise les laves s'épanchant en surface. Dès cette époque cependant tout l'arbitraire d'une telle divi-

sion fondamentale sautait aux yeux : de nombreux travaux avaient déjà prouvé que la texture seule n'était pas un élément déterminatif de la genèse de la roche.

Mais il y avait pis encore. Une troisième classe, celle des *roches intrusives* (Ganggesteine), formait l'anneau reliant les deux premières. Mais les auteurs différaient considérablement quant à l'importance relative des caractères qui rentraient dans sa définition. La notion de différenciation magmatique, à laquelle Rosenbusch faisait appel, était si confuse qu'à chaque édition de son ouvrage monumental on ne comptait plus les roches qui changeaient de case...

En bref, la subjectivité prenait tant d'influence dans ces systèmes, que le titre de classifications naturelles qu'ils s'arrogeaient n'était plus qu'un masque cachant d'innombrables déficiences. La nomenclature des roches ignées ressemblait plus à un puzzle qu'à une construction scientifique. Un géologue éminent, que ce chaos énervait, put dire avec assez de vraisemblance : « Les pétrographes sont des chasseurs qui visent au jugé ».

De vives réactions se produisirent contre l'immense imbroglio de ces classifications soi-disant naturelles ou génétiques. Elles se concrétisèrent, en 1902, par l'apparition sensationnelle d'une classification entièrement nouvelle due à quatre pétrographes américains : Cross, Iddings, Pirsson et Washington.

Cette classification faisait table rase des caractéristiques qui conditionnaient tous les systèmes antérieurs. Si elle se proclamait délibérément comme arbitraire, elle se voulait cependant systématique et universelle. Elle prenait l'enseigne de *classification quantitative*, en opposition avec toutes les autres qui se réclamaient d'être fondamentalement *qualitatives*.

La classification quantitative américaine prend comme base de départ la composition chimique de la roche. Cette composition moléculaire est traitée suivant une règle arbitraire, pour aboutir à une composition minéralogique exprimée en *minéraux standards*. Cette expression minéralogique qui est, par définition, essentiellement artificielle, est utilisée pour placer la roche dans une case de la classification, d'après *les relations quantitatives* entre les divers minéraux standards.

La publication de cette classification américaine souleva des polémiques sans fin. Elle eut des partisans farouches et des détracteurs non moins déterminés. L'un de ces derniers, un

pétrographe anglais de grand renom, alla jusqu'à dire que cette classification n'était qu'un *esperanto* qui n'avait pas droit de cité dans les sciences et qu'elle portait la marque de l'esprit « manufacturier » que les Américains affichaient dans tous les domaines !

Un pétrographe de l'envergure de Lacroix ne pouvait s'abstenir de prendre position dans le débat. Il le fit avec modération et une très grande largeur de vue. Nul, plus que lui, n'avait insisté sur ce fait qu'il est plus facile d'exprimer ce que devait être une classification idéale des roches ignées, que de la réaliser. Il avait excellemment montré qu'en ce qui concerne les notions qualitatives ou quantitatives utilisées dans une telle classification, « *et quelle que soit la position minéralogique ou chimique dans laquelle on se place, il est impossible d'établir des groupes véritablement naturels à contours bien définis* ». Toutes les coupures sont des *discontinuités* introduites, par simplification, dans des ensembles naturels qui, eux, sont, par essence, continus.

A. Lacroix, pour les besoins de son enseignement, fut amené, lui aussi, à mettre sur pied une classification des roches ignées.

Elle ne vit cependant le jour, sous forme imprimée, qu'en 1933. Cette classification originale a une base minéralogique, non seulement qualitative, mais quantitative, complétée par des notions chimico-minéralogiques, symbolisées par des paramètres magmatiques déduits d'*analyses complètes*.

La structure de la roche dépendant de son mode de gisement, c'est-à-dire des conditions de sa mise en place et de sa solidification, n'intervient qu'en second lieu. Une telle classification ne relève pas seulement de la pétrographie descriptive, mais elle est aussi *lithologique*. Et Lacroix insiste : « *Il ne faut pas oublier que les types lithologiques n'ont pas de contours immuables, comme les espèces minéralogiques définies par une formule chimique et un système cristallin. Les types lithologiques peuvent passer à leurs voisins et dans tous les sens* ».

Nous touchons ici, avec cette notion des nuances en tous sens, aux difficultés auxquelles se heurtent toutes les classifications naturelles.

Après avoir admis la solidité du point de départ de la classification américaine, c'est-à-dire l'analyse chimique, le naturaliste qu'était Lacroix reprend le dessus et le système qu'il bâtit vise à des intentions explicatives avec des fins géogéné-

tiques. En somme les délimitations qu'il introduisit dans sa classification ont été choisies de façon à faire coïncider *au mieux* les points de vue minéralogique, chimique et génétique, auxquels il est nécessaire de donner satisfaction.

« *Ce n'est pas* », dit Lacroix, « *une analyse chimique que j'étudie, ce ne sont même pas des minéraux individuels que j'étudie, c'est une roche* ». En d'autres termes, il s'agit d'étudier et de classer un complexe naturel. Or une classification de faits ou d'êtres naturels est, et sera toujours, par quelque côté, un compromis. Une classification n'est d'ailleurs par une fin en soi, mais bien plutôt un instrument de travail, un mode d'expression rapide et commode, que tout savant sait ne correspondre qu'avec des réserves à des existences naturelles.

\*  
\*\*

Il n'est pas possible, dans les limites qui nous sont assignées ici, de saisir tous les traits d'une personnalité aussi puissante et tous les aspects d'une œuvre scientifique aussi touffue.

Tout au plus pouvons-nous signaler quelques ouvrages fondamentaux dus à A. Lacroix et en esquisser brièvement les caractéristiques essentielles.

La pièce maîtresse qu'il signa est sans doute sa *Minéralogie de la France et de ses Colonies*. Elle comporte cinq volumes totalisant plus de 3.500 pages de texte. Cette monumentale somme marque une date dans l'histoire de la minéralogie mondiale. Pour l'établir, Lacroix mit en œuvre le matériel immense de la grande collection du Muséum confiée à ses soins, qu'il a complètement transformée scientifiquement et matériellement. Cette collection fut inlassablement améliorée au cours des ans, non seulement en lui appliquant une méthode rationnelle de classement, mais aussi par des apports personnels d'une ampleur extrême ainsi que par l'accumulation des innombrables échantillons que lui firent parvenir ses élèves, ses disciples, ses correspondants, répartis dans le monde entier. Ainsi cette collection parisienne est devenue un incomparable instrument de travail dont les ressources ne sont éclipsées par celles d'aucune autre, même pas par les trésors des richissimes musées des États-Unis.

Le but essentiel que poursuit Lacroix dans ce travail de longue haleine — la parution de la *Minéralogie de la France et de ses Colonies* s'est répartie sur dix années, de 1893 à 1903 —



était de définir les propriétés physiques et chimiques des minéraux et de rechercher leur rôle dans la nature. Ce but il l'a pleinement réalisé. Il se proposait spécialement, suivant sa propre expression, « de considérer non seulement les seigneurs de grande importance qui font l'ornement des collections et sont généralement à peu près seuls en faveur auprès des minéralogistes, mais encore les infiniment petits qui, entrant dans la composition des roches, ont véritablement une importance capitale ».

\*  
\*\*

A cette innovation, Lacroix en joignit une autre qui est susceptible d'intéresser particulièrement les membres d'un Institut colonial. Non seulement il entendait faire le bilan des richesses minéralogiques du sol de la France, mais aussi celui du sol de ses colonies. « *Les Colonies* », écrivait-il il y a plus d'un demi-siècle, « méritent mieux que la place minuscule qu'elles ont occupée jusqu'ici dans les traités », et il ajoutait : « elles ne le cèdent cependant en rien aux pays les plus réputés au point de vue de leur intérêt minéralogique ». En fait une partie substantielle de son monumental travail a rapport aux minéraux des protectorats et des colonies.

Lacroix devint littéralement un apôtre de la recherche scientifique dans les pays d'outre-mer. Il paya de sa personne et fit des séjours prolongés dans des régions lointaines : à Madagascar, aux Antilles, en Afrique occidentale, en Indochine, en Chine, au Japon, dans les Indes néerlandaises et en Mélanésie.

Il fut un incomparable animateur scientifique de nombre d'expéditions et consacra une très importante partie de son labeur à des problèmes de géologie coloniale. Nous ne citerons que quelques-uns de ses travaux voués à de tels sujets coloniaux, parmi les plus copieux dus à sa plume infatigable : *La Minéralogie de Madagascar*, en 3 volumes (1922-1923); *La Minéralogie de la France d'Outre-Mer* (Algérie, Colonies, Protectorats) (1931); *Étude du Volcanisme et de la Lithologie — Mission au Tibesti* (1934). Récemment l'octogénaire qu'était Lacroix publiait encore un grand travail de ce genre : *Les péridotites de la Nouvelle-Calédonie, leurs serpentines et leurs gisements de nickel et de cobalt* (1943).

C'est ici qu'il est opportun de signaler que Lacroix fit paraître des études intimement liées à l'Afrique belge et notamment

qu'il publia en 1922, en collaboration avec feu notre collègue F. Delhayé, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Paris*, une note de grande portée scientifique, intitulée : *Sur l'existence des syénites néphéliniques dans la région de Rutshuru (Graben central africain)*.

\*  
\*\*

Lacroix s'est élevé à maintes reprises contre les attitudes béotiennes des Administrations ou des groupes coloniaux qui n'encouragent pas suffisamment le libre développement scientifique. Nous pourrions multiplier les citations à ce sujet. Mais nous nous contenterons d'indiquer ici qu'il a montré la nécessité, pour bien suivre le mécanisme volcanique, d'établir des stations permanentes près des centres éruptifs les plus intéressants. Et, citant le volcan de l'île de la Réunion, qui connaît des réveils sporadiques, il écrivit :

*« Combien n'est-il pas regrettable que l'Administration coloniale n'ait pas songé à organiser des observations régulières sur ce volcan, qui eussent fourni des documents incomparables pour la physique du Globe » !*

C'est en nous appuyant sur une telle autorité que nous risquons une paraphrase de cette exclamation.

Nous regrettons que l'Administration ou des Institutions belges n'aient pas cru devoir reconstituer la mission permanente, créée en 1938, qui se livrait à l'étude des volcans en ruine et des volcans actifs qui sont une des gloires du Parc National Albert. Pendant la guerre, cette mission, installée au Nyalamgira, fut repliée. Nous exprimons le vœu qu'il soit procédé à sa réorganisation dans le plus bref délai. Les éruptions actuellement en cours dans la chaîne des Virunga donnent à ce vœu une incontestable actualité.

\*  
\*\*

Tous ceux qui, en Afrique tropicale, se livrent à des études géologiques et s'attachent à débrouiller l'infinie complexité des socles anciens qui recèlent l'essentiel des richesses minières, sont amenés à consulter fréquemment les travaux de Lacroix et spécialement ceux-là, très nombreux, qui ont trait aux roches métamorphiques et aux roches éruptives.

Mais il y a plus.

Ces roches de nos socles anciens africains ne sont pas nécessairement distinctes de celles des régions tempérées. Ce qui est spécifique aux pays tropicaux est leur mode d'altération et la nature des produits qui en dérivent. Sous nos latitudes, le terme ultime de l'altération des roches se traduit par des silicates stables constituant les argiles. Sous les tropiques, ce stade est dépassé et les produits finaux de l'altération sont des hydrates de fer et d'alumine. C'est le phénomène si caractéristique de la latéritisation.

\*\*\*

Lacroix s'est attelé à cette question de la latéritisation et lui a appliqué les méthodes générales de l'étude des roches. Les deux mémoires de 1914 qu'il a consacrés aux *Latérites de Guinée et de Madagascar*, ainsi qu'un travail plus récent paru en 1934, intitulé : *Les phénomènes d'altération superficielle des roches silicatées alumineuses des pays tropicaux*, sont des documents fondamentaux pour la poursuite des recherches sur les terrains superficiels des contrées intertropicales. Leur lecture et leur assimilation sont une nécessité pour les agronomes scientifiques qui abordent l'étude des sols coloniaux, branche vitale pour l'agriculture rationnelle au Congo.

\*\*

Les quelques paragraphes qui précèdent suffisent, pensons-nous, à montrer que la grande mémoire d'A. Lacroix mérite un hommage particulier des milieux coloniaux, tel le nôtre, qui placent les sciences naturelles à l'avant-plan de leurs préoccupations.

\*\*

Pour terminer cette très incomplète analyse de l'œuvre de Lacroix, il convient de signaler qu'en dehors de son énorme production scientifique, il a trouvé le temps de s'adonner à l'histoire des sciences. Il a écrit un très grand nombre de notices biographiques de savants français et plus particulièrement de géologues et de minéralogistes du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces notices, très fouillées et très vivantes, se lisent avec la plus grande facilité et le plus grand profit par tous les naturalistes, même par ceux-là qui n'ont pas fait des sciences de la Terre leur étude de prédilection. Dans un ouvrage en quatre volumes : *Figures de Savants*, ont été réunies la plupart de ces biographies. On y trouvera, notamment, les éloges des savants appar-



tenant à la section de minéralogie de l'Académie des Sciences, qui furent lus par Lacroix au titre de Secrétaire perpétuel.

Rien de plus périlleux que cet exercice littéraire qui a connu de sévères censeurs. L'un d'eux, et non des moindres, disait : « Le faux enthousiasme et le mépris de la vérité, premières conditions du programme de l'éloge académique, donnent au style des formes particulières : la roideur, l'emphase et une déplaisante onction ». Sans souscrire intégralement à cet abâtage, il faut cependant admettre que les panégyristes académiques ont souvent péché par excès d'indulgence et fait un usage trop généralisé d'une rhétorique ampoulée; presque toujours le caractère, les actions et les œuvres du personnage sont présentés comme des modèles de perfection. Un tel manque de demi-teintes fait que l'éloge académique a souvent une résonance très monotone, très fausse et, pour tout dire, quelque peu inhumaine.

Lacroix a su éviter ces écueils et a brossé des tableaux d'une vérité criante dans lesquels les plus hautes spéculations alternent avec les anecdotes savoureuses. Les *Figures de Savants* relèvent de la vulgarisation de grande allure : Lacroix a réalisé cette difficile alliance des vertus littéraires et des mérites scientifiques. Il n'a pas craint de faire les portraits ressemblants : il dit tout le bien qu'on peut penser de ces savants et tout ce que la postérité leur doit de reconnaissance, mais il met aussi en lumière leurs erreurs et leurs faiblesses. Car ces défaillances sont aussi instructives, pour la compréhension de l'évolution des sciences, que l'exposé des idées et des théories les plus solides qui ont résisté à l'épreuve du temps. Il n'a pas craint non plus de dépeindre le caractère du modèle, sans en camoufler les ombres et les aspérités. Après tout, les savants, nul ne l'ignore, ne sont que des hommes et parmi eux on en compte qui furent atrabilières, versatiles, mesquins, ou pire encore.

Rien de plus émouvant que de voir défiler sous la plume alerte et très documentée de Lacroix, de hautes figures dont les noms resteront gravés dans la mémoire des générations et des silhouettes de chercheurs, plus modestes ou moins bien servis par la chance, dont les œuvres sont déjà ensevelies dans un vaste magma de connaissances anonymes.

Lacroix a défini lui-même la méthode qu'il appliqua dans ses biographies et qui en firent des réussites aussi parfaites : « Pour reconstituer l'histoire d'un savant, je me suis attaché à suivre la marche rigoureuse usitée pour l'histoire d'un minéral : fouiller le sujet sous tous ses aspects, ne laisser dans

*l'ombre aucun détail, parût-il au premier abord indifférent, puisque des causes minimes entraînent parfois des conséquences imprévues; accumuler les données numériques précises, et n'accepter comme valables que celles pouvant être sévèrement contrôlées; situer le personnage dans le temps et dans l'espace; rechercher l'influence du milieu sur lui et aussi celle qu'il a exercée sur son entourage; coordonner les observations ainsi recueillies pour définir l'homme et son œuvre ».*

En insistant sur l'importance « de ne laisser dans l'ombre aucun détail », Lacroix rejoint Pasteur, ce sommet de la pensée humaine, qui, parlant de la Science, disait : « *Nul effort n'est perdu* ». L'un et l'autre, en affirmant cela, entendaient donner une virile leçon aux esprits subalternes et timorés, si nombreux à notre époque utilitaire, qui sont incapables de comprendre la valeur et la portée de la méthode scientifique et n'apprécient, dans tout travail, que le résultat matériel immédiat.

\*  
\*\*

Le maître Alfred Lacroix a quitté ce monde chargé d'ans et d'honneurs.

La modestie, qui le caractérisa cependant, s'affirma une ultime fois dans ses dernières volontés :

*« Je veux être inhumé sans cérémonie d'aucune sorte. Cela ne veut pas dire que je suis indifférent vis-à-vis de mes confrères, élèves et amis, mais je n'attache que peu de prix aux manifestations extérieures. Je leur demande seulement de me conserver une petite place dans leur souvenir, ce qui peut se faire sans quitter son travail et sa vie normale ».*

Lacroix disparu, son nom vient s'inscrire au Panthéon des Sciences de la Terre, à côté de ceux des créateurs de la minéralogie et de la pétrographie, qui, en moins de deux siècles, assurèrent à ces sciences le splendide épanouissement qu'elles connaissent aujourd'hui : les Haüy, Daubrée, Dana, Rosenbusch, Michel-Lévy, Zirkel, Loewinson-Lessing, Iddings, Harker, Brögger, Sederholm, et tant d'autres...

Liste de noms prestigieux où toutes les nationalités s'alignent en un coude à coude fraternel et à la suite desquels celui de Lacroix vient ajouter un nouveau témoignage de la vitalité et de la pérennité de la science française.

Avril 1948.

MAURICE SLUYS.



**Lucien VAN HOOF**

## LUCIEN VAN HOOF.

(15 avril 1890-6 décembre 1948.)

La fin de l'année 1948 a été marquée pour l'Institut Royal Colonial Belge par un deuil péniblement ressenti : le décès du D<sup>r</sup> Lucien-Marie-Joseph-Jean Van Hoof, survenu à Anvers le 6 décembre 1948.

Le D<sup>r</sup> L. Van Hoof était né à Malines le 15 avril 1890.

A peine sorti de l'Université de Louvain, où il travailla en qualité d'assistant, d'abord au Laboratoire du Chanoine Jansen, puis à celui du Prof. Denys, dont il fut d'ailleurs le dernier assistant, il sentit déjà se confirmer chez lui sa vocation de chercheur scientifique.

Mais le grand remous de la première guerre mondiale l'écarta d'abord de cet objet.

L'armée belge au combat avait besoin de médecins. Aussi Van Hoof s'engage-t-il comme volontaire de la guerre 1914-1918.

L'appel du Congo, qui lutte en Afrique contre l'ennemi commun, ne peut le laisser indifférent.

Van Hoof prend du service à la Colonie, où il arrive pour la première fois le 3 juin 1916 et où il participe aux campagnes de l'Est-Africain allemand, comme adjoint au D<sup>r</sup> Mottoulle, chef de l'Hôpital volant de la Brigade Nord.

Après la prise de Tabora il est renvoyé au Congo belge, au Laboratoire de Bactériologie de Léopoldville.

Médecin de 1<sup>re</sup> classe, il rentre en congé en Europe le 22 décembre 1919.

A son 2<sup>e</sup> terme, il est successivement médecin de district dans la Province du Congo-Kasai (1<sup>er</sup> juillet 1922) et médecin de laboratoire, le 1<sup>er</sup> janvier 1923.

Parti pour la 3<sup>e</sup> fois en septembre 1924, Van Hoof est désigné pour le Laboratoire de Stanleyville et plus tard pour celui de Léopoldville, qui fut ensuite le témoin de toute la vie scientifique de notre collègue.

Dans l'entretemps, le renom de ses travaux lui valut de faire partie de la Commission technique Internationale de la Maladie

du Sommeil de la Section d'Hygiène de la Société des Nations. Cette Commission tint ses assises à Entebbe en 1926-1927.

Peu après son retour, Van Hoof est nommé au grade de Médecin-Directeur de Laboratoire.

Après un 4<sup>e</sup> terme comme Chef du Service médical du Katanga et Inspecteur des Laboratoires de la Colonie (1<sup>er</sup> juillet 1930), il est admis dans les cadres de réserve du Service de Santé de la Force publique, en qualité de médecin-major.

C'est au cours de ses 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> séjours que Van Hoof exerce conjointement les fonctions de Médecin-Directeur de Laboratoire et de Médecin en Chef-Adjoint. Il est nommé Médecin en Chef le 1<sup>er</sup> janvier 1935 et Lieutenant-Colonel Médecin de réserve le 1<sup>er</sup> janvier 1936.

En sa qualité de Médecin en Chef, Van Hoof préside aux destinées du Service de l'Hygiène de la Colonie, de 1937 à 1946.

La deuxième guerre mondiale le trouve à son poste. Il est rappelé sous les armes et pris en force le 19 novembre 1940 comme Colonel-Médecin.

Le 1<sup>er</sup> avril 1943, il est promu au grade de Général-Major-Médecin. Van Hoof fit, en cette qualité, partie du Corps expéditionnaire en Nigérie, au Moyen-Orient et au Kenya.

Il fit montre de qualités exceptionnelles d'organisateur.

Une des réalisations les plus heureuses de sa carrière fut la création de l'« Institut Princesse Astrid » de Léopoldville.

Il ne cesse en outre de seconder fructueusement les efforts de divers organismes dont l'activité se manifeste dans le domaine médical (Foréami, Fomulac, Croix-Rouge du Congo, Cemubac, Fondation Reine Astrid pour la protection de la mère et de l'enfant indigènes).

Mais ayant fait ses premières armes sous la direction éclairée de J. Rodhain, il reste toujours attaché passionnément à la recherche scientifique. Son domaine de prédilection était la bactériologie et la parasitologie, qu'il explore avec un égal bonheur : trypanosomiase, malaria, fièvre jaune, dysenterie et bien d'autres. La longue liste des travaux qu'il entreprit toujours avec succès, et dont les titres se trouvent en annexe, démontre son étonnante capacité de travail. Il était connu universellement comme un observateur attentif et précis et un expérimentateur méticuleux.

C'est incontestablement la grande endémie africaine causée par le *Trypanosoma gambiense* qui passionna ce chercheur obstiné. La chimiothérapie curative, la chimiothérapie préven-

tive à la Germanine et à la Pentamidine, la transmission cyclique du caractère d'arsenico-résistance à travers la Glossine, la biologie des Glossines et leur élevage en masse au laboratoire occupèrent ses veillées et les moindres loisirs que ses absorbantes fonctions de Médecin en Chef de la Colonie lui permettaient de consacrer, autant à la recherche scientifique qu'à la solution d'un problème d'une importance vitale pour la race noire.

Il trouva dans ces travaux spécialisés une aide précieuse chez ses collaborateurs, M. Henrard et M<sup>lle</sup> Peel.

Rentré définitivement en Belgique avec le grade honorifique de son emploi, Van Hoof, loin de se désintéresser des questions coloniales, se consacre au contraire à l'étude du plan de réorganisation médicale de la Colonie, en collaboration avec le D<sup>r</sup> Duren.

Au Congo, Van Hoof acquit non seulement une grande autorité scientifique, mais aussi une remarquable compétence administrative qui lui valut une réputation méritée. Ses avis et ses conseils faisaient autorité. A l'étranger, sa solide renommée scientifique faisait honneur à la Belgique.

Dès son retour au pays, il fut désigné, pour sa compétence et par ses remarquables aptitudes, pour occuper la chaire de Protozoologie et de Parasitologie de l'« Institut de Médecine tropicale » d'Anvers (octobre 1946).

D'autres institutions philanthropiques et scientifiques, parmi lesquelles notre Institut, s'empressèrent de le compter parmi leurs membres les plus zélés et les plus dévoués.

Membre associé de l'« Institut Royal Colonial Belge » depuis le 8 octobre 1945, Van Hoof était également membre de la « Royal Society of Tropical Medicine and Hygiene » de Londres.

Membre effectif de la « Société Belge de Médecine Tropicale », Membre du Conseil supérieur d'Hygiène coloniale, Membre du Conseil d'Administration du « Fonds Reine Elisabeth pour l'Assistance Médicale aux Indigènes » (Foréami), Membre de la « Fondation Médicale de l'Université de Louvain au Congo » (Fomulac), Membre de la « Société de Pathologie Exotique », de Paris.

Au IV<sup>e</sup> Congrès International de Médecine Tropicale et de la Malaria, à Washington, en mai 1948, il est nommé Secrétaire du Comité Intérimaire chargé d'organiser le V<sup>e</sup> Congrès International de Médecine Tropicale.



Récemment, la « Société Belge de Médecine Tropicale » l'avait appelé à la Présidence (exercice 1947-1948), rendant ainsi hommage à son autorité et à sa science.

Mais le dur labeur qu'il s'imposa sans pitié pour lui-même durant les années de la guerre 1939-1945 au Congo belge, la part qu'il prit sans compter, parfois même en surestimant ses forces physiques, au magnifique effort de guerre de notre Colonie, avaient déjà ruiné partiellement sa santé.

Dès son retour dans la mère patrie, une nouvelle tâche absorbante à l'« Institut de Médecine Tropicale » l'empêcha de prendre un repos qui lui était pourtant indispensable.

C'en était trop ! La nature implacable reprit ses droits. Ce ne fut cependant qu'à la dernière extrémité que, terrassé par un mal impitoyable, il céda aux instances de ses amis et s'en remit aux soins dévoués des siens, qui ne purent qu'assister impuissants à sa fin.

Notre regretté et éminent collègue était d'un caractère doux et délicat et doué d'un esprit enjoué et alerte. Il fut un homme de devoir et de sagesse tout à la fois, ignorant le mal et plus occupé du bonheur des autres que de son propre avantage.

Il ne chercha pas les honneurs; ils vinrent à lui sans brigue et tout naturellement, devant les qualités foncières de cette nature d'élite. Il les reçut sans vanité.

Il est mort en plein travail, en pleine maturité d'esprit. Sa fin fut un exemple de courage et de résignation.

Notre Institut conservera de Van Hoof le souvenir fidèle d'un grand serviteur de la Colonie et de la Belgique.

D<sup>r</sup> A. DUREN.

#### PUBLICATIONS DU D<sup>r</sup> L. VAN HOOF.

- L. VAN HOOF, La spermatogénèse chez les mammifères (Trois mémoires publiés dans *La Cellule*, 1909-1911; un quatrième mémoire présenté comme thèse au concours interuniversitaire, 1913).
- Note préliminaire sur la fièvre récurrente parmi les troupes belges dans l'Est-Africain Allemand (*Bull. Soc. Path. exot.*, 1917, t. X, p. 786).
- Essais de traitement au moyen de l'émétique dans des affections autres que la dysenterie amibienne (*Ibid.*, 1918, t. XI, p. 401).
- L. VAN HOOF et F. VAN DEN BRANDEN, Un cas de dépigmentation chez un indigène du Congo belge (*Ibid.*, 1918, t. XI, p. 867).
- L. VAN HOOF, Valeur curative d'un vaccin contre la grippe (*Ann. Soc. belge Méd. trop.*, 1920-1921, t. I, p. 255).

- F. VAN DEN BRANDEN et L. VAN HOOF, Le paludisme peut-il fausser le résultat de la séro-réaction de Bordet-Wassermann? (*Ibid.*, 1922, t. II, p. 3).
- — Contribution à l'étude de l'infection pianique chez les indigènes du Congo belge (*Ibid.*, 1922, t. II, p. 43).
- — Essais du Silbersalvarsan et du Sulfarsénol dans la trypanosomiase humaine (*Ibid.*, 1922, t. II, p. 125).
- — Le Trépol ou tartrobismuthate de potassium et de sodium dans la trypanosomiase humaine (*Bull. Soc. Path. exot.*, 1922, t. XV, p. 502).
- — Recherches sur la fièvre récurrente africaine (*Ibid.*, 1922, t. XV, p. 220).
- — La réaction de Weichbrodt dans la trypanosomiase humaine (*Ann. Soc. belge Méd. trop.*, 1923, t. III, p. 17).
- — La méthode de Marshall dans le traitement de la trypanosomiase humaine (*Ibid.*, 1923, t. III, p. 25).
- — Index du paludisme et essai de prophylaxie quinique de la malaria à Léopoldville (*Ibid.*, 1923, t. III, p. 37).
- — Le parasitisme intestinal chez les indigènes de Léopoldville (Congo belge) (*Ibid.*, 1923, t. III, p. 45).
- — Action du Bayer 205 sur les trypanosomiasés animales (*Ibid.*, 1923, t. III, p. 309).
- — Observations cliniques (*Ibid.*, 1923, t. III, p. 325).
- — Le tartrobismuthate de potassium et de sodium soluble et neutre dans le traitement des affections pianiques (*Ibid.*, 1923, t. III, p. 327).
- L. VAN HOOF, Vaccination spécifique de l'Alastrim (*Ibid.*, 1923, t. III, p. 377).
- F. VAN DEN BRANDEN et L. VAN HOOF, Trypanoléine « Van Saceghem » dans la trypanosomiase humaine (*C. R. Soc. Biol.*, février 1923)
- F. VAN DEN BRANDEN et L. VAN HOOF, Résultats de l'observation de malades-trypanosés traités au Tryparsamide « A. 63 » (*Bull. Soc. Path. exot.*, 1923, t. XVI, p. 606).
- L. VAN HOOF, Action du Bayer 205 sur les trypanosomiasés animales. (*Ann. Soc. belge Méd. trop.*, 1924, t. IV, p. 255).
- F. VAN DEN BRANDEN et L. VAN HOOF, Le Bayer 205 dans le traitement de la trypanosomiase humaine (*Ibid.*, 1924, t. IV, p. 205).
- — Rapport sur le fonctionnement du Laboratoire de Léopoldville pendant l'année 1923 (*Ibid.*, 1924, t. IV, p. 231).
- L. VAN HOOF, Varioloïde et Alastrim au Stanley-Pool (*Revista Medica de Angola*, 1924, vol. III, p. 463).
- — Thérapeutique de la maladie du sommeil et des trypanosomiasés animales africaines (*Ibid.*, 1924, t. IV, pp. 85-123).
- — Spirochètes dans des accès de bilieuse hémoglobinurique chez des Européens au Congo belge (*Bull. Soc. Path. exot.*, 1924, t. XVII, p. 291).
- — Conservation du pouvoir infectieux de l'*Ornithodoros moubata* nourri sur reptiles et sauriens (*Ibid.*, 1924, t. XVII, p. 376).
- — Au sujet d'une épidémie de dysenterie bacillaire dans le Mayumbe (Congo belge) (*Ibid.*, 1925, t. XVIII, p. 532).



- Recherches sur l'alastrim au Congo belge (*Ann. Soc. belge Méd. trop.*, 1925, t. V, p. 1).
- Le paludisme dans la région de Léopoldville; épidémiologie, prophylaxie (*Ibid.*, 1925, t. V, p. 79).
- Abscès, fistules et ulcères d'origine amibienne (*Ibid.*, 1926, t. VI, p. 45).
- A propos de nodosités juxta-articulaires (*Ibid.*, 1926, t. VI, p. 53).
- L. VAN HOOF, M. CLEVERS et F. DONADIO, Enquête sur la tuberculose humaine à Stanleyville (*Ibid.*, 1926, t. VI, p. 183).
- L. VAN HOOF, Un cas d'actinomycose à grains blancs au Congo belge (*Ibid.*, 1926, t. VI, p. 225).
- La maladie du sommeil dans la vallée de la Semliki (Congo belge) (*Rapp. final Comm. intern. S.D.N. pour l'étude de la Trypanosomiase humaine*, Genève, 1928, p. 341).
- L. VAN HOOF et LYNDHURST DUKE, Epidémiologie de la maladie du sommeil dans le Haut-Uele (Congo belge) (*Ibid.*, Genève, 1928, p. 341).
- L. VAN HOOF, Epidémiologie de la maladie du sommeil dans le Budama et le Kavirondo (Notes complémentaires et observations diverses sur la thérapeutique) (*Ibid.*, p. 375).
- Remarques générales sur la maladie du sommeil dans les régions à *T. gambiense* et *G. palpalis*, à la suite des enquêtes faites dans le Budama, le Kavirondo, le Haut-Uele et la vallée de la Semliki (*Ibid.*, p. 391).
- F. K. KLEINE, L. VAN HOOF et H. LYNDHURST DUKE, Recommandations générales pour le contrôle de la maladie du sommeil dans les colonies d'Afrique (*Ibid.*, p. 401).
- L. VAN HOOF, Essai de deux nouveaux antimoniaux, le Dn 7 et le Dn 9, dans la trypanosomiase humaine (*Ann. Soc. belge Méd. trop.*, 1932, t. XII, p. 181).
- L. VAN HOOF et C. HENRARD, La transmission cyclique de races résistantes de *Trypanosoma gambiense* par *Glossina palpalis* (*Ibid.*, 1933, t. XIII, p. 219).
- L. VAN HOOF, Essai d'un nouveau dérivé antimoine organique, Dn 12, dans la trypanosomiase humaine (*Ibid.*, p. 345).
- Un cas de distomatose pulmonaire au Congo belge (*Ibid.*, 1933, t. XIII, p. 473).
- Un nouveau dérivé antimonie organique, le Dn 18, dans la trypanosomiase humaine (*Ibid.*, t. XIII, p. 479).
- C. HENRARD et L. VAN HOOF, Etude de facteurs épidémiologiques au cours d'un essai limité de prophylaxie antipaludique par la quinine et la plasmochine (*Ibid.*, t. XIII, 1933, n° 3, p. 267).
- L. VAN HOOF et C. HENRARD, Recherches sur les trypanosomes pathogènes du bétail à Léopoldville (Congo belge) (*Ibid.*, 1933, t. XIII, p. 495).
- L. VAN HOOF, Serological reactions in *Onchocerciasis* (*Trans. Roy. Soc. Trop. Med. and Hyg.*, 1933-1934, t. XXVII, p. 609).
- L. VAN HOOF et C. HENRARD, La transmission cyclique de races résistantes de *Trypanosoma gambiense* par *Glossina palpalis* (*Ann. Soc. belge Méd. trop.*, 1934, t. XIV, p. 109).

- F. VAN DEN BRANDEN et L. VAN HOOF, Le Sdt. 411, nouvel antimonial trivalent, dans le traitement des rats « variété albinos de *Mus decumanus* » infectés de *Trypanosoma congolense*; action synergique du Bayer 205 (Germanine). Essais de traitement de quelques nègres trypanosés (*Bull. Inst. Roy. Col. Belge*, 1935, t. VI, n° 3).
- L. VAN HOOF, C. HENRARD et E. PEEL, L'aptitude de *Glossina palpalis* au développement de *Trypanosoma gambiense* est-elle rustique, raciale ou héréditaire ? (*C. R. Soc. Biol.*, 1937, t. CXXV, p. 1035).
- — — Influence de repas préliminaires indifférents sur l'évolution de *Trypanosoma cazalboui* chez *Glossina palpalis* (*Ibid.*, 1937, t. CXXVII, p. 1249).
- — — Rôle du porc comme réservoir de *Trypanosoma gambiense* (*Ibid.*, 1937, t. CXXVII, p. 1245).
- — — Sur le rôle du porc indigène comme réservoir de *Trypanosoma gambiense* (*Ibid.*, 1937, t. CXXVII, p. 72).
- — — La piqûre de la glossine infectieuse (*Ann. Soc. belge Méd. trop.*, 1937, t. XVII, p. 59).
- — — Sur la transmissibilité cyclique de *Trypanosoma « brucei »* et « *congolense* » conservés depuis longtemps dans les laboratoires (*Ibid.*, 1937, t. XVII, p. 63).
- — — Influences modificatrices de la transmissibilité cyclique du *Trypanosoma gambiense* par *Glossina palpalis* (*Ibid.*, 1937, t. XVII, p. 249).
- L. VAN HOOF, C. HENRARD et E. PEEL, Action de repas médicamenteux sur l'évolution des trypanosomes pathogènes chez la *Glossina palpalis* (*Ann. Soc. belge Méd. trop.*, 1937, t. XVII, p. 385).
- — — L'infection proventriculaire permet-elle de pronostiquer à coup sûr l'invasion ultérieure des glandes salivaires de *Glossina palpalis* par *Trypanosoma gambiense* ? (*Ibid.*, 1937, t. XVII, p. 441).
- — — Contribution à l'épidémiologie de la maladie du sommeil au Congo belge (*Ibid.*, 1938, t. XVIII, p. 143).
- J. RODHAIN, L. VAN HOOF et G. MUYLLE, Contribution à l'étude des plasmodiums des singes africains (Les plasmodiums des chimpanzés du Congo belge) (*Ibid.*, 1938, t. XVIII, p. 237).
- L. VAN HOOF, C. HENRARD et E. PEEL, The stability of Bayer 205 resistance in *Trypanosoma gambiense* (*Trans. Roy. Soc. Trop. Med. and Hyg.*, 1938-1939, vol. XXXII, p. 197).
- — — Observations sur l'efficacité du Bayer 205 contre le *Trypanosoma gambiense* : I. Durée de la protection conférée par une dose moyenne. Effets secondaires du Bayer 205 sur le pouvoir pathogène des trypanosomes; II. Action combinée de la germanine préventive et de l'antigène « trypanosome »; III. Action combinée du Bayer 205 et des trypanosomes sur des animaux guéris; IV. Modifications de l'évolution de la trypanosomiase provoquées par le Bayer 205 (*Ann. Soc. belge Méd. trop.*, 1940, t. XX, pp. 105-136).
- — — Recherches sur le comportement du *Trypanosoma gambiense* chez le porc (*Ibid.*, 1940, t. XX, p. 203).
- — — Irrégularité de la transmission du *Trypanosoma gambiense* par *G. palpalis* (*Ibid.*, 1940, t. XX, p. 227).

- — — Pentamidine in the prevention and treatment of trypanosomiasis (*Trans. Roy. Soc. Trop. Med. and Hyg.*, 1944, vol. XXXVII, p. 271).
- J. RODHAIN, Ch. VAN GOIDSENHOVEN et L. VAN HOOF, Etude d'une souche de *Trypanosoma cazalboui (vivax)* du Ruanda (*Inst. Roy. Col. Belge*, 1940, Mémoires, Sect. Sc. Méd. et Nat., t. XI, fasc. 4).
- L. VAN HOOF, C. HENRARD et E. PEEL, Morphologie des trypanosomes polymorphes des mammifères dans les glandes salivaires de *G. palpalis* (*Rec. de Trav. de Sc. Méd. au Congo*, 1944, n°2, p. 204).
- — — Chimio prophylaxie de la maladie du sommeil par la pentamidine (*Ann. Soc. belge Méd. trop.*, t. XXVI, p. 371, 1946).
- L. VAN HOOF, C. HENRARD, E. PEEL, LEWILLON, RODJESVENSKY, A field experiment on the prophylactic value of pentamidine in sleeping sickness (*Trans. Roy. Soc. Trop. Med. Hyg.*, vol. 39, p. 327).
- L. VAN HOOF, C. HENRARD et M. WANSON, Sur la chimiothérapie de l'onchoercose (note préliminaire) *Ann. Soc. belge Méd. trop.*, 1947, t. XXVII, p. 173).
- L. VAN HOOF, Observations on Trypanosomiasis in Belgian Congo (*Trans. Roy. Soc. Trop. Med. and Hyg.*, 1947, vol. XL, p. 278).
- L. VAN HOOF, C. HENRARD et E. PEEL, Notes sur l'action curative et préventive de la propamide (*Ann. Soc. belge Méd. trop.*, t. XXVII, p. 173, 1947).
- L. VAN HOOF, Evolution de la tuberculose au Congo belge au cours de ces dernières années (*Doc. méd. U.C.B.*, avril 1947).
- L. VAN HOOF, C. HENRARD et E. PEEL, Observations sur le *Trypanosoma brucei* produisant des infections naturelles dans une région infestée de *Glossina palpalis* en l'absence de *G. morsitans* (*Ann. Soc. belge Méd. trop.*, Liber Jubilaris J. Rodhain, 1947).
- L. VAN HOOF, Beschouwingen over Tropicziekten bij Europeanen met verlof (*Belg. Tijdschr. voor Geneesk.*, n° 15, 1 Augustus 1948).
- E. PEEL et L. VAN HOOF, Comportement de *Plasmodium falciparum* dans le derme de l'enfant indigène (*Ann. Soc. belge Méd. trop.*, t. XXVIII, n° 2, 1948, p. 273).
- L. VAN HOOF, Trypanosomiase humaine africaine. Réflexions sur la lutte chimique contre l'endémie (*4th Congresses on Tropical Medicine and Malaria*, Washington (sous presse).
- E. PEEL et L. VAN HOOF, Le paludisme à la maternité de Léopoldville. Recherches sur le paludisme congénital (*Ann. Soc. belge Méd. trop.*, t. XXVIII, n° 4, 1948).



Séance du 17 janvier 1949.

La séance est ouverte à 14 h 30, sous la présidence de M. A. Moeller, vice-directeur.

Sont en outre présents : le R. P. P. Charles, MM. E. De Jonghe, Th. Heyse, le R. P. J. Van Wing, membres titulaires; M. A. Burssens, S. Exc. Mgr J. Cuvelier, MM. R. de Mûelenaere, V. Gelders, J. Jadot, F. Olbrechts, G. Smets, F. Van der Linden, E. Van der Straeten, membres associés; le R. P. E. Boelaert, membre correspondant, ainsi que M. E. Devroey, secrétaire des séances.

Absents et excusés : MM. J. Devaux, J. Jentgen, N. Laude, O. Louwers, G. Malengreau, A. Wauters.

**Manuel de linguistique bantoue.**

Au nom de la Commission d'Ethnologie, M. G. Smets, président de la dite Commission, présente le manuscrit d'un Manuel de linguistique bantoue, rédigé par le R. P. G. Van Bulck.

La section décide l'impression de ce travail dans la collection des *Mémoires* in-8°.

**L'entrée de nos pupilles négro-africains  
dans la littérature de langue française.**

M. J.-M. Jadot donne lecture de sa communication intitulée comme ci-dessus. (Voir p. 159.)

**Le problème musulman dans l'Afrique belge.**

M. E. De Jonghe fait rapport sur un manuscrit remis par M. L. Anciaux sur le sujet précité.

M. G. Smets est désigné comme second rapporteur.

**Zitting van 17 Januari 1949.**

De zitting wordt geopend te 14 u 30, onder voorzitterschap van de heer *A. Moeller*, vice-directeur.

Zijn insgelijks aanwezig : de *E. P. P. Charles*, de heren *E. De Jonghe*, *Th. Heyse*, de *E. P. J. Van Wing*, titelvoerende leden; de heer *A. Burssens*, *Z. Exc. Mgr J. Cuvelier*, de heren *R. de Mûelenaere*, *V. Gelders*, *J. Jadot*, *Fr. Olbrechts*, *G. Smets*, *F. Van der Linden*, *E. Van der Straeten*, buitengewoon leden; de *E. P. E. Boelaert*, corresponderend lid, alsook de heer *E. Devroey*, secretaris van de zittingen.

Afwezig en verontschuldigd : de heren *J. Devaux*, *J. Jentgen*, *N. Laude*, *O. Louwers*, *G. Malengreau*, *A. Wauters*.

**Handboek over de Bantou-taalkunde.**

In naam der Commissie voor Ethnologie, stelt de heer *G. Smets*, voorzitter van bedoelde Commissie, het handschrift voor van een handboek over de Bantou-taalkunde, geschreven door de *E. P. G. Van Bulck*.

De sectie beslist dit werk in de *Verhandelingenreeks* in-8° te laten verschijnen.

**De intrede van onze Negro-Afrikaanse pupillen in de Franse letterkunde.**

De heer *J.-M. Jadot* leest zijn mededeling getiteld zoals hierboven. (Zie blz. 159.)

**Het Mohammedaans probleem in Belgisch-Afrika.**

De heer *E. De Jonghe* brengt verslag uit over een handschrift van de heer *L. Anciaux* over bovengenoemd onderwerp.

De heer *G. Smets* wordt als tweede verslaggever aangeduid.

De zitting wordt te 16 uur opgeheven.

**Hommage d'ouvrages.**

**Present-exemplaren.**

Le *Secrétaire général* dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

De *Secretaris-Generaal* legt op het bureau de volgende werken neer :

1. *Comptes rendus Mensuels des Séances de l'Académie des Sciences Coloniales par M. le Secrétaire perpétuel*, t. VIII, séances des 1<sup>er</sup>, 15 et 20 octobre 1948, Paris, 1948.
2. *Jeune Afrique*, n<sup>o</sup> 4, Cahier de l'Union Africaine des Arts et des Lettres, Elisabethville, octobre 1948.
3. *Revue Juridique du Congo Belge*, n<sup>o</sup> 5, Organe de Doctrine, Jurisprudence et Documentation, Elisabethville, septembre-octobre 1948.
4. *Bulletin des Juridictions Indigènes et du Droit Coutumier Congolais*, n<sup>o</sup> 11, Elisabethville, septembre-octobre 1948.
5. ADAM, L., *De Staatkundige Verhouding tussen Engeland en Egypte in de laatste Kwarteeuw*, Afrika Instituut, Leiden, 1948.
6. *Publications des Nations Unies*, Catalogue n<sup>o</sup> 1, Nations Unies, Lake Success, New-York, 1947.
7. *Problemen*, n<sup>o</sup> 12, Maandblad van de Studie- en Documentatiedienst van het Algemeen Belgisch Vakverbond, Brussel, December, 1948.
8. *Congo-Overzee*, XIV, 5, Tijdschrift voor en over Belgisch-Congo en andere Overzeese Gewesten, Antwerpen, 1948.
9. *The Eastern Anthropologist*, A quarterly record of Ethnography and Folk Culture, vol. II, n<sup>o</sup> 1, Lucknow, septembre 1948.
10. *International Organization*, vol. II, n<sup>o</sup> 4, World Peace Foundation, Boston, November 1948.
11. *La Voix du Congolais*, n<sup>o</sup> 33, Revue mensuelle, Kalina, décembre 1948.
12. *New India*, vol. II, n<sup>o</sup> 4, Government of India, Delhi, 1948.
13. *March of India*, vol. I, n<sup>o</sup> 1, Government of India, Delhi, 1948.
14. *Boletim Geral das Colonias*, n<sup>os</sup> 276 et 277, Agenca Geral das Colonias, Lisbonne, juin et juillet 1948.

Les remerciements d'usage sont adressés aux donateurs.

Aan de schenkers worden de gebruikelijke dankbetuigingen toegezonden.

La séance est levée à 16 heures.



— 181 —

J.-M. Jadot. — L'entrée de nos pupilles négro-africains  
dans la littérature de langue française.

Il y a beau temps déjà que savants et esthètes s'accordent à reconnaître au Négro-Africain le besoin de vivre en beauté et l'art d'y satisfaire, et cela, non seulement par l'utilisation des lignes et des volumes, avec ou sans couleur, ou par celle des sons, des timbres et des rythmes soulignés par le geste et le pas dans la danse, mais encore par le verbe et par ses artifices d'ordre mnémotechnique ou d'ordre incantatoire. Les ethnographes et les linguistes, à qui nous devons la fixation écrite des œuvres du passé sans alphabet des clans, en ont souvent eux-mêmes souligné le mérite. L'ouvrage du R. P. Hurel sur *La Poésie chez les Primitifs* <sup>(1)</sup> est, à peu de chose près, contemporain de l'*Anthologie nègre* de Blaise Cendrars <sup>(2)</sup>, qui n'a fait aucune place aux textes provenant de notre Colonie. Il fut suivi de près par *La Fable du Kabundji* d'Herman de Langhe <sup>(3)</sup> et les *Contes d'Afrique* d'Olivier de Bouveignes <sup>(4)</sup>, mises en valeur françaises de la matière bantoue empruntée au trésor des griots et des sages et modèles à suivre pour nos premiers pupilles atteints du mal d'écrire. Mais, ce que les Études, les Anthologies et les Adaptations avaient pu exploiter provenait uniquement d'un fonds de lettres non écrites et sans auteurs connus.

---

(1) R. P. EUGÈNE HUREL, des Missionnaires d'Afrique, *La Poésie chez les Primitifs*, Bruxelles, Goemaere, 1923.

(2) BLAISE CENDRARS, *Anthologie nègre*, première édition, Paris, La Sirène, 1921.

(3) HERMAN DE LANGHE, *La Fable du Kabundji*, Bruxelles, Éditions gauloises, 1925.

(4) OLIVIER DE BOUVEIGNES, *Contes d'Afrique*, illustrés par Kerels, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1927.



Il était cependant à escompter, dès lors, que le jour où ils sauraient lire et écrire comme nous, quelques-uns de nos Noirs, séduits par notre exemple, voudraient « notarié » les données de leur mémoire sur la sagesse des clans, et, quand ils se croiraient à même de le faire sans trop de maladresse, adopteraient nos langues pour se mettre à la trace de ceux de nos écrivains qui leur seraient connus. Chaque fois, en effet, que le Négro-Africain fut nanti à la fois d'un système d'écriture et d'une langue relevant d'une culture supérieure ou, du moins, dominante, sa vertu d'art innée s'est aussitôt saisie de ces nouveaux outils comme modes d'expression. A l'âge d'or, déjà, des Empires soudanais, des écrivains de couleur, comme le chroniqueur Mahmoud Kâti, mort en 1593, et le poète Mohammed Aliou Thiam, faisaient honneur à la littérature arabe <sup>(5)</sup>. Aux États-Unis, c'est longtemps avant l'abolition de l'esclavage que parurent les œuvres d'une trentaine de Noirs, parmi lesquelles l'histoire littéraire a élu la douce Phillis Whaetley et Paul-Laurence Dunbar, qui furent comparés par un critique sagace, la première aux élégiaques anglais de l'époque de Johnson, le second à Robert Burns. Et, actuellement, les écrivains de couleur trouvent toujours aisément un public de lecteurs pour qui la *colour bar* n'existe pas en art et pour qui ce n'est plus leur ingénuité ou leur étrangeté, mais leur sens de l'humain qui recommande Claude Mac Kay, Langston Hughes, Weldon Johnson ou Richard Wright. Des Antilles françaises, les Négro-Africains, si nous laissons de côté les Dumas de sang mêlé, ne sont entrés dans nos lettres qu'avec André Maran, que couronnèrent les Goncourt pour son *Batouala* <sup>(6)</sup>, et par ses jeunes émules : les Damas, les Gratiant, les Tardon, les Césaire. Mais on peut

(5) Cf. A. ANDRÉ, *Lettres de l'Afrique noire*, in *L'Age nouveau*, n° 25.

(6) RENÉ MARAN, *Batouala*, véritable roman nègre, prix Goncourt 1921. Paris, Albin Michel, 1921.

supposer, comme la notoriété, dans les lettres françaises, ne va qu'à ceux qui viennent la quérir à Paris et s'y font éditer, que c'est à la distance qui sépare leurs îles du cœur de l'Île-de-France, qu'est dû le grand retard qu'ils ont mis à se produire aux tournois de l'esprit. Des raisons analogues, à quoi nous ajouterons que l'Afrique française noire et même Madagascar, bien que plus étendues, sont cependant moins riches en Noirs évolués et capables d'écrire, que les terres antillaises, ont sans doute retardé de même l'Épiphanie des écrivains de couleur élevés à Dakar ou à Tananarive, parmi lesquels je note, outre Paul Hazoumé, qui obtint le prix de littérature coloniale en 1938, Léopold Sédar Senghor, Dim Delobson, Maximilien Quenum, Ousmane Sicé et Birago Diop, pour l'A.O.F., et, pour Madagascar : Rabearivelo, Rabemananjara et Flavien Ranaivo (7).

### I.

Au Congo belge, indépendamment de la récence de notre occupation civilisatrice, tellement postérieure aux établissements des Français à Saint-Louis-du-Sénégal ou à Fort-Dauphin et même à certains de leurs établissements africains du XIX<sup>e</sup> siècle, l'entrée de nos inspirés de couleur dans la littérature de langue française allait être nécessairement retardée par le fait que nous estimerions, à bon droit, on l'avoue en France même, aujourd'hui (8), plus sage de conduire et instruire les masses indigènes dans leurs propres langages que de leur imposer une langue européenne et de former une élite d'artisans

---

(7) Cf. A. ANDRÉ, *op. cit.*, et LÉOPOLD SÉDAR-SENGHOR, *Anthologie de la Nouvelle Poésie nègre et malgache de langue française*, précédée d'*Orphée Noir*, par JEAN-PAUL SARTRE, Paris, Presses universitaires de France, 1948, passim.

(8) Sur ce bon droit, voir l'avis d'un Noir dahoméen dans PAULHA, *Les coloniaux doivent-ils connaître les langues africaines ?* in *Présence africaine*, 1<sup>re</sup> année, pp. 328 et suiv.

exercés, d'instituteurs primaires et d'infirmiers prudents, avant de nous attacher à faire sortir du rang petits-maîtres et beaux-parleurs, avocats ou gens-de-lettres, graine d'agitateurs et de parlementaires <sup>(9)</sup>. Cependant, dans le monde des Noirs attachés de plus près à la personne des Blancs, et malgré l'existence, en terre congolaise, de quatre ou cinq langues mixtes, dites véhiculaires, celle de nos langues nationales qui était à la fois la plus communément parlée et la plus prestigieuse par l'usage qu'on en fait sur la rive gauche du Fleuve, se répandit assez rapidement en forme tantôt plus et tantôt moins correcte. D'autre part et très vite après que notre Paix eût été assurée aux terres où régnaient la traite des esclaves et les guerres intestines avant notre arrivée, les Églises missionnaires, songeant à se planter et, dès lors, à créer leurs clergés de couleur, adjoignirent aux écoles primaires, techniques, spéciales qu'elles dirigeaient déjà pour compte de l'État, des classes d'humanités et de philosophie, de théologie même, effort qu'imiterait, mais en d'autres domaines, la Cadulac, la Fomulac, et d'autres instituts de l'espèce. Et voici que soixante ans à peine ont passé depuis que fut affirmé, à la Rive de Vivi, l'État Indépendant et que nous-nous trouvons, dans les centres congolais, devenus tentaculaires, en présence de Noirs en voie d'évolution qui taquinent la Muse, parfois aimablement, le font ouvertement, trouvent des éditeurs et obtiennent de jurys composés d'écrivains, prix et encouragements...

Et je ne tiens pas compte, en parlant de soixante ans, d'une sorte de confession ou, mieux, de profession d'ordre philosophique écrite en 1910 par le premier prêtre congolais, M. l'abbé Stéphane Kaoze, alors séminariste, à la demande de mon ancien collègue et confrère ès lettres,

---

<sup>(9)</sup> Cf. à ce sujet, E. MOUNIER, Lettre à un ami africain, in : *Présence africaine*, 1<sup>re</sup> année, pp. 37 et suiv.

M. André Hoornaert, et publiée par la *Revue Congolaise*, sous couverture kaki, que patronnait le Ministre Renkin. Cette étude n'avait pas obéi à un besoin d'écrire réellement spontané et n'attendait de la Muse aucune récompense. Je ne m'arrête pas non plus, quel qu'en soit l'intérêt intrinsèque, à cet *Éléphant qui marche sur des œufs*, dont ses parrains, G.-D. Périer et G. Dulonge, nous assurent qu'il est dû à la plume non aidée de l'indigène luba Badibanga et qui obtint de l'Académie française, sur proposition de son secrétaire perpétuel d'alors, Georges Goyau, une médaille de vermeil comme premier texte écrit pas un Noir congolais en doux parler de France <sup>(10)</sup>. Trop luxueusement édité pour être à la portée d'amateurs sans pécune, il ne parvint jamais aux émules possibles de son heureux auteur, et celui-ci, lui-même, ne récidiva point. N'eut pas plus d'influence sur le développement de nos Négro-Africains la publication quasi confidentielle, en 1935, des *Poèmes et Chansons* de Nele Marian <sup>(11)</sup>.

---

<sup>(10)</sup> BADIBANGA, *L'Éléphant qui marche sur des œufs*, préface de G.-D. Périer et G. Dulonge, illustrations de Djilatendo, Bruxelles, L'Eglantine, 1931.

<sup>(11)</sup> NELE MARIAN, *Poèmes et Chansons*, Bruxelles, Édition de l'Expansion Coloniale, 1935.

Voici, à titre indicatif, une strophe de *Kalinga*, berceuse de notre poétesse qui fut mise en musique par E. Delhaes :

J'avais une hutte de paille  
Qui m'abritait depuis longtemps,  
Mais on en fit, après ripaille,  
un feu géant.  
Et pendant la saison dernière  
Le large Fleuve a débordé :  
Notre récolte tout entière,  
Tout fut noyé.  
Dormez, Dormez,  
Tout le village est assoupi.  
Dormez, Dormez !  
Seule au loin Mourou la Panthère  
Jette sa plainte dans la nuit.

NELE MARIAN a encore publié, en 1944, une *Légende du vieux bon Dieu*, étrangère à toute inspiration bantoue.

C'est au cours des années qui précèdent de peu la dernière guerre mondiale et non sans qu'eût joué, fût-ce indirectement, par l'intermédiaire des Amis de l'Art indigène au Congo, l'influence de la Commission pour la Protection des Arts et Métiers indigènes créée par l'arrêté royal du 23 janvier 1935, que l'on vit s'esquisser le mouvement littéraire qui s'affirme aujourd'hui un peu tapageusement au goût de quelques-uns. Dès 1937, en effet, le Comité provincial des Amis de l'Art indigène à Léopoldville organisait un concours de littérature orale entre lettrés de couleur, et ce concours rencontrait la faveur des milieux indigènes. Vingt travaux étaient adressés au jury chargé de partager cinq cents francs de récompense entre les concurrents estimés les meilleurs et parmi lesquels se distingua tout particulièrement M. Émile Disengemoka, instituteur dans la région des Cataractes, auteur d'une étude en français et en kikongo sur les *Fables, Chansons, Proverbes et Légendes* de cette région-là <sup>(12)</sup>. Disengemoka, que nous retrouverons parmi les principaux collaborateurs de la *Voix du Congolais*, obtiendrait encore en 1945, de l'Institut International des Langues et Civilisations africaines de Londres, un prix de deux guinées pour un *Klisto yovo Kanda* en kikongo. Il présentera un *Boula Matari au Congo*, en français, au Concours organisé au Heysel en juillet 1948 <sup>(13)</sup>.

Encouragés par les résultats de leur premier effort dans le domaine envisagé, les Amis de l'Art indigène de Léopoldville instituèrent un second concours en 1938-1939 et primèrent cette fois les *Aventures de Ngoy, héros légendaire des Bangala*, écrites en français par Roger Bolamba, et l'ouvrage primé fut publié, en 1940, dans

---

<sup>(12)</sup> Cf. *Les Arts et Métiers indigènes dans la Province de Léopoldville*, fasc. n° 2, août 1937, p. 8, note.

<sup>(13)</sup> Cf. *Brousse*, organe trimestriel des Amis de l'Art indigène du Congo belge, Léopoldville, 1946, n° 1-2, p. 4, col. 1.

*Brousse*, l'organe trimestriel du groupement, organe qui cessa de paraître en 1941 et ne devait reparaitre qu'en 1945 (14).

Accordant à l'effort des Amis de l'Art indigène un effort convergeant, les missionnaires s'étaient attachés à encourager parmi leurs ouailles le respect de leur littérature orale et le souci d'arriver à la transcrire pour y trouver, plus tard, les meilleures fondations d'un art original et parfait en la forme (15). Singulièrement, les missionnaires catholiques du Vicariat apostolique de Coquilhatville. Dès 1939, trois de leurs élèves participaient au Concours de Littérature indigène organisé par l'Institut International des Langues et Civilisations africaines et y voyaient primer, Isoka, une autobiographie romancée, Bamala, une esquisse d'épopée dont était le héros l'éponyme Mongo, et P. Ngoi, secrétaire de rédaction du périodique indigène de la Mission, une étude sociologique intitulée : *Iso la Bendele* (les Blancs et nous). En 1945, la revue bimensuelle à laquelle je viens de faire allusion organisait un concours de morceaux rythmiques populaires, destinés à former un Manuel classique, et la Mission se préparait à créer un théâtre de pièces empruntées aux légendes et contes des peuplades qu'elle évangélise (16).

Les promoteurs européens de concours littéraires ouverts aux indigènes allaient avoir bientôt un concurrent inattendu. En 1946, le Mwami Mutara III, Charles Rudahigwa du Ruanda, « voulant stimuler l'activité intellectuelle des évolués et leur faire prendre conscience des richesses du Passé », ouvrait un concours littéraire, doté de quinze mille francs de prix, aux auteurs, origi-

---

(14) Cf. *Brousse*, 1940, n° 3, pp. 20 et suiv.

(15) Cf. R.P. HULSTAERT, membre associé de l'Institut Royal Colonial Belge, Note sur l'enseignement des Arts et Métiers indigènes dans les écoles du Vicariat Apostolique de Coquilhatville, in : *Brousse*, 1948, n° 1-2, pp. 11 et suiv.

(16) IDEM, op. cit. (*Ibidem*).



naires de l'Afrique équatoriale belge, de travaux sur les traditions, coutumes et expressions culturelles ancestrales du milieu d'où ils sortent <sup>(17)</sup>. Vingt-six concurrents se présentèrent, dont la *Voix du Congolais* publia les pseudonymes en regard, chacun, du titre de l'ouvrage présenté <sup>(18)</sup>. Les travaux du jury composite désigné par le Prince et qui siégeait partie à Léopoldville et partie à Costermansville et à la Kabgaye, viennent seulement de se clôturer, couronnant une œuvre collective des élèves de quatrième moyenne de Buta sur la littérature orale des Babwa et des Zande; Antoine J. Omari, collaborateur assidu de la *Voix du Congolais*, à Léopoldville, pour un choix de proverbes bakusu; Vénuste Rwabagabo, de Kigali, pour une étude sur la vie de famille au Ruanda; Raphaël Kawende, de Kindu, pour un essai sur l'origine des Lukongo et la révolution des Aluba; Joseph Munyazesa, enfin, sujet du roi-mécène, pour son travail sur les pratiques superstitieuses au Ruanda <sup>(19)</sup>.

○ Vers le même temps, en province du Kasai, le gouverneur Hofkens patronnait également et par deux fois, au moins, des concours littéraires dont l'un, en 1947, attirait l'attention sur Étienne Gandu, pour un petit essai sur les méfaits de l'alcool, qui fut publié dans la *Voix du Congolais* <sup>(20)</sup>, et sur Alphonse Kabasele, pour une étude sur le palmier élaeis, qui reçut la même publicité <sup>(21)</sup>.

○ Cette année même, à peine proclamée la décision du jury qui m'a amené à vous présenter cette étude, la *Voix du Congolais* instituait elle-même un concours littéraire

---

<sup>(17)</sup> Cf. *Revue Coloniale belge*, Bruxelles, n° 17 (15 juin 1946), p. 12, col. 2. Cf. également, *Voix du Congolais*, Léopoldville, 1948 (numéro d'août), p. 321; 1946 (numéro de mai-juin), pp. 368 et suiv.

<sup>(18)</sup> *Voix du Congolais*, n° 14, mars-avril 1947, p. 630.

<sup>(19)</sup> Cf. *Revue Coloniale belge*, 1948, n° 77 (15 décembre), p. 803, col. 1.

<sup>(20)</sup> Cf. *Voix du Congolais*, 1947, n° 14, pp. 592 et suiv.

<sup>(21)</sup> *Ibid.*, 1946, n° 12, pp. 514 et suiv.

doté de mille francs de prix et dont le jury, présidé par notre collègue M. Léon Guébels, ne comprend que des écrivains coloniaux reconnus <sup>(22)</sup>.

Or, je le crois aisément, la revue que je viens de faire des concours littéraires ouverts en l'espace de dix ans, dont cinq passés en guerre, à nos pupilles négro-africains, n'est nullement exhaustive. Elle suffit à montrer l'attrait qu'ils exercèrent et les activités qu'ils durent stimuler. Comme s'ils n'eussent point suffi à combler tous les vœux, un concurrent s'en vint, un jour, courir sa chance en pays de Charleroi, où lui fut accordée une mention honorable pour un drame évoquant le vali Tippto-Tip.

\*  
\* \*

C'est en plein accord avec les Amis de l'Art indigène que les Services de l'Information, installés au Gouvernement général durant l'occupation de la Métropole, provoquèrent, au début de 1945, la fondation d'une revue d'abord bimensuelle, aujourd'hui mensuelle, par les évolués, pour les évolués, revue dont l'influence sur l'entrée dans nos lettres de nos pupilles noirs serait au moins égale à celle de ces concours dont on vient de parler et dont on ne sait trop s'ils évoquent davantage athénées et collèges en temps de « grands concours » ou la province française avec ses jeux floraux et ses prix régionaux.

Le véritable fondateur de la *Voix du Congolais*, le regretté J.-P. Quix, en confia la direction à M. Antoine-Roger Bolamba, lauréat du dernier concours organisé par les Amis de l'Art indigène. Bien qu'il n'eût sollicité que les écrits rédigés en français, le nouveau directeur de revue n'éprouva pas de peine à trouver de la « copie ». De partout, les « papiers » affluèrent, et sur vingt numéros de la revue parcourus à ce seul point de vue, j'ai

---

(22) Cf. *Voix du Congolais*, 1948, n° 31, pp. 442 et suiv.

relevé sans grand'peine plus de cent signatures, dont un bon nombre, sans doute, sont celles de bons élèves sans personnalité, mais dont un certain nombre sont celles d'hommes réfléchis, attachés à la recherche d'un sens pour leur évolution, d'une fin à poursuivre, des moyens d'y atteindre. Il convient de citer parmi les plus féconds de ces jeunes publicistes, outre leur directeur au style protéiforme, Étienne Gandu, Émile Disengemoka, Léon Mongongo, Rufin Mujinga, Antoine-Marie Mobe, Antoine-J. Omari, Mosololi et Pierre Kangudie. La plupart des concurrents de juillet dernier au Heysel sont des collaborateurs de la *Voix du Congolais*. C'est assez dire quelle est son influence sur l'évolution littéraire de nos indigènes.

\*  
\*\*

Aussi bien, le Gouverneur général n'avait-il pas limité à la création de la *Voix du Congolais* ses interventions en faveur d'une instruction et d'une éducation plus poussées des évolués. Et, sans parler de ses initiatives dans le domaine du cinéma éducatif ou, plus récemment, dans la mise de la radiodiffusion à la disposition des indigènes, il avait tenu à provoquer et à subsidier, dans nombre de localités, des bibliothèques pour évolués. Ici aussi, les Missions avaient joint leurs efforts à ceux de l'Administration.

Il est sans doute inutile de souligner l'importance de la multiplication des bibliothèques, à condition qu'elles soient sagement composées du point de vue de l'évolution littéraire des Noirs qui les fréquenteront. On lira avec grand intérêt, sur ce sujet, l'étude qu'en a faite M<sup>lle</sup> Renée Fontainas, auxiliaire sociale, et qu'a publiée, le 1<sup>er</sup> juin 1947, la *Revue Coloniale Belge* <sup>(23)</sup>.

---

(23) *Revue Coloniale belge*, Bruxelles, 1946, n<sup>o</sup> 40, pp. 331 et suiv.

Ajoutons d'ailleurs, à propos des lectures proposées à nos indigènes en voie d'évolution, combien il faut se féliciter de la publication, assurée par de nombreuses Missions, notamment à Léopoldville, Leverville, Coquilhatville, Astrida et Kabgaye, de revues leur destinées et, singulièrement, de la création à Leverville, sous la direction du R.P. Comélieu, d'une petite collection encyclopédique, intitulée *Bibliothèque des Evolués*. Comme les membres de la Commission de Protection, les Amis de l'Art indigène et des personnalités comme le Gouverneur français Brévié<sup>(24)</sup>, le directeur de cette excellente petite collection a parfaitement compris que la méditation de leur littérature orale serait la meilleure préparation de nos écrivains de demain et nous constatons avec plaisir qu'il a su faire place, dans sa *Bibliothèque*, à des contes bakongo et à des contes bambala et en a confié la rédaction à des évolués comme Dieudonné Mutombo<sup>(25)</sup>.

\*  
\* \*

Une autre influence devait encore s'exercer sur la vocation littéraire des indigènes congolais : celle qu'il faut reconnaître à l'exemple donné par les Européens à partir du moment où imprimerie et presse furent assez répandues dans notre Colonie<sup>(26)</sup>. La publication, à Léopold-

---

(24) Cf. *Brousse*, 1939, n° 2, p. 5, col. 2 : notule sur les prix de contes indigènes.

(25) La *Bibliothèque des Evolués*, publiée sous la direction du R.P. Comélieu, S.J., comprend déjà de nombreux opuscules de vulgarisation historique, scientifique, littéraire, morale et pragmatique. Chaque plaquette comporte normalement vingt-huit pages illustrées et est vendue cinq francs.

(26) En 1918, ayant à faire imprimer, en vue de ventes charitables, mes *Trois contes de l'Afrique belge en guerre*, repris plus tard dans mes *Manguiers en fleurs* (Paris, Belles-Lettres, 1923), un poème de circonstance sur le torpillage du s.s. *Élisabethville* et le livret d'une Revue jouée à Kinshasa, il me fallut recourir à l'imprimerie du Gouvernement général de l'Afrique Equatoriale Française à Brazzaville.

ville, Elisabethville, Yakusu, etc., d'œuvres d'Olivier de Bouveignes, de Léon Tonnoir, d'Albert Caprasse, de Jules Minne, de J.-M. Domont, d'A. Rubbens, de J. Sepulchre, d'A. Scohy, etc., celle de revues comme *Cosmo Kin*, dès 1931, et, plus récemment, *Brousse*, *Aequatoria*, *Band*, *Raf*, *Lovania*, *Jeune Afrique*, etc; l'accueil fait par ces revues au collaborateur de couleur, *Band* même ayant donné, en 1945, la traduction flamande par M<sup>me</sup> Tony Quix d'un conte de Bolamba <sup>(27)</sup>; un accueil similaire réservé par *Zaire* aux écrits de l'Abbé Kagame, historio-  
graphe du Mwami du Ruanda, de G. Khonde et de N. Kini, de P. Bara et A. Mavungu <sup>(28)</sup>; la publicité, si timide fût-elle, faite dans la Colonie aux œuvres honorées du prix triennal de littérature coloniale et les accomplissements plus ou moins connus de nos écrivains coloniaux; la bienveillance témoignée à A.-R. Bolamba par les critiques métropolitains et coloniaux à l'occasion de la publication en volume de ses *Premiers Essais*; la place réservée dans *Jeune Afrique*, le très élégant bulletin de la jeune Union Africaine des Arts et des Lettres, à des écrits de René Maran, Léopold Sédar Senghor, Antoine Munongo et Alphonse Kalume, tout cela ne pouvait qu'inciter vivement nos Noirs évolués, scripteurs et francophones, à tenter l'ascension du Parnasse.

L'attribution récente par un Jury métropolitain, composé d'hommes de lettres, d'un prix de dix mille francs à Paul Lomami Tshibamba, l'accueil fait par la presse à cette décision, la publication splendidement assurée par un jeune éditeur à l'ouvrage primé, confèrent à leur effort un éclat aussi vif, sans doute, qu'inattendu.

---

<sup>(27)</sup> Cf. *Band*, Tijdschrift voor vlaamsch kultuurleven, Leopoldstad, Juli 1945, pp. 244-248.

<sup>(28)</sup> Cf. *Zaire*, revue congolaise, Bruxelles, Editions universitaires numéros de juillet 1947 et de février 1948.

II.

C'est au début de 1948 que le Comité organisateur de la Foire Coloniale, qui était projetée pour le début de juillet et devait se tenir dans une des grandes salles du Palais du Heysel, décida, d'accord avec le Ministère des Colonies, de décerner, à l'occasion de cette Foire, un grand prix littéraire à la suite d'un concours réservé aux écrivains de couleur de notre Colonie. Ce prix, d'un montant de dix mille francs, serait attribué au meilleur roman, recueil de contes, nouvelles, fables, etc., comportant une centaine de pages, présenté au Jury. Ce Jury, à l'initiative du secrétaire désigné par le Comité, M. G.-A. Deny, fut composé de M. G.-D. Périer, président, de M<sup>me</sup> J. Maquet-Tombu et de MM. R. Dupierreux, J.-M. Jadot, J. Leyder et A. Vierset, membres. On se mit en rapport avec les services intéressés du Gouvernement général, qui eurent la bonne grâce d'alerter leurs pupilles et d'assurer l'envoi, en temps voulu, de leurs textes.

Vingt manuscrits nous furent adressés de là-bas, dont voici l'inventaire dans l'ordre d'arrivée dans notre boîte aux lettres :

- Boula Matari au Congo*, par Emile Disengemoka;
- Contes*, de Charles Liangui;
- Humour et Contes*, deux cahiers, par Salmon-Arnaud Makonga;
- Humour et Contes*, deux cahiers, par Jean-Nicolas Kassika;
- Fables congolaises*, par Salomon Tukenga;
- Sans titre, par Alphonse Kalume;
- Sans titre, par Maluta;
- Contes*, par Dominique Zangabie;
- Essai sur la Vie et les Mœurs des Mongo*, par A. R. Bolamba;
- Lectures à l'usage des Écoliers*, par Gratien Nkoba Dongala;
- Ngando*, roman, par Paul Lomami Tshibamba;
- Le Dragon à trois têtes*, roman illustré, par Charles Samudju;
- Sans titre (fables), par Joseph Lippens Mvita;



*Samba-a-kyà-Buta*, coupures de journaux, par Bonaventure Makonga;

*Kongono*, roman, par Maurice Kasongo;

Sans titre, par Jacques Bamwenela;

Sans titre, avec photos dans le texte, par Alfred-V. Maculo;

Sans titre, par Alphonse Kandi;

Sans titre, par Mathias Mowi.

La première réunion du Jury eut lieu le 9 mai. On y distribua les manuscrits entre les membres et l'on en organisa la « tournante ». La délibération finale, après lecture par un lecteur de métier des manuscrits retenus par les membres du Jury, eut lieu le 15 juillet et le prix fut attribué à M. P. Lomami Tshibamba, par trois voix contre deux favorables à M. Kasongo. La Presse métropolitaine accorda une attention toute particulière à cette compétition, certains de ses organes allant jusqu'à reproduire la photographie du lauréat, qui fut interviewé par un envoyé de l'Agence Belga. Quant à la Presse coloniale, j'y ai relevé notamment une interview du lauréat par un journaliste anonyme et une seconde interview signée par Bolamba. Le dernier numéro reçu, au moment où j'écris, de la *Voix du Congolais*, annonce un déplacement de ce bon Tshibamba, vers l'Ubangi de sa mère, comme un événement d'intérêt général <sup>(29)</sup>.

*Ngando* vient de paraître aux éditions G.-A. Deny, et l'édition originale comprend 50 exemplaires sur grand papier de Hollande van Gelder, tous nominatifs, 150 exemplaires numérotés sur papier vergé pur fil et 1.300 exemplaires numérotés sur vélin. Jamais lauréat blanc du prix triennal de littérature coloniale ne fut l'heureux objet de telles attentions.

\*  
\*\*

Né à Brazzaville en juillet 1914, d'un père muena lulua et d'une mère gbandi des environs de Libenge, Lomami

---

(29) Cf. *Voix du Congolais*, novembre 1948, p. 479.

Tshibamba ne vint résider au Congo belge que vers 1921. Après quelque temps passé au lac Léopold II, ayant perdu sa mère, il entre à l'Institut Saint-Joseph à Kinshasa et s'y distingue par des goûts girovagues que ses maîtres ont grand'peine à combattre. En 1928, il passe au petit-séminaire de Bata-Kiela, où il lit du Jules Verne, parvient en quatrième latine mais, soudainement frappé de surdité complète, doit renoncer au sacerdoce, auquel il avait aspiré. Rentré à Léopoldville, son état s'améliore peu à peu. Il s'initie alors aux agilités et aux habiletés de la dactylographie et cumule bientôt les fonctions de rédacteur à la *Croix du Congo*, qu'éditent les Pères de Scheut du Vicariat du Pool, avec un emploi à la Compagnie du Kasai, d'abord, à la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo, ensuite, dans les services du Gouvernement général, enfin. Il collabore aussi, mais assez discrètement, à la *Voix du Congolais*, rappelant volontiers qu'il y a notamment publié une étude : *Quelle sera notre place dans le monde de demain ?*, qui aurait, à le croire, posé avant tout autre le problème du statut à donner aux évolués. Quelqu'un qui le connaît bien m'en disait récemment : « Il pense plus qu'il n'écrit », ajoutant aussitôt : « et c'est le moins dirigé et le moins corrigé des gendellettres du crû ».

Si notre Tshibamba, dans le silence favorable à la concentration où le confine plus ou moins sa demi-surdité, peut brasser la pensée à longueur de journée, il y ressasse aussi, sans doute, les souvenirs gardés de sa première enfance, et c'est même de là, il en a fait l'aveu au cours d'une entrevue avec un journaliste, que nous vient son *Ngando*, si propre à détourner les enfants de riverains, que tente l'école buissonnière, des rives infestées de sauriens monstrueux dont s'entoure le Pool. Car, on le sait ou, du moins, l'homme de couleur le croit, il est des hommes doués du pouvoir d'asservir à leurs secrets « maugrés » gavials et caïmans. Ravi, au cours d'une

escapade avec d'autres « Poulbots », par un de ces sauriens en puissance de sorcière et transporté par lui dans le monde des Sabbats pour y être mangé, le jeune Musolinga n'esquivera la marmite qu'à l'aide de son père et de quelques amis eux-mêmes assistés par quelques bons génies qu'a mis à leur service un bon devin-médecin. Mais, et ici, sans doute, Lomami Tshibamba se venge aimablement de ses éducateurs : l'enfant et ses sauveteurs ne parviendront jamais à la case où une mère les attend dans l'angoisse. Car, pour avoir enfreint une consigne de silence dont les génies du bien faisaient une condition de leur intervention, ils vont se vider soudain de toute leur substance et se volatiliser comme de vrais « Napus ». Malgré tout, Ngando a vaincu.

Lomami Tshibamba nous conte cette aventure avec un tel entrain et de telles habiletés, qu'on pourrait se demander s'il ne regrette point le temps où il croyait qu'elle lui pût arriver ou arriver à d'autres à son intervention. N'écrit-il pas : « Actuellement, c'est-à-dire à cette époque où agonisent les traditions et le génie bantous, tout est gâté... Et nous nous trouvons au milieu des esprits rendus plus méchants à notre égard et plus actifs par le courroux des mânes des aïeux... Tout ça à cause des Blancs !... Les amulettes qui protégeaient notre corps n'ont plus d'effet sur les esprits... Les féticheurs n'ont plus de pouvoir !... ».

Mais, de tout ce passé, dans la mesure du moins où il n'a pas encore été exorcisé, l'auteur ne regrette rien. Sa fable montre bien que sorciers-empoisonneurs et devins-guérisseurs sont également nocifs. Et si le fabuliste ne malmène aucunement, dans le corps de son récit, les croyances ancestrales sans quoi son aventure ne se concevrait point, il sait parfaitement, et son avant-propos le prouve abondamment, combien nos conceptions sur la causalité et la moralité diffèrent de celles des siens et leur

sont préférables. Il traite de « balivernes », au cours de l'entrevue dont j'ai déjà cité l'une ou l'autre donnée, les contes à morale qui lui furent contés durant sa prime enfance. Mais, en artiste né, sentant qu'il doit entrer entièrement dans le jeu auquel il nous convie, il écrit en fidèle à ses immémoriaux une histoire du temps de sa fidélité et dont tous les héros de couleur sont fidèles.

On se tromperait encore à prendre Tshibamba pour un Noir mécontent de nos accomplissements et de notre tutelle parce qu'il lui a plu d'évoquer de-ci de-là quelques brutalités de policiers à nos gages, d'attribuer des mesures pleinement justifiées à une servilité de notre administration envers le Capital et, enfin, de rapporter, dans toute sa crudité, une complainte des détenus de la prison de Ndolo.

Tout d'abord, ce texte non inventé, uniquement rapporté ;

Ndolo ! Mboka ya Mpasi...

est-il plus effarant que celui de la complainte des temps léopoldiens :

Y'en a qui font la mauvais' tête

A leurs parents...

dont Édmond Picard qualifia l'auteur de Tyrtée à la dent dure <sup>(30)</sup> quand il la publia dans son *En Congolie* ? Et tout n'est-il pas bien qui s'achève en chansons ?

Les passages épinglés dans le texte de *Ngando*, et qui seraient de nature à nous faire douter du loyalisme de l'auteur, relèvent uniquement de l'art avec lequel Lomami Tshibamba entre, si l'on peut dire, dans la peau de ses héros et nous débite le conte comme s'il était l'un d'eux. Il rend d'ailleurs hommage, en des textes formels, aux

---

<sup>(30)</sup> E. PICARD, *En Congolie*, 2<sup>e</sup> édit., Bruxelles, P. Lacomblez et V<sup>o</sup> F. Larcier, 1896, pp. 145 et suiv.

efforts accomplis par les nôtres, là-bas, pour libérer ses frères du règne de la Peur et pour les intégrer dans une économie libérale et prospère. Il attribue d'ailleurs les plus hautes qualités de l'esprit et du cœur au seul Blanc qu'il ait mis en scène <sup>(31)</sup>.

Habilement composé, alertement conté, *Ngando* se lit aisément et attache son lecteur. Et, sans être toujours d'une correction parfaite, signe d'authenticité, la langue du conteur est claire et distinguée, colorée sans excès, riche sans sacrifice au goût des débutants pour les vocables rares, et pleine de mouvement quand il sied qu'elle l'évoque.

\*  
\*\*

Il ne me paraît pas que le cas Tshibamba soit seul intéressant à retenir ici, parmi ceux qui nous furent soumis durant la Foire. C'est que l'heureux lauréat du concours de juillet ne fut pas seul à sortir des voies déjà tracées par les *Jeune-Congo* en matière littéraire : le recueil anthologique du légendaire oral ou l'essai trop souvent semblable, à notre gré, à l'amplification de nos joutes scolaires. Deux concurrents retinrent, à ce point de vue important, l'attention du Jury : Maurice Kasongo et Charles Samudju, mais Kasongo surtout.

Kasongo, que les noms de ses héros m'incitent à croire Mongo, réside à Léopoldville, employé par les Services de l'Agriculture et de la Colonisation du Gouvernement général. Son manuscrit, aussi peu adéquate-ment intitulé : *Kongono, esclave des démons de la forêt*, que le serait la *Tétralogie* de Richard Wagner si on l'intitulait : *Siegfried chez Albéric*, frise vraiment l'épopée.

Deux enfants, dont la venue étonne la vieillesse de leurs deux géniteurs, en seront les héros, élevés tous les deux

---

<sup>(31)</sup> LOMAMI-TSHIBAMBA, *Ngando* (le crocodile), Bruxelles, G.-A. Deny, 1948, p. 72.

dans la crainte des Ndoki, tous les deux imprudents, victimes d'un envoûtement, égarés en forêt, soumis à une épreuve par une fée bienveillante. L'un en sort victorieux et comblé de promesses par celle qui l'éprouva. Le second se dérobe. Entretiens, les parents se sont mis à leur recherche, échouent dans leur effort et meurent de leur échec. Le jumeau malchanceux va rester prisonnier des nains de la forêt. Son frère, plus heureux, enlevé par une colombe, se trouve transporté dans les terres du Nord, où, après des épreuves rappelant celle de Psyché ou celle d'Elza de Brabant, dans le *Lohengrin* de Wagner, il pourra prendre femme, provigner, prospérer. Ainsi devenu grand chef, et chef européen, Éloi va envoyer vers la terre où son frère est toujours prisonnier, une mission coloniale et civilisatrice. Celle-ci est combattue par les Noirs ignorants et qu'instiguent à l'envi sorciers et féticheurs également malfaisants. Mais la Paix surgira de l'horreur des combats. Les jumeaux se retrouveront et loueront d'une seule voix la Belgique et ses Rois, de qui les Congolais « ont reçu tout ce qu'il faut pour devenir un grand peuple ».

Il est inutile de souligner combien, chez Kasongo, le conformisme spirituel et le loyalisme politique apparaissent indiscutables.

La lecture de son œuvre, rarement incorrecte, est des plus attachante et l'on en détacherait sans peine de très belles pages, comme la leçon du vieux père sur les vertus de la foudre, l'éloge de la coutume, la quête du copal, l'enlèvement d'Éloi, le mariage d'Éloi et, malgré les poncifs que l'on pouvait attendre, en ce dernier sujet, l'éloge de la Belgique coloniale et de ses Rois. Je souhaite sincèrement qu'après s'être relu, l'auteur trouve éditeur, pour le bien de tous ceux que *Ngando* a mis en appétit.

Moins développée, l'œuvre de Samudju, que je crois originaire du bassin de l'Ubangi et qui est attaché, dans



le secteur privé, à un bureau technique établi à Léopoldville, paraît se détacher moins de la *Weltanschauung* des Négro-Africains. Malgré des influences bibliques ou chrétiennes faciles à déceler, la doctrine de l'auteur reste nettement celle dont vécurent ses pères, à moins que, comme Tshibamba, il n'ait voulu écrire au nom de ses héros et ne les juger point. Tel semble être d'ailleurs l'avis de son préfacier, A.-P. Akele, qui voit dans le Dragon à trois têtes une reconstitution d'une conception du monde qu'il ne veut point juger. Le style de Samudju, coloré sans surcharge, élégant sans afféterie, relevé sans trop de recours aux sémantèmes rares, n'appellerait que peu de corrections en cas de publication.

Un jury de gens de lettres chargé d'attribuer un prix de littérature ne pouvait pas retenir, quel qu'en fût l'intérêt, des recueils de traductions d'œuvres impersonnelles, sans aucun apparat historique ou critique, sans commentaire d'ensemble ni commentaire courant. C'est ce qui lui a fait écarter toutes les œuvres où l'on aurait vainement cherché l'accomplissement d'un effort créateur, envois des Leangui, Kassika, Makongo, Tukenga, Kilola, Zangabie, Maculo et autres traducteurs de proverbes et de fables appartenant au fonds immémorial des clans, d'autant plus que la langue laissait beaucoup à désirer.

Tout de même le Jury crut-il devoir laisser hors concours les *Essais* que lui avaient adressés les Antoine Bolamba, les Disengemoka, les Nkoba Dongala, non que l'essai ne puisse être un genre littéraire, mais parce que personne, parmi les concurrents, n'avait la formation que nécessite l'essai pour être original et, pour peu qu'on ait le souci de la forme, matière à réelle œuvre d'art. A vrai dire eût-on pu préciser davantage, dans les règles du jeu, la nature des œuvres qui y seraient admises, ce qui vient d'être fait, à Léopoldville, pour le concours organisé par la *Voix du Congolais*. Si on l'eût fait, sans doute eussions-

nous dû compter parmi les concurrents aux mains pleines de promesses ce brave Bolamba, dont il me faut maintenant vous dire la vie et l'œuvre, à peine d'être incomplet et même un peu injuste.

\*  
\*\*

Né à Boma, il y a quelque trente ans, d'un milicien issu du peuple des Mongo, Antoine-Roger Bolamba, ses études primaires et moyennes achevées sous la conduite des Frères de la Doctrine chrétienne, entra dans les bureaux de la Foréami. Distingué par M. le Gouverneur Maquet, Président, à l'époque, de l'Association des Amis de l'Art indigène, il fut attaché à la rédaction de la revue *Brousse*, qui publia son *Moni Bambu* en 1939 et ses *Aventures de Ngoy* en 1940.

Attaché, durant la guerre, aux bureaux de l'Information du Gouvernement général, le regretté J.-P. Quix le fit passer, dès la création de cette jeune revue, à la rédaction de la *Voix du Congolais*, où, indépendamment de nombreux éditoriaux, commentaires et échos, il publia une étude sur la Musique et les Noirs, où il n'est pas sans intérêt de noter qu'il réclame des autorités européennes la création d'écoles où ses congénères puissent acquérir les techniques nécessaires à la mise en valeur de leur sens musical inné, un éloge funèbre du Gouverneur Eboué, une étude sur le peintre de couleur Mongita, un conte de Noël et de nombreux poèmes. Il préparait en même temps une nouvelle intitulée : *L'Échelle de l'Araignée* et même un roman : *La Forêt qui parle*. Il allait réunir, sous le titre peut-être un peu trop bourgeois de *Premiers Essais* (Élisabethville, « Essor du Congo », 1947), ses œuvres poétiques, préfacées avec la plus lyrique confraternité par notre collègue M. Léon Guébels et saluées, dans les revues métropolitaines, par des textes non moins épris de M. G.-D. Périer, qui émit, à cette occasion, le regret de voir réserver aux nationaux belges la plupart des prix

littéraires institués en Belgique, comme si, pour relever du statut congolais, nos pupilles de couleur n'étaient point sujets belges.

Avec moins de lyrisme, sans doute, dans le jugement qu'il publie dans le *Courrier d'Afrique*, le R.P. Esser, de la Mission lazarisite du lac Tumba, après nous avoir rappelé que les *Premiers Essais*, bien qu'ils soient répartis en Souvenirs, Émois et Rêveries, ne comptent que 480 vers, nous assure qu'A.-R. Bolamba n'est pas précisément un poète d'instinct, mais que jeune et bien doué, il « fait » de la poésie un peu à tout propos, non sans souffle d'ailleurs, mais le souffle assez court, ni sans recherche de la forme, mais d'une forme que ne répugne pas assez la cheville. On trouve dans les *Essais*, ajoute à peu près notre auteur, des passages heureux, justes et délicats, mais il faut, pour y voir un poème véritable, en jeter au panier d'importantes parties. Et le critique dont je viens de résumer le jugement, d'achever son écrit en reproduisant ceci qu'il estime le meilleur de l'œuvre critiquée :

#### Le Hibou.

Quand tu pleures, Hibou, on n'ose fermer l'œil.  
Ton accent démoniaque est voilé de mystère.  
Ton visage hideux est vil et sans pareil.  
Tu mènes chaque jour une existence austère.  
C'est toi le messager préféré des Esprits  
Et portes sur ton dos l'implacable anathème  
Dont souffrent nos défunts qui semblent être pris  
Dans le piège maudit de l'Abandon suprême...  
Tu dévores la chair de bien des malheureux.  
Le festin que tu fais est rempli de tristesse.  
Le sang frais que tu bois ne te rend pas heureux.  
Au contraire, ta fin sera sombre détresse.  
Tes crimes jusqu'au ciel montent avec le vent.  
Leur poids finira bien par tomber sur ta tête.  
Le soir, sous tous les toits, on murmure souvent  
Des propos dédaigneux qui feront ta défaite.

Et, certes, la pièce est-elle d'inspiration bantoue au suprême degré, mais que de maladresse dans l'expression verbale d'une pensée qu'elle embrume au lieu de la cerner! Que d'asservissements de l'épithète à la rime !

G.-D. Périer a préféré citer, après Olivier de Bouveignes, une *Chanson triste* dont certaines cadences évoquent, assurent-ils, Maeterlinck ou Verlaine :

J'étais parti... A mon retour,  
J'ai dû demander après elle.  
Un oiseau me frôlant de l'aile,  
M'a dit : morte depuis un jour.  
J'étais parti... Où est l'anneau  
Qu'un soir elle devait me rendre  
Si le trépas venait la prendre  
Comme un poisson qu'on sort de l'eau ?  
J'étais parti... Je suis tout seul  
Désormais pour pouvoir lui dire  
Qu'après elle mon cœur soupire,  
Que je voudrais voir son linceul.  
J'étais parti... Le seul soutien  
Que j'avais encore sur la terre,  
Je veux dire : ma tendre Mère,  
Je l'ai perdu. Je n'ai plus rien.

mais où nous regrettons l'élision un peu trop familière du 4<sup>e</sup> vers, la comparaison déplacée du 8<sup>e</sup> et l'épouvantable cheville de l'antépénultième, sans compter le « linceul » que, seule, appelle la rime.

G.-D. Périer cite également *Les Ouvriers*, où l'on retrouve un peu la manière de Coppée, également sensible dans la *Demeure de Famille* :

La demeure de ma famille  
Était construite en terre grise;  
Elle avait des fentes partout,  
Où se cachaient de grands lézards,

où, déjà, le poète a rejeté la rime. Et je louerais encore, en toute sécurité :

Kapinga, c'est pour vous cette belle tomate,  
La mangue que voici dont vous aimez l'odeur.  
Acceptez ce bijou, ce beau mouchoir de tête.  
Ce sont là des présents que vous offre mon cœur !

qui a tous les caractères d'une parfaite adaptation bantoue des beaux vers verlainiens :

Voici des fruits, des fleurs, des feuilles et des branches  
Et puis, voici mon cœur qui ne bat que pour vous...

n'étaient les incohérences et les maladresses qui déparent la suite du morceau. Et je louerais aussi le *Coucher de l'Étoile*, quelque peu inspiré du poème wagnérien, malgré le caractère cliché de nombre d'épithètes et certain *e* muet détonnant dans le système métrique de la pièce, si je ne craignais un peu de rendre à Bolamba le très mauvais service que l'on rend au talent en louant sans mesure ses premières promesses.

J'hésite quelque peu à suivre le R.P. Esser quand je le vois dénier à notre Bolamba ce qu'il appelle l'inspiration. Nous ne sommes plus au temps où les anciens portaient les œuvres du génie à l'actif d'un démon. Notre homme a le sens du beau dans tout ce qu'il observe en soi ou hors de soi, comme dans tous les moyens d'exprimer la pensée que met à sa portée la langue, cette technique. J'hésite même encore à souscrire au reproche que fait à Bolamba l'excellent lazariste, de se laisser absorber par un souci de la forme qui brise son élan, que briserait moins, sans doute, le recours à la prose comme moyen d'expression. C'est plutôt à une connaissance encore insuffisante des ressources de la langue et des règles du langage poétique, à une résignation trop aisée à l'usage des licences et des modernités, à une facilité d'assimilation et d'imitation compromettante pour l'originalité et la sincérité dans le

choix du sujet et dans son développement, que je rattacherais le plus volontiers les échecs du poète. J'ajouterais d'ailleurs tout aussi volontiers que devenu polygraphe à la suite d'un choix sans doute déterminé par l'extrême souplesse de son jeune talent, il a subi un sort analogue à celui du beau page Siebel de la Jeune Belgique, trop absorbé par ses tâches directrices pour donner à son œuvre lyrique personnelle les soins que donneraient aux leurs Rodenbach, Van Leerberghe, Verhaeren, Giraud, Gilkin et ses autres amis.

J'ai d'ailleurs l'impression, et ce que je dis ici s'applique à toute l'équipe de nos *Jeune Congo*, que les encouragements qui leur furent donnés par une critique facile en ses admirations, de par l'étonnement dont elle était saisie, et des prix littéraires à un âge de talent où nous nous contentions de couronnes de papier, ont pu jouer le tour que jouèrent à Feydeau, si j'en crois un feuilletoniste du *Figaro* <sup>(32)</sup>, les éloges décernés par Sainte-Beuve, George Sand, Gautier et Baudelaire même, à sa pauvre *Fanny*, et que joue à bien d'autres, suivant le même auteur, l'institution des prix. Ce n'est pas tout à fait leur faute s'ils ont fait leur entrée dans les lettres françaises avant d'être nantis des techniques adéquates à l'expression parfaite de leurs trances devant la Beauté. Mais, avant de conclure de leur insuffisance et de leur témérité, d'ailleurs toutes relatives, à une faute quelconque de leurs éducateurs, il faut pousser plus loin l'analyse de leur cas. Nous tâcherons de le faire à la clarté de reproches qui leur sont faits ailleurs par leurs frères de race et confrères ès lettres des mouvements représentés par *Présence africaine* <sup>(33)</sup>.

---

(32) A. ROUSSEAUX.

(33) Tel est le titre d'une revue publiée à la fois à Paris et à Dakar, sous le patronage d'A. Gide, P. Rivet, P. Maydiou, Th. Monod, E. Mounier, C.-S. Senghor, P. Hazoumé, Richard Wright, J.-P. Sartre, A. Camus.



III.

Je ne doute pas que dans le monde de ces écrivains Noirs qui sont l'aboutissement d'une culture déjà longue, si bien que la plupart sont universitaires et que plusieurs représentent les vieilles colonies où ils furent élevés sous le toit du Palais Bourbon, on ne s'accorde à reconnaître les faiblesses techniques de nos *Jeune Congo*, ni même qu'on ne s'en empare pour nous les reprocher. On s'y réclame sans doute de l'art surréaliste, mais celui-ci, comme Sartre vient de le faire observer, suppose toute une méthode avec apprentissage, exercice, mise en route <sup>(34)</sup>. D'autre part, André Gide, qui patronne l'équipe et qu'elle tient pour un Maître, est-il sûrement celui des écrivains français qu'honore notre temps, qui a le mieux défendu les règles poétiques. Ne nous assure-t-il pas, dans les fines analyses qu'il nous présente comme *Interviews imaginaires* <sup>(35)</sup>, qu'aucune poésie ne peut se passer de lois <sup>(36)</sup>; que, sans doute, il n'est point de règle poétique qui ne soit artificielle, tantôt plus, tantôt moins, mais que ne l'est aucunement et ne doit jamais l'être le parti qu'en tire le poète <sup>(37)</sup>; qu'en supprimant la rime et l'attente de la rime, on sacrifie cet élément exquis de la joie poétique dont parle Auguste Dorchain : la surprise <sup>(38)</sup>; qu'à la différence des Grecs et des Latins et des Anglo-Saxons, les Français ne trouvent guère dans le nombre, le poids

---

Aimé Césaire, M. Leiris, sous la direction de M. Alioune Diop. La Revue, qui paraît assez irrégulièrement, est extrêmement intéressante pour tous ceux qui se penchent en humanistes chrétiens sur l'immense infortune des races africaines.

<sup>(34)</sup> In : *Orphée Noir*, préface de l'*Anthologie* de SENGHOR, cf. supra. sous note (7).

<sup>(35)</sup> A. GIDE, *Interviews imaginaires*, Paris, Gallimard, 1942.

<sup>(36)</sup> *Id.*, *ibid.*, p. 128.

<sup>(37)</sup> *Id.*, *ibid.*, p. 129.

<sup>(38)</sup> *Id.*, *ibid.*, p. 133.

ou l'accentuation des syllabes d'éléments de contentement de nature à suppléer aux charmes incantatoires de la rime; que, sans doute, chaque poète peut choisir le tremplin qui lui convient le mieux et trouver « réponse personnelle » aux problèmes qui se posent à lui <sup>(39)</sup>; mais que, de toute façon, l'esprit ne s'élevant que sur de la résistance, une poésie *ad libitum* est une poésie sans art <sup>(40)</sup>. D'ailleurs, ajoute Ménéalque, si aucune force intérieure ne vous oblige ou ne vous guide, reste encore une solution : c'est de renoncer... A la Poésie ?... Jamais, mais aux vers, en faveur de la Prose... ou de la vie <sup>(41)</sup>. Et l'auteur d'ajouter, pour celui qui l'écoute « imaginai-  
rement », ceci, que je voudrais, très fraternellement, faire entendre à nos jeunes écrivains de couleur : « Reprenez vos vers. Contentez-vous moins aisément. Étudiez les divers états de Mallarmé, de Baudelaire : vous verrez que leurs plus beaux poèmes sont aussi les plus travaillés » <sup>(42)</sup>.

Mais ce n'est point au sujet de formes un peu lâches que *Présence africaine* cherche querelle à la *Voix du Congolais* et, pour être logique, devrait bien quereller Lomami Tshibamba et Maurice Kasongo. Ce qu'elle reproche à nos *Jeune Congo*, c'est leur plate soumission au « chosisme » crispant et au paternalisme des dirigeants que nous sommes <sup>(43)</sup>.

Le chosisme crispant n'est rien que la tendance, chez les Européens amateurs d'exotisme et chez les Noirs pliés à leurs curiosités, à dire, par exemple : « un mur, un figuier, une plante grasse, un évolué », tendance à laquelle, sans doute, si elle pouvait parler, la plante grasse reprocherait un « personnalisme » éhonté. Quant au

---

<sup>(39)</sup> A. GIDE, *Interviews imaginaires*, Paris, Gallimard, p. 136.

<sup>(40)</sup> Id., *ibid.*, p. 148.

<sup>(41)</sup> Id., *ibid.*, p. 149.

<sup>(42)</sup> Id., *ibid.*, p. 151.

<sup>(43)</sup> Cf. *Présence africaine*, n° I, p. 179; Revue des revues, sous la signature de JACQUES HOWLETT.

« paternalisme », nous le connaissons déjà par l'usage qu'on en fait, dans l'étude, aujourd'hui, des problèmes ouvriers.

Aussi bien le milieu d'où nous viennent ces critiques est-il singulièrement influencé, en matière philosophique, par l'existentialisme de Sartre, au point de vue culturel et, singulièrement, littéraire, par le surréalisme à la André Breton, dans le domaine politique, par le communisme marxiste en ses plus récentes orchestrations moscovites. Et tous ceux qui ont quelques clartés sur ces trois mouvements savent avec quel ensemble ils tendent à la même fin qui n'est que subversion de tout ce que l'Occident a toujours estimé raisons de vivre supérieures à la vie elle-même. Mais ce magma idéologique et actif ne fût-il pas ce qu'il est, que ses tenants de couleur qui ont cru découvrir, aux États-Unis d'Amérique ou dans les Colonies françaises, des raisons de s'y tenir, seraient sans compétence comme sans qualité pour juger de l'intérêt qu'auraient nos indigènes à suivre leur exemple ou pour leur reprocher, en les humiliant, une fidélité où ils trouvent leur profit.

\*  
\*\*

On ne s'étonne guère qu'après avoir souffert, à travers quelques siècles et plus de générations d'ancêtres qui le préparent, les maux de l'esclavage, de la ségrégation, de la haine raciale froidement organisés par des générations des mêmes hommes blancs parmi lesquels il vit sans incorporation naturelle ou mystique, le Noir Bigger Thomas, le héros de Richard Wright, détaché à la fois par un caprice du sort de toute tradition et de toute religion, soumis à la fois à toutes les impulsions de son triste-complexe et aux provocations d'un milieu où se tord la torche en croix du Ku-Klux-Klan, méprise la dévotion d'enfance de sa mère, repousse la compassion patronale d'un Dalton, ce financier homme d'œuvres, aux yeux de

qui la loi de l'offre et de la demande prime toutes celles de l'amour, se résigne à avouer le viol qui lui est reproché et qu'il n'a pas commis, parce qu'en avouant, il méprise et s'affirme enfin. Et l'on comprend de même, pour les mêmes raisons, que ses frères se reconnaissent en lui et se laissent séduire par la pitié de Sartre et l'alliance possible entre eux et tous ceux-là qui ne voient d'évasion de la ségrégation que dans la Révolution, condition préalable de tout nivellement <sup>(44)</sup>.

Quant aux Noirs antillais et à leurs frères issus des communes coloniales dites de plein exercice de la côte africaine, élevés en français, les uns depuis des siècles, les autres depuis des lustres, admis à recevoir l'enseignement des lycées, de normale et d'ailleurs, où ils ont rencontré leurs semblables, leurs frères dans tous les étudiants sans solides attaches avec la vieille France, ils furent, comme eux, séduits par toutes les nouveautés et surtout par celles-là qui facilitent l'accès aux carrières politiques, refuge des porteurs de peaux d'âne en surnombre. C'est pour cela, sans doute, que la toute récente *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, composée par Léopold Sédar-Senghor, professeur de couleur à l'École nationale de la France d'Outre-mer, et précédée d'un *Orphée Noir* de J.-P. Sartre, a surtout accueilli de jeunes surréalistes, généralement communisants. Comme, d'autre part, la tactique révolutionnaire de ces mouvements consiste à faire appel à tous les mécontents et tirer argument de tous les mécontentements, malgré la générosité traditionnelle de la France pour l'homme de couleur que vantait récemment, dans une belle conférence, le bon René Maran, tous ces jeunes gens semblent avoir adopté le sourd mécontentement des Noirs américains, celui des juifs, victimes de leur errance dix-neuf

---

(44) Cf. RICHARD WRIGHT, *Un Enfant du Pays* (Native Son), roman traduit de l'américain par H. Bokanowsky et Marcel Duhamel, Paris, Albin Michel, 1947.

fois séculaire, celui des ségrévés et des humiliés, réels ou prétendus, de l'univers entier, pour conforter le leur, issu, non de l'esclavage ou de la ségrégation, mais uniquement d'un maintien séculaire dans le prolétariat <sup>(45)</sup>. Aussi rejettent-ils, comme une forme sociale et seulement déguisée du Césarisme où l'appareil de la Dictature est remplacé par les manifestations de la sympathie <sup>(46)</sup>, ce fameux paternalisme par quoi ils reprochent à nos *Jeune Congo* de se laisser embobeliner.

Combien je les préfère quand, affirmant leur race que de mauvais avocats niaient pour les défendre du racisme hitlérien, ils réclament pour elle, au nom de l'humanité, d'être traités en hommes, aux hommes de toutes les races d'aimer en eux les hommes de leur race, même quand ils expriment cette prétention juste sous la forme un peu vive que lui donne en leur nom M. Arnold Mandel, quand il écrit :

...La situation des Noirs des États-Unis est tragique, surtout parce que trop d'entre eux sont, si je puis m'exprimer ainsi, des nègres négatifs qui voudraient être des Blancs, devenir, de persécutés, des persécuteurs. Et la réaction de ceux qui se réfugient dans le quiétisme romantique des *négro spirituals*, qui demeurent claustrés dans un Harlem moral sublimé parce qu'ils pensent que, de toute façon, ils ne pourront jamais en sortir, n'est guère préférable. Les deux attitudes procèdent d'un postulat raciste, soit pour l'accepter tel quel, soit pour le retourner...

Dans ses *Réflexions sur la question juive*, Sartre invite les Juifs à être des Juifs authentiques, non pas en fonction d'un particularisme idéalisé, mais parce que le judaïsme, la condition juive représentent leur humanité en situation et, partant, qu'il faut qu'ils en tiennent compte, même (et surtout) s'ils sont désireux de consolider leur condition.

---

<sup>(45)</sup> Cf. aussi, du MÊME AUTEUR, Naissance d'un roman nègre, in : *La Nef*, revue mensuelle, Paris, Albin Michel, n° 44 (juillet 1948), pp. 43 et suiv.

<sup>(46)</sup> G. MAUGO, suivant J. HOWLETT, in *Présence africaine*, n° IV, p. 728.

Sans vouloir soutenir des raisonnements à coups de parallèles sommaires, je crois cependant que *grosso modo* la question se présente avec des données similaires pour les Noirs. Quant au Blanc, pour observer à l'égard de son interlocuteur noir une attitude en accord avec de réelles exigences morales, il devra prendre exemple sur le comportement des femmes blanches qui ont choisi de devenir les compagnes d'hommes noirs. La maîtresse blanche d'un nègre, pour peu qu'elle l'aime, ne fait pas abstraction de la race à laquelle appartient son amant. Elle aime le nègre qu'il est... Si cette attitude érotique pouvait être transposée sur le plan social, le déclin du racisme serait proche (47).

La Race ne compte pas, nous disait l'autre soir M. René Maran, qui venait de nous présenter la compagne française de vingt-cinq ans de bonheur : c'est le Cœur seul qui compte. Or, il avait raison. Mais ce n'est pas chez nous, en terre de Congolie, qu'un homme blanc a écrit : « Le Nègre est une brute créée avec le langage articulé et des mains pour pouvoir servir son maître : l'homme Blanc » (48). Et, fort heureusement, nos pupilles africains n'ont aucune raison de rougir ou de trembler dans l'ambiance que leur fit notre geste africaine. Chez nous, le Cœur a compté.

\*  
\* \*

Si quelque négrier, en des temps abolis, issu de nos provinces, toucha la côte d'Angole, personne n'en a gardé le moindre souvenir, là-bas, sous l'Équateur. Mais on y pense encore, à combien juste titre, à notre effort guerrier pour bouter les Arabes hors de leurs terres de chasse, et de notre victoire. On y jouit surtout de la paix établie, de l'hygiène assurée et d'une évolution sagement dirigée vers tous les contentements de l'homme civilisé. Dans cette prospérité matérielle et morale de plus en plus

---

(47) A. MANDEL, Accepter l'altérité, la faire accepter, in *Présence africaine*, n° V, pp. 71 et suiv.

(48) Ch. Carrol.



marquée, qui oserait évoquer les petits malentendus, d'ailleurs inévitables, de l'époque héroïque, voire les maladresses et les brutalités du temps du caoutchouc ? Tous les malentendus ont été dissipés, les erreurs corrigées, les violences punies. Ce n'est pas sans contrainte qu'on put mettre au travail de rythme européen, condition impérieuse d'un progrès nécessaire, des Noirs sans expérience des lois économiques du monde civilisé. Qu'importe, si aujourd'hui c'est la vie au travail de nos aides de couleur qui provoque les éloges d'une M<sup>me</sup> Paul Robeson, journaliste de couleur d'opinion communiste. Si le législateur, pour rester réaliste, dut bien, dans nos débuts, distinguer les régimes du travail et de l'emploi et les discriminer par un critère racial, qu'importe si, aussitôt que cela sera possible, que le prolétaire noir se révélera capable de servir comme un Blanc, tout le monde est disposé à réformer la loi. Une commission créée depuis quelque trois mois n'est-elle pas occupée à tracer le statut de nos évoluant ?

Aussi bien, en dehors de ces cas relatifs au travail et au statut civil et de mesures policières profitables à tout le monde, la loi n'a-t-elle jamais, dans notre Congo belge, obéi le moins du monde au préjugé racial. Jamais les Tribunaux ne firent acception de personne, et quand, dans certain monde et dans certaine presse, on les prit à partie, c'est leur « négrophilie » qui leur était reprochée. Ne punissaient-ils pas, dans la bouche des Blancs mal élevés, l'injure faite à un Noir ? Aussi bien les critiques à quoi je fais allusion ne venaient pas d'assez haut pour troubler qui que ce fût.

Par ailleurs, parce que notre Administration fut toujours indirecte jusqu'en ces derniers temps, sauf dans les centres extra-coutumiers nés à l'ombre de nos villes-champignons, et parce que nos missionnaires, magistrats, fonctionnaires ont toujours témoigné le plus vif intérêt à la littérature orale des milieux indigènes, nos *Jeune*

Congo conservent de très vives attaches à leurs immémoriaux où ils peuvent puiser et puisent effectivement mais ne trouveront rien de ce que leurs congénères transplantés par la traite croient retrouver du moi éternel de leur race dans les floraisons tristes de la ségrégation ou dans les floraisons issues en mêmes fumures chez le prolétaire blanc déchristianisé ou chez le juif errant. Ils n'y trouveront singulièrement pas l'ithyphallisme cher à nos surréalistes et qui pourrait détruire, aux yeux de beaucoup, l'effet de la belle plaidoirie au titre provocant de cette pièce de Sartre où je crois discerner la veine de Jules Brioux. Ils l'y trouveront d'autant moins que notre colonisation s'est toujours inspirée des idéaux chrétiens qui ont fait l'Occident et que les missions religieuses congolaises, les missions catholiques, surtout, ont fait preuve d'un esprit d'assimilation et d'adaptation tel que l'on peut espérer que le Noir africain, naturellement religieux, sera demain un Africain de religion épurée et non point un de ces malheureux « qu'un caprice du sort détacha de la religion » dont le *Native Son* <sup>(49)</sup> nous dépeint la détresse. Ces mêmes missionnaires, connaissant parfaitement leurs ouailles de couleur, n'avaient pas attendu que Lévy-Bruhl se rétractât, pour nier et combattre ces thèses du prélogisme dont on fête aujourd'hui, bruyamment, l'abandon, dans *Présence africaine*. Et c'est à l'un d'entre eux que nous devons un essai sur la philosophie bantoue <sup>(50)</sup>.

Non, nos pupilles-écrivains ne méritent aucunement le reproche de platitude qui leur est adressé, de loin, par leurs aînés autrement élevés qu'eux, et notre soi-disant paternalisme, exercice d'un droit au service d'un devoir, n'a rien de plus humiliant, pour ceux-là qui l'acceptent, que l'amour paternel, la tutelle d'un aîné ou les conseils d'un sage.

\*  
\* \*

---

(49) Cf. WRIGHT, Naissance d'un roman nègre, in : *La Nef*, n° 44, p. 49.

(50) PLACIDE TEMPELS, *La Philosophie bantoue*, Editions Lovania, 1945.

Mais, c'est précisément parce que notre action et celle des *Jeune Congo* épris de gloire littéraire sont mêmement légitimes et tendent en plein accord au bien commun de demain en Afrique centrale belge, que nous devons sans retard mettre ces jeunes gens, assurément plus exposés que d'autres aux propagandes malsaines, à l'abri de leurs atteintes. Or, il faut, pour cela, qu'ils puissent trouver chez nous tout ce dont ils ont besoin pour se perfectionner dans le maniement de nos langues et dans notre art d'écrire; pour se garnir la tête de tout ce qui garnit, chez nous, les têtes bien faites; repenser en lettrés les données de leur sagesse et de notre enseignement; discerner sans erreur les seuls impératifs dont la reconnaissance, au lieu de l'avilir, élève la personne, la libère au lieu de l'asservir; se garder de céder à la facilité ou à l'imitation servile des modèles et nous livrer enfin, sans aucun handicap, le message authentique de leur humanité.

Aussi bien, et ce sont eux qui nous en avertissent, leurs frères plasticiens et leurs frères musiciens nous demandent-ils aussi l'assistance de techniques qui, seules, leur font défaut, pour leur vertu innées d'hommes aux sources de l'Art <sup>(51)</sup>.

C'est toute une politique des lettres et des arts qui semble s'imposer, et avec quelque urgence, à l'Administration de notre Colonie. Je me propose bien, si Dieu me prête vie et si vous me gardez votre encourageante attention, d'en définir l'objet, préciser le caractère, fixer les postulats, rechercher les moyens, proposer les organes. Mais il était séant de vous demander dès ores de marquer à nos *Jeune Congo* l'intérêt que leur porte notre Classe des Sciences morales et politiques, statutairement vouée à la littérature, entre autres beaux soucis.

17 janvier 1949.

---

(51) Gobineau.



— 192 —

Mais, c'est précisément parce que notre action et celle  
des Jeunes Congo épris de gloire littéraire sont inégalement  
légitimes et tendent en plein accord au bien commun de  
demain en Afrique.

**Séance du 21 février 1949.**

La séance est ouverte à 14 h 30, sous la présidence de  
M. A. Moeller, vice-directeur.

Sont en outre présents : MM. E. De Jonghe, F. Dellie-  
cour, A. De Vleeschauwer, Th. Heyse, A. Marzorati, A.  
Sohier, le R.P. J. Van Wing, M. A. Wauters, membres  
titulaires; M. A. Burssens, S. Exc. Mgr J. Cuvelier,  
MM. N. De Cleene, R. de Mûelenaere, J. Devaux, V. Gel-  
ders, le R.P. G. Hulstaert, MM. J. Jadot, J. Jentgen, F.  
Van der Linden, membres associés; le R.P. E. Boelaert,  
membre correspondant, ainsi que M. E. Devroey, secré-  
taire des séances.

Absents et excusés : MM. J. Ghilain, O. Louwers, G.  
Malengreau, G. Smets, E. Van der Straeten.

**Bienvenue.**

Le *Président* souhaite la bienvenue au R.P. G. Hulstaert,  
membre associé, qui assiste pour la première fois à nos  
réunions.

**Communication administrative.**

Le *Secrétaire des séances* annonce que, par arrêté du  
20 janvier 1949 du Prince Régent, M. Ch. Bollengier,  
directeur de la section des Sciences techniques, est nommé  
président de l'Institut Royal Colonial Belge pour 1949.

Les bureaux des sections sont constitués comme suit :

1<sup>re</sup> section : directeur : M. P. Ryckmans,

vice-directeur : M. A. Moeller.

2<sup>e</sup> section : directeur : M. G. Passau,

vice-directeur : M. R. Mouchet.

3<sup>e</sup> section : directeur : M. Ch. Bollengier,

vice-directeur : M. M. Van de Putte.

De même, par arrêté ministériel du 14 janvier 1949, les

**Zitting van 21 Februari 1949.**

De zitting wordt geopend te 14 u 30, onder voorzitterschap van de heer *A. Moeller*, vice-directeur.

Zijn insgelijks aanwezig : de heren *E. De Jonghe*, *F. Dellicour*, *A. De Vleeschauwer*, *Th. Heyse*, *A. Marzorati*, *A. Sohier*, de *E.P. J. Van Wing*, de heer *A. Wauters*, titelvoerende leden; de heer *A. Burssens*, *Z. Exc. Mgr J. Cuvelier*, de heren *N. De Cleene*, *R. de Mùelenaere*, *J. Devaux*, *V. Gelders*, de *E.P. G. Hulstaert*, de heren *J. Jadot*, *J. Jëntgen*, *F. Van der Linden*, buitengewoon leden; de *E.P. E. Boelaert*, corresponderend lid, alsook de heer *E. Devroey*, secretaris van de zittingen.

Afwezig en verontschuldigd : de heren *J. Ghilain*, *O. Louwers*, *G. Malengreau*, *G. Smets*, *E. Van der Straeten*.

**Verwelkoming.**

De heer *Voorzitter* verwelkomt de *E.P. G. Hulstaert*, die voor de eerste maal de vergaderingen bijwoont.

**Administratieve mededeling.**

De *Secretaris van de zittingen* deelt mede dat, door Regentsbesluit van 20 Januari 1949, de heer *K. Bollengier*, directeur van de sectie voor Technische Wetenschappen, voorzitter voor 1949 van het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut benoemd is.

De bureau's van de secties zijn samengesteld als volgt :

- 1<sup>ste</sup> sectie : directeur : de heer *P. Ryckmans*.  
vice-directeur : de heer *A. Moeller*.
- 2<sup>de</sup> sectie : directeur : de heer *G. Passau*.  
vice-directeur : de heer *R. Mouchet*.
- 3<sup>de</sup> sectie : directeur : de heer *K. Bollengier*.  
vice-directeur : de heer *M. Van de Putte*.

Evenzo, door ministerieel besluit van 14 Januari 1949,



mandats du R.P. *P. Charles* et de *M. E. Marchal*, membres sortants de la Commission administrative, ont été renouvelés pour un terme de trois ans.

**De Toekomst der Batswa.**

Le R.P. *E. Boelaert* donne lecture de la communication qu'il a rédigée sous le titre précité, concernant l'avenir des populations Batswa de la province de Coquilhatville, et spécialement du territoire d'Ingende. (Voir p. 199.)

L'auteur répond à des questions que lui pose *M. V. Gelders*.

**L'évolution du régime politique des principaux empires coloniaux.**

*M. F. Dellicour* donne connaissance de sa communication « L'évolution du régime politique des principaux Empires coloniaux ». (Voir p. 218.)

Un échange de vues s'établit à ce sujet entre MM. *A. De Vleeschauwer*, *J. Devaux*, *A. Wauters*, *A. Moeller* et *F. Dellicour*.

**Le problème musulman dans l'Afrique belge.**

*M. E. De Jonghe* donne lecture du rapport de *M. G. Smets*, second rapporteur.

La section décide l'impression du travail précité, par *M. L. Anciaux*, dans la collection des *Mémoires in-8°*.

**Hommage d'ouvrages.**

**Present-exemplaren.**

Le *Secrétaire général* dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

De *Secretaris-Generaal* legt op het bureau de volgende werken neer :

1. *Africa*, vol. XIX, n° 1, Journal of the International African Institute, Londres, janvier 1949.
2. *Cahiers Coloniaux*, n° 12, Institut Colonial de Marseille, Marseille, décembre 1948.
3. *Bulletin analytique*, Complément colonial au tome 7, Office de la Recherche Scientifique Coloniale, Paris, 1948.
4. *Marchés Coloniaux du Monde*, n° 165, Paris, 8 janvier 1949.
5. *The March of India*, vol. I, n° 2, Old Secretariat, Delhi, s.d.

De même, par arrêté ministériel du 14 janvier 1949, les

worden de mandaten van E.P. *P. Charles* en van de heer *E. Marchal*, uittredende leden van de Bestuurscommissie, voor drie jaar hernieuwd.

#### **De Toekomst der Batswa.**

De E.P. *E. Boelaert* geeft lezing van de mededeling die hij onder bovengenoemde titel opgesteld heeft, betreffende de toekomst der Batswa in de provincie Coquilhatstad en speciaal van het gewest Ingende. (Zie blz. 199.)

De heer *V. Gelders* stelt vragen die door de schrijver beantwoord worden.

#### **De evolutie van het politiek stelsel in de voornaamste koloniale rijken.**

De heer *F. Dellicour* brengt zijn mededeling « *L'évolution du régime politique des principaux Empires coloniaux* » ter kennis. (Zie blz. 218.)

Een gedachtenwisseling ontstaat. De heren *A. De Vleeschauwer*, *J. Devaux*, *A. Wauters*, *A. Moeller* en *F. Dellicour* nemen er deel aan.

#### **Het Mohammedaans probleem in Belgisch-Afrika.**

De heer *E. De Jonghe* leest het verslag van de heer *G. Smets*, tweede verslaggever.

De sectie beslist dit werk, geschreven door de heer *L. Anciaux*, in de *Verhandelingenreeks in-8°* te laten publiceren.

De zitting wordt te 16 u 15 opgeheven.

6. *Comptes Rendus Mensuels des Séances de l'Académie des Sciences Coloniales par M. le Secrétaire Perpétuel*, t. VIII, séances des 5 et 19 novembre 1948. Paris, 1948.
7. VAN BORK-FELTKAMP, A.-J., *Franz Weidenreich 1873-1948*, Indisch Instituut, 1948.
8. HEYSE, TH., *Transports-Travaux Publics P.T.T. et Radio-diffusion — Forces Hydro-Electriques*, Bibliographie du Congo belge et du Ruanda-Urundi, Cahiers Belges et Congolais n° 9, Bruxelles, 1949.
9. *Revue des Sciences Économiques*, n° 76, Liège, décembre 1948.
10. *Communications*, IV, Universitas Belgica, Bruxelles, novembre 1948.
11. *Wettenschappelijk Appel gehouden ter gelegenheid van het 50-jarig Regeringsjubileum van H.M. Koningin Wilhelmina door de Koninklijke vereeniging « Indisch Instituut »*, Amsterdam, 1<sup>er</sup> septembre 1948.
12. *Boletim Geral das Colonias*, n°s 278 à 280, Agencia Geral das Colonias, Lisbonne, août à octobre 1948.
13. GUEBELS, L., *Aperçu rétrospectif des travaux de la Commission Permanente pour la Protection des Indigènes d'après les rapports des Sessions*, Centre d'Étude des Problèmes Sociaux Indigènes, Élisabethville, 1949.
14. *Bulletin analytique de Documentation Politique, Économique et Sociale contemporaine*, n° 5, Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, septembre-octobre, 1948.
15. *Bulletin du Centre d'Étude des Problèmes Sociaux Indigènes C.E.P.S.I.*, n° 7, Élisabethville, 1948.
16. *Bulletin de l'Union des Femmes Coloniales*, n° 124, Bruxelles, janvier 1949.
17. *Independance Number*, Indian Information, New-Delhi, 15 août 1948.
18. *Revue Juridique du Congo Belge*, n° 6, Organe de Doctrine, Jurisprudence et Documentation, Élisabethville, novembre-décembre 1948.
19. *Bulletin des Juridictions Indigènes et du Droit Coutumier Congolais*, n° 12, Élisabethville, novembre-décembre 1948.
20. *Cuadernos de Estudios Africanos*, 5, Instituto de Estudios Politicos, Madrid, 1949.
21. *L'Habitation en Afrique Occidentale et Centrale, Forme et Matériaux — Essai*, carte au 1 : 5.000.000° — Office de la Recherche Scientifique Coloniale, Paris, 1948.

Les remerciements d'usage sont adressés aux donateurs. Aan de schenkers worden de gebruikelijke dankbetuigingen toegezonden.

La séance est levée à 16 h 15.

attentivement la situation de l'industrie et l'agriculture et les mesures à prendre pour leur développement. Les services de l'agriculture et de l'industrie ont été créés et leur rôle est de surveiller et de contrôler les entreprises industrielles et agricoles et de leur fournir les services nécessaires.

**E. Boelaert, m. s. C. — De Toekomst der Batswa.**

Vijftien jaar geleden werd er in de Evenaarsprovincie veel gesproken over de toekomst der Batswa. Op 14 October 1933 schreef Minister Tschoffen aan de Gouverneur-Generaal het volgende :

Suivant certains renseignements qui m'ont été donnés, il existerait dans l'Équateur un projet d'émancipation des Batswa, et les administrateurs intéressés auraient reçu l'ordre d'étudier les moyens de regrouper ces pygmées en unités politiques autonomes.

J'ignore si ces renseignements sont exacts...

Ce serait mal poser le problème que le ramener au seul aspect de l'organisation politique. Ce qui, pour les populations envisagées, est à l'avant-plan et conditionne toutes autres modalités, c'est leur situation économique. A quoi servirait-il de les émanciper socialement et politiquement, si économiquement elles doivent, pour subsister, s'appuyer sur les nègres et demeurer de ce fait sous leur étroite dépendance ? L'émancipation des Batswa pourrait constituer une mesure inutile, voire dangereuse. Leur orientation vers la vie sédentaire implique un contact étroit avec les tribus nègres. Leur vie tant sociale qu'économique paraît désormais étroitement liée à celle des nègres de grande taille : il serait vain de vouloir enrayer une évolution qui est près d'être accomplie.

L'organisation autonome qui leur serait actuellement donnée, outre qu'elle ne serait pas viable, manquerait de la base coutumière qui doit constituer le fondement de l'organisation des populations indigènes.

Ce qui importe pour eux, c'est que notre activité administrative empêche les abus qui peuvent résulter de leur symbiose avec les nègres de grande taille, et les protège contre l'exploitation de la part de ceux-ci.

Je vous serais obligé, Monsieur le Gouverneur Général, de vouloir prier les autorités territoriales intéressées d'étudier très

attentivement la situation des indigènes Pygmées et Pygmiformes et les mesures susceptibles d'assurer leur conservation, leur retour à l'indépendance économique et leur efficace protection contre les abus dont ils seraient ou risqueraient de devenir l'objet de la part des nègres.

De ministeriële vraag werd langs hiërarchische weg aan de belanghebbende gewestbeheerders overgemaakt en vrij naief is hij die twijfelen zou aan de aard der bekoemen antwoorden. Een jaar later, op 6 December 1934 kon de Provincie-Commissaris dan ook de heer Gouverneur-Generaal antwoorden :

J'ai prescrit aux administrateurs territoriaux de la Province de me faire rapport au sujet de la situation des Pygmées et Pygmiformes dans leur territoire.

Il résulte de ces exposés que les Pygmées ne sont nullement menacés dans leur existence ni dans leur indépendance économique et qu'ils n'ont pas besoin d'une protection particulière pour les abus dont ils seraient victimes de la part des nègres de grande taille.

Sans être considérés comme des égaux par les populations au milieu desquelles ils vivent, les Pygmées ont cependant dans toute la Province des moyens d'existence assurés. En dehors de la chasse, ils possèdent fréquemment des plantations qu'ils exploitent. Ailleurs ils récoltent du copal...

Loin de disparaître, les Pygmées, ou plus exactement les Batwa, de la Province se multiplient rapidement, grâce à la pureté de leurs mœurs, alors que les tribus mongo qui les entourent diminuent de jour en jour...

Quand les Batswa sont lésés, ils peuvent recourir et recourent en fait aux tribunaux indigènes compétents.

J'estime donc qu'il n'y a pas lieu de prendre des mesures spéciales pour assurer la conservation des Batswa dans la Province de Coquilhatville.

Daarmee was de belangstelling voor de toekomst der Batswa weer geluwd. Mogen zij nu op hun twee oren slapen ?

#### WEZEN EN VERBLIJFPLAATS DER BATSWA.

De Batswa waarover hier gehandeld wordt, zijn een soort dwergmensen. Ik zeg een soort dwergmensen, omdat de wetenschap schijnt bepaald te hebben dat echte dwerggrassen 1<sup>m</sup>50 niet overschrijden. Dit is een kwestie van benaming en we zullen onze Batswa maar Batswa noemen. Maar waar diezelfde wetenschap leert, dat elk ras tussen de echte dwergmensen en de normale mens een gemengd ras is, sta ik toch al sceptischer : bij de ras-echte Bambuti uit Ituri wordt tenminste heel wat meer van bloedvermenging gesproken dan bij onze Batswa.

Het gros der Batswa woont tussen de Ruki, de beneden-Momboyo, het Leopold II-meer en het Ntomba-meer, dus in de gewesten Ingende, Lukolela en Inongo. Het gewest Ingende bestaat voor een derde uit Batswa, en de twee grote hoofdijen der Bombwanja en Ntomba-Boliasa bestaan voor 60 percent uit Batswa. Meer dan 50.000 in dit kleine vierkant : de grootste groep dwergmensen van heel Afrika. Het is dan ook wel een beetje beschamend voor onze nationale eer, dat tot nog toe zo weinig aandacht besteed werd aan het wetenschappelijk onderzoek van deze groep.

De Batswa zijn geen nomaden maar wonen in kleine nederzettingen naast de negerdorpen. Elke nederzetting der Batswa, zoals elk dorp der Nkundo-negers, bestaat uit één of meer klans of sibben, die de echte sociale en politieke cellen der gemeenschap zijn. Het feit dat wij die neger- en de klanmaatschappij beheren en behandelen als een individualistische staatsgemeenschap, is de grootste omwenteling, die wij de Inlanders doen ondergaan en de voornaamste oorzaak van de ontredde hunner gemeenschap.



**SYMBIOSE TUSSEN NEGERS EN BATSWA.**

Hoe de huidige symbiose tussen Negers en Batswa ontstaan is, is me niet bekend. Wel schijnen verscheidene Batswa-groepen ter plaatse geweest te zijn vóór de Nkundo-meesters van tegenwoordig. Maar denkelijk hebben zij hun wegtrekkende heren gewoon geruild voor de nieuwkomers : para-Nkundo voor Nkundo. Een feit is, dat verschillende oudere Batswa-groepen juist afhankelijk zijn van achtergebleven oudere negergroepen. Ook de jongste indringers brachten hun eigen, reeds afhankelijke Batswa mede. Toch leven bij Batswa en Negers nog vage mythische overleveringen voort aan een gouden tijdperk van onafhankelijkheid voor de Batswa, die echter langzamerhand een vriendschapsverbond, bofilì, sloten met de Negers en zich lieten overhalen tot ruilhandel : vlees tegen bananen, maniok, jachtwapens. De economische afhankelijkheid der Batswa begon en groeide steeds verder uit. Het woord nkóló, dat oorspronkelijk « vriend » zou betekend hebben, werd « heer », en bosèkà, kind, werd « lijfeigene ».

Weldra had elke Batswa-sibbe haar eigen neger-heer, die verantwoordelijk is voor elk lid der sibbe : Batswá òfà là nkóló : mbùlì éy'òsèngè, zeggen de Nkundo : de Batswa, die geen meester heeft, is als een paard-antilope, die verward zit tussen de luchtwortels van de bosengeboom. Hij werd het onmondig bezit van zijn meester, die hem helpt bij geboorte, huwelijk en dood, die zijn fouten en schulden op zich neemt en borg staat voor zijn misdrijven, maar die dan ook recht krijgt op zijn leven en dood. Batswa kunnen gedood worden bij begrafenissen en rouwfeesten; zij kunnen verkocht worden als echte slaven, overgeërfd of overgemaakt aan andere heren als huwelijksgift.

In gevechten moesten de Batswa de voorhoede vormen der Negers; na de strijd werden de gevangen Batswa behouden, verkocht of uitgewisseld : twee Batswa voor één Neger.

De meester mag ook zekere werkprestaties eisen van zijn baseka : de mannen moeten helpen bij het bouwen der hutten van de meester, bij het kappen zijner tuinen, het kappen der palmmoten. Bij bijzondere gelegenheden mag de meester hen op jacht sturen voor hem of enkele kippen opeisen. De vrouwen stampen de klei, waarmee de wanden der hutten worden afgewerkt, wieden de plantingen en dragen de produkten weg.

Het voornaamste recht der meesters, waartegen de Batswa ook het meest mopperen, is het cijnsrecht : het recht om een deel op te eisen van jacht en visvangst. Meestal moeten koninklijke dieren bij de meesters gebracht worden, die dan de verdeling op zich nemen. Andere grotere dieren worden door de Batswa zelf verdeeld, mits de meester een bepaald stuk te bezorgen. Klein wild, als ratten, apen, schildpadden enz. mogen de jagers behouden, die het dan, meestal gedeeltelijk, inruilen voor maniok, groenten, vis, tabak, enz. Ook van de visvangst en de rupsenoogst moet de meester zijn deel krijgen.

Die afhankelijkheid van de Batswa tegenover hun meesters komt ook sterk in vele taboe's uit. De Batswa mogen nooit in de hut hunner meesters komen, wel in de voorplaats, waar zij desnoods mogen eten en slapen. Zij mogen echter nooit eten of drinken in het aanschijn der Nkundo, doch moeten dezen daarbij de rug toekeren. Gewoonlijk zijn zij echter zo beschaamd, dat zij liever op een plaats gaan eten waar geen Nkundo zijn. In geen geval mogen de Batswa drinken uit de kalebassen of drinkbekers der Nkundo. Ook zijn er streng gescheiden

drinkbronnen voor Nkundo en Batswa. Nooit zal een Nkundo met de Batswa eten, of toelaten dat zijn eigen eten door Batswa-vrouwen bereid wordt.

Wanneer een Batswa door een Nkundo-dorp gaat, mag hij niet in het midden van de weg gaan, maar langs de kant, of liefst achter de hutten. Ontmoet een Batswa-vrouw een Nkundo, dan moet zij blijven staan, het gezicht naar het bos keren en schuins haar weg voortzetten.

De Negers komen niet in de Batswa-nederzettingen als zij er geen boodschap hebben. Zelf Nkundo-catechisten zijn moeilijk te bewegen om de Batswa-nederzettingen geregeld te bezoeken. Meestal zal hun eigen vrouw de eerste zijn om zich daartegen te verzetten. Wanneer ik in een Batswa-nederzetting at of sliep, ging mijn Nkundo-boy zijn intrek nemen bij de naburige Negers en daar mijn eten bereiden.

Het is dan ook niet te verwonderen, dat het karakter der Batswa onder die afhankelijkheid geleden heeft, en dat ze zich voordoen als schuwe, onzelfstandige en humeurige mensjes, achterdochtig en ontevreden. Onder elkaar kunnen ze wel eens lucht geven aan hun ontevredenheid in zinrijke spreuwen of half-bedekte toespelingen : Bəngənj'olóngaka em'ókwǎmbólí, seki ófənda lá wě lá mbá, triomfeer maar over mij, die je opraapte, rugmandje, anders waar je gerot met je palmnoten, zeggen ze; of bondéngé 'òkoíkyáky'á njala, wùt'ótóola mposó, je stroopt de schors van de bondenge-boom, die je van honger redde. En ondanks al hun schrik voor de toverkracht der meesters, durven sommige jongeren al eens zeggen : mbwá àlè là nkóló, ísó fǒ : een hond heeft een meester, maar wij niet.

Ook het eigendomsrecht der gronden : bossen en waters, eisen de Nkundo-meesters graag op, ofschoon vele grote Batswa-groepen absoluut blijven beweren, dat zij

eigen bossen hebben, waarop geen enkele Neger recht heeft. De gangbare spreuk : nkóló áfûmbé ngòndà éâ bòmóngó schijnt daarop te wijzen : de meester buit het bos van de eigenaar niet uit.

Door het uitsterven van Nkundo-klans komt het tegenwoordig wel voor, dat sommige Batswa-sibben geen echte nkóló meer hebben. In vele gevallen houden onrechtstreekse afstammelingen of aanverwanten die rechten, vooral het cijnsrecht, zoveel mogelijk op, en de schuchtere Batswa laten zich gemakkelijk doen, deels ook omdat ze nog overtuigd zijn, dat ze moeilijk op eigen benen zouden kunnen staan. Vele chefs en dorpscapita der Nkundo trachten ook de oude rechten der nkóló naar zich toe te halen en er nog wat gezagsmisbruik aan toe te voegen. Onder de gewestbeheerders, die een rondvraag moesten beantwoorden, was er één, die het gewaagd heeft te schrijven dat « le Batswa se plaint des exactions et des abus de pouvoir des chefs et des nègres en général. Il a été dit que le chef opprimait ces pygmées partout ». Die dappere heeft het gelukkig ver gebracht, al schreef hij de waarheid. Maar zonder de politieke positie van de Batswa te herzien, zal het moeilijk zijn aan die uitbuiting der Batswa een einde te stellen. Hier is het een chef, die voor elke vrijstelling van belasting een kip eist van de Batswa. Daar is het een griffier, die zijn tekort tracht te dekken met alle Batswa-vrouwen van een nederzetting een boete op te leggen van 50 frank, omdat hun huisplek niet zindelijk is, en die dan vergeet een ontvangstbewijs te geven. Overal is er overdreven werkdwang, die vooral op de Batswa neerkomt. Bij elke doortocht van gouverneur, commissaris, administrateur, vaak zelf van agent, dokter, chef of griffier, en bij elke klacht van een grotemaatschappij moeten de wegen worden schoongemaakt : gras kappen, boskant kleinhouden, weg bijwerken, bruggen hermaken, moerassen kuisen : « la construction,

T'aménagement et l'entretien des routes dans le district de la Tshuapa dépassent tout ce que les auteurs du décret du 5 décembre 1933 ont pu imaginer ». Staatsgebouwen, dispensariums en gevangenissen moeten gebouwd of onderhouden worden. Er moet eten, vlees en maniok zijn voor de gevangenen, de soldaten, de chefs, de agenten en hun volk. Er moeten plantingen met zogenaamd opvoedkundig nut aangelegd worden. Er moeten noten geleverd voor de Maatschappijen, kopal voor de handelaars. Er moeten soldaten zijn voor het leger, werklieden voor de ondernemingen. Er zijn voortdurend oproepingen voor volkstelling, belasting, medisch onderzoek, mededelingen van chefs, enz. En Barbertje moet braaf zijn, of hij wordt voor het gerecht gesleept van zijn aanklager, uitbouter en meester.

#### DEMOGRAFIE DER BATSWA.

Heb ik al gezegd dat geleerde schrijvers, die zich met het Pygmeënvraagstuk bezighouden, met een zekere minachting neerzien op die verworden, ras-onechte Batswa van de Evenaar ? Gelukkig zijn de hogergenoemde sociale taboe's heel wat betrouwbaarder dan enkele vlugge opmerkingen van vreemdelingen; zelfs de eerste missionarissen, die in heilige ijver getracht hebben huwelijken tussen Negers en Batswa te bewerken, hebben er moeten voor zwichten. En we staan voor het verrassende feit, dat, ondanks de nauwe afhankelijkheid op economisch en sociaal-politiek gebied, de Batswa totaal onafhankelijk staan van de Negers op demografisch gebied.

De betreuwenswaardige demografische toestand der Nkundo-Mongo werd reeds herhaaldelijk in het licht gesteld, vooral door E.P. Van Wing en D' Mottoulle. De officiële gegevens, waarop die mededelingen in hoofdzaak berusten, maken echter geen onderscheid tussen Negers en Batswa. En 't is juist op dit onderscheid dat ik hier zou willen wijzen.

Bombongo van Bongúlú, die ik in 1946 bij zijn dood bijstond, had acht vrouwen gehad en 15 kinderen. Een kind leeft nog. Geen enkel kleinkind. Dat zijn de Nkundo.

De oude grootmoeder van onze Batswa-capita Ikanga Pius, liet bij haar dood, in 1947, 3 kinderen, 10 kleinkinderen en 22 achterkleinkinderen in leven achter. Dat zijn de Batswa.

Lofeka jw'okakola, eerste chef van Batsina, had 20 vrouwen en 9 bij-vrouwen. Die 29 vrouwen schonken hem 23 kinderen. Deze 23 kinderen hadden 6 kinderen en 2 kleinkinderen. Dat zijn de Nkundo.

Iko van Bombenga (Bongili) had 5 kinderen, 49 kleinkinderen en 89 achterkleinkinderen in leven. Dat zijn de Batswa.

In Maart 1947 onderzocht ik het dorpje Bompanga (Wangata). De Nkundo-groep bestond er uit 43 mannen, 60 vrouwen en 22 kinderen; 40 vrouwen, dus 74 % waren kinderloos; 36 kinderen op 100 vrouwen; 82,5 % der bevolking adult.

De Batswa-groep bestond uit 68 mannen, 98 vrouwen en 199 kinderen. Vijf vrouwen, dus 8,6 % zijn kinderloos. Er zijn 203 kinderen op 100 vrouwen; 45,5 % der bevolking is adult.

De tegenstelling, die mij het meest getroffen heeft, vond ik echter in Batsina, waar de Nkundo-klan en de Batswa-klan tegelijk gesticht werden en waar ik, voor de afstammelingen in mannelijke linie in de volgende generaties, het volgende beeld bekam :

Nkundo ....	1	3	15	27	26	3
Batswa ....	1	3	16	31	76	102

Trouwens, de katholieke missie van Flandria gaf reeds in Juli 1943, voor 1.100 katholieke Nkundo-huwelijken 845, zegge 77 % zonder kinderen op, en voor 196 Batswa-huwelijken 41, d.i. 16 % zonder kinderen.



Nu nog een paar officiële statistieken, die het verschil ook laten uitkomen :

Een statistische lijst voor het gewest Wangata 1930 geeft het getal geboorten tegenover het getal vrouwen op :

	Nkundo		Batswa	
	Vr.	Geb.	Vr.	Geb.
Bombwanja ....	1.678	45	1.239	113
Bonkoso .....	441	8	101	18
Elinga .....	768	53	82	13
W. Bofiji .....	1.307	16	52	7
O. Bofiji .....	666	10	21	1
Bongili .....	749	37	299	64
Injolo .....	666	10	86	8
Bakaala .....	1.237	37	387	14
Lifumba .....	1.714	66	319	68
Wangata .....	640	8	144	6
Totaal.	9.866	290	2.730	312

Bij de Nkundo dus 3 %, bij de Batswa 11,4 %.

Van 1932 tot en met 1939 liet de Administratie peilingen uitvoeren. Op die acht jaar had men voor een gemiddelde van 127 vrouwen van Bokatola 22 kinderen; dus 2,1 kind per 100 vrouwen per jaar. Bij de Batswa van Bokatola had men voor een gemiddelde van 24,6 vrouwen, 37 kinderen; dus 19 kinderen per 100 vrouwen per jaar.

Zo is het te begrijpen, hoe het demografisch beeld van een gewest grondig kan gewijzigd worden, wanneer men de demografische toestand van de twee rassen onderscheidt. Volgens de officiële statistieken van 31 December 1945 telt het gewest Ingende 26.423 kinderen op 33.463 vrouwen; dus 78 kinderen op 100 vrouwen. Daarvan zijn echter 10.751 Batswa-kinderen op 5.756 vrouwen, of 186 Batswa-kinderen tegen 100 Batswa-vrouwen, en 15.672 Nkundo-kinderen op 27.707 Nkundo-vrouwen, of 55 Nkundo-kinderen tegen 100 vrouwen. De demogra-

fische index valt dus voor de Nkundo van 78 op 55. Van slecht op zeer slecht, en ver onder Monkoto en Befale, die officieel als de slechtste gewesten bekend staan.

Van 1939 tot 1945 verminderde de totale bevolking van het gewest van 100.273 tot 88.810, dus met 11.463 personen. Die vermindering slaat echter volledig op de Nkundo, met 3.336 mannen (12,3 %), 5.179 vrouwen (15,7 %) en 3.326 kinderen (17,5 %), totaal 15 %, terwijl de Batswa met 3,1 % aangroeiden.

Terecht mag men hier de vraag stellen, hoe het komt dat de Batswa, met hun grote kinderrijkdom, niet méér aangroeien.

Al te gemakkelijk wordt de enorme kindersterfte als de voornaamste oorzaak aangegeven. Bij mijn weten werd echter nooit een ernstig onderzoek hieromtrent ingesteld. Enkele statistische gegevens kan ik voorleggen uit de doopboeken van Flandria, handelend over 531 Nkundo-kinderen en 227 Batswa-kinderen. Daarvan stierven

	Leeftijd	Nkundo	Batswa
Tussen	0-1	23	8
	1-2	17	10
	2-3	4	4
	3-4	7	3
	4-5	5	1

Dat geeft dus 10,5 % voor de Nkundo en 11 % voor de Batswa.

De oorzaak kan enkel liggen bij de abnormaal lage gemiddelde leeftijdsgrens van de Batswa. Twee feiten zijn me hieromtrent opgevallen : het hoge aantal weduwen en het lage aantal oude mannen bij de Batswa. In Nkete (Batsina) vond ik 18 weduwen tegen 59 getrouwde vrouwen; in Njembe-Basenge (Boala-Ngombɛ) 5 tegen 38. De heer Lodewijckx vond er bij de Batswa der Bonyanga 29 tegen 127, en der Lingoi 50 tegen 192. Pater Wauters

vond er in een grote statistische lijst 1.129 tegen 6.092. Volgens die gegevens zouden er naast elke 100 getrouwde vrouwen 19 weduwen staan.

Wat de ouden van dagen betreft, kon ik zelf vaak constateren, hoevele Batswa-sibben beheerd werden door banankana, die voogd kwamen spelen over hun « kinderen ». De heer Lodewijckx vond bij de Lingoi 191 oude Nkundo-mannen tegen 1.060 H.A.V. (18-100) en 12 oude Batswa-mannen tegen 154 (7,8-100); bij de Bonyanga : 138 Nkundo-grijsaards tegen 502 H.A.V. (27,5-100) en 8 oude Batswa tegen 107 (7,5-100).

In het gewest Ingende zijn enkel 23,4 % der Nkundo niet-adult, terwijl de Batswa 50,6 % niet-adulten tellen. Moest die kinderrijkdom kunnen bewaard blijven en meteen de leeftijdsgrens opgevoerd worden tot het huidige peil in België, dan zouden er, in plaats van 21.791 Batswa, nu 59.728 zijn.

#### DE TOEKOMST DER BATSWA.

Maar het bestaan zelf der Batswa lijkt me zeer ernstig bedreigd. De bezettingsjaren en eerste rubber-periode hebben de Batswa zwaar doen lijden. Ik zal me nog lang de treurige litanie herinneren van de oude Indombe van Bolenge : « Toen werd mijn vader dodgeschoten in het bos, mijn moeder op de soldatenpost van Inkanja, mijn broer Nsaa in het bos, mijn broer Lofonda in het bos, zijn vrouw Wetsi op de post te Inkanja, mijn broer Njelelia in het bos, mijn zuster Nyœi verongelukte op de vlucht, haar man Ikete werd gedood op de vlucht, mijn zuster Amba en mijn broer Ikilinganya werden gevangelijk weggevoerd, mijn zuster Bomponge werd doodgeschoten, en ik bleef alleen in leven ».

Verscheidene Batswa-klans werden in die dagen totaal uitgeroeid. De meeste leden zware verliezen. De slaapziekte, die dadelijk op deze periode volgde, schijnt

gelukkig heel weinig slachtoffers onder de Batswa te hebben gemaakt. En terwijl de overblijvende Negers daarna heel snel de weg der verwestering opgingen, bleven de Batswa praktisch onaangeroerd door de beschaving. Het is de periode waarin de nataliteit bij de Negers katastrofaal zakt, terwijl de Batswa zich even radikaal herstellen van de geleden verliezen : de negen Nkundo-klans, waarvan ik de genealogieën zo nauwkeurig mogelijk onderzocht, dalen van 404 leden tijdens de bezettingsjaren tot 161 rond 1910, en tot 31 rond 1935. De vijf Batswa-klans stijgen in dezelfde periode van 87 tot 251 en tot 379.

Toen ik in 1930 mijn missiewerk te Bokuma begon, leken de Batswa mij nog ongeveer in het primitieve stadium, waarin de bezetting ze moest gevonden hebben. En toch was de evolutie ook voor hen al begonnen. Ze waren in aanraking gekomen met de beschaving in de gedaante van geld en belasting, van gewestbeheerder, politie, handel en nijverheid, dokter en gevangenis. Ze wilden al een broek dragen en sigaretten roken, en ze begonnen beschaamd te worden over zichzelf omdat ze dom en minderwaardig waren en naakt.

En naarmate de buitenwereld voor hen openging, kreeg de verleiding meer vat op hen. Ze proefden van de boom der kennis en ze zouden er niet meer af kunnen blijven. De ring hunner afzondering was doorbroken; hun beperkte behoefte groeide uit tot onbeperkt verlangen. De jeugd voelt haar minderwaardige positie aan en wil gelijkwaardig met de Negers worden.

De doorbraak van die nieuwe geest is reeds duidelijk te merken in de meest-afgezonderde nederzettingen. Overal willen de jonge mannen, ten minste tijdelijk uit hun dorpjes weg. Uit vele klans zijn reeds 25 tot 30 % weerbare mannen « op het werk ». Allen trachten geld te verdienen met palmnoten, kopal, jacht en sjacherij. De besten hebben al tuintjes met maniok, bananen en

maïs. Sommige jongeren bouwen nette huisjes in stamp-aarde en wijzen fier op een paar Europese meubeltjes. Batswa-politieagenten, die overal rondlopen, willen in krijgshaftige ruwheid voor Negers niet onderdoen.

Verschillende jongens zijn uit vele nederzettingen op school geweest. Zij maken de meest actieve voorhoede der beschaving uit. Meestal zijn zij het, die niet meer in hun eigen milieu willen blijven : ze gaan naar handels- of nijverheidscentra, op zoek naar werk, waar ze toch mistevreden over zijn en niet kunnen aanblijven. Ik ken er een paar, die het reeds tot hulpklerk hebben gebracht en er op uit zijn zich volledig als Negers voor te doen. Één beweert zelf dat hij geen Batswa-dialekt meer kan spreken.

Onze Batswa-moniteurs en catechisten staan natuurlijk ook al een hele trap « hoger » dan hun rasgenoten. Maar de best-geëvolueerde die ik onder de Batswa ken, is een eenvoudig, ongeletterd man uit Bokenda, Nsaka Petrus, met een verstandige vrouw en zeven flinke kinderen. Hij heeft het al meer dan eens aan de stok gehad met zijn neger-capita, maar wist telkens, bezonnen als hij is, zijn goed recht te handhaven. Hij heeft nu zijn eigen jachtterrein, eigen tuinen, een groot lemen huis met gescheiden slaapplaatsen voor jongens en meisjes. Maar zijn grote droom is zijn kinderen te laten « studeren ».

Ook de verhouding tot de nkóló is in volle evolutie. De echte nkóló sterven stilaan uit, de overblijvende zien hun rechten meer en meer bedreigd door capita's en chefs, terwijl de Batswa zelf meer en meer hun gewoontelijke plichten verwaarlozen.

Ook bij de vrouwen is de evolutie in volle gang; een geest van losbandigheid is over haar gevaren; moderne negerdansen maken opgeld; voortdurende gelegenheden voor feesten en verre markten trekken haar aan; jacht naar geld — om het even hoe — drijft ze op. Ze beginnen

zich ook te schamen voor haar uiterlijk en verschijnen meer en meer op markten, feesten en kerkelijke gelegenheden in negerkledij. De vrouw van een onzer Batswamoniteurs, een vreemde, durft het al aan te midden der negerinnen plaats te nemen.

De eeuwenoude taboe's, die de rassen gescheiden hielden, wijken en dreigen totaal te verdwijnen. Misschien zal het rasverschil als huwelijksbeletsel verdwijnen, in elk geval zullen de ongeoorloofde huwelijksbetrekkingen snel toenemen. Zullen de Batswa daardoor niet hun vruchtbaarheid inboeten en hetzelfde katastrofaal verval der Negers kennen ?

Rasvermenging kan ik op zichzelf niet verkeerd vinden. Beroeps-ethnologen kunnen gerust een lans breken voor het behoud der raszuiverheid en voor de bescherming ener hypothetische Batswa-kultuur. Volgens de beschrijvingen van specialisten als P. Schebesta, D<sup>r</sup> Julien en D<sup>r</sup> Jadin bestond er tot nog toe heel wat meer rasvermenging tussen Bambuti en Negers dan tussen Batswa en Negers. De heel enkele gevallen, waarin een Neger-veelwijver een Batswa-vrouw in zijn harem opnam, of waarin een Neger betrekkingen had met een Batswa-vrouw, als offer voor een tovermiddel, zijn bekend in het hele gebied, maar sloegen geen bres of scheur in de muur der taboe's. En toen de eerste missionarissen uit het gebied, in hun onbekendheid met taal en zeden, en in hun apostolische ijver, huwelijken aanmoedigden tussen Negers en Batswa uit hun schoolkolonie, moesten ze spoedig constateren, dat dergelijke verbintenissen geen stand hielden.

Maar nu wordt de toestand heel anders. Mbenga, zoon van de zuster van de oude chef van Befili, volgt een Batswa-vrouw in haar nederzetting en heeft drie kinderen met haar. Een katholiek catechist der Injolo laat zijn werk in de steek om een Batswa-meisje te volgen. Batswa-



mannen trachten van hun werk, hun prestige en geld misbruik te maken en Nkundo-meisjes te verschalken of te verleiden. Ifole Augustin beweert uitdrukkelijk alleen negermeisjes te willen. Bondóle, die twee jaar normaalschool deed en nu hulpklerk is, zweert enkel met een negerin te zullen trouwen. Mbongo, politiemans in het kamp, is berucht als negerinnenjager. Van uit de centra, kampen en politiestations slaat het kwaad over op het hele binnenland.

Een geheel uitwendige oorzaak der negerdenataliteit wordt met veel overtuiging aangeklaagd door de heer Charles Lodewijckx, planter te Bolingo en lid van de Provinciale Commissie der Denataliteit van Coquilhatstad en der Commissie tot Bescherming der Inlanders. Hij beweert, dat de Blanken aan de inlandse vrouwen geleerd hebben, dat zij erge geslachtsziekten alleen maar kunnen voorkomen door inwendige spoelingen dadelijk na de geslachtsbetrekkingen. Zo is de gedachte ontstaan, dat het sperma vuil is en oorzaak van ziekten; de gewoonte dier spoelingen heeft zich over het hele gebied verbreid en is de grote oorzaak der paucinaliteit geworden.

Mannen en vrouwen beken gemakkelijk, dat die spoelingen regelmatig gedaan worden, maar beweren absoluut onbekend te zijn met haar noodlottige gevolgen. Zij luisteren graag naar de ijverige tegen-propaganda van de heer Lodewijckx, die sinds enkele jaren alle gelegenheden te baat neemt om een ware kruistocht te voeren. Zijn lokaal succes kan niet gelochend worden, al kan dit misschien ook gedeeltelijk worden verklaard door de gunstige atmosfeer die door zijn propaganda rond de nataliteit geschapen wordt.

De Batswa-vrouwen kennen dat gebruik nog niet; er zal nog wel geen enkel Batswa-meisje gelegenheid gehad hebben om het van een Blanke te leren. Tot nog toe verweten de Negers haar juist het meest, dat zij « vuil » zijn.

stinken en zich niet wassen. Maar nu heb ik al meer gehoord, dat zij juist daarom zo'n kinderzegen kennen. Het gevaar is groot, dat de Batswa-vrouwen zich gaan schamen over haar « vuilheid » en dat de Batswa-mannen ook van haar gaan eisen « proper » te zijn.

Maar er is een veel ernstiger en onmiddellijk gevaar. Reeds hebben de venerische ziekten de dodenmarsch der Batswa ingezet. Sinds een paar jaren is de blennorrhagie onder de Batswa van het binnenland aan het doordringen; gevallen zijn in verschillende hoofdijen bekend. Ook werden reeds enkele gevallen van syphilis onder de Batswa der werkkampen opgespoord. Voor de Batswa van het gewest Coquilhatstad werden vele gevallen van venerische ziekten aangegeven door D<sup>r</sup> Ledent en D<sup>r</sup> Jadin. Het zou me verwonderen, moest een ernstig onderzoek rond de politiekampen van het binnenland ook niet dergelijke gevallen aan het licht brengen. In 1947 hadden de 11 Nkundo-politiemannen van Boulama 11 vrouwen en 1 kind, en de 7 Batswa-politiemannen 13 vrouwen en 4 kinderen.

Ook de dreigende proletarisering van de Batswa, het feit dat er steeds meer tijdelijk « urbaniseren » in de kampen, en de vernegering van de geest van het binnenland ondermijnen de klangeest, het kader der zedelijkheid en dus de zedelijkheid zelf. Heel spoedig dreigt ook onder hen het psychisch traumatisme in werking te treden, dat hun alle levensmoed ontnemt en dat de grootste vijand van de vruchtbaarheid is.

Waar heel ons beschavingswerk naar vrije, broederlijke gelijkheid streeft, valt, dunkt me, aan geen segregatie der rassen te denken : de rassenmuur die valt met de taboe's, mogen we niet kunstmatig rechthouden. We zouden het trouwens niet kunnen.

Maar op economisch gebied dreigen de Batswa meer en meer de echte proletariërs te worden, de economisch-

zwakken, de steeds armer wordenden in een steeds rijker wordend gebied. We kunnen dat tegengaan, ten eerste, door de Batswa geleidelijk te overreden door eigen plantingen meer en meer in eigen behoeften te voorzien; ten tweede en vooral, door de kwestie van de grondeigendom, die steeds dringender wordt, zoveel mogelijk ten gunste der Batswa te helpen oplossen.

Op politiek gebied moet er naar gestreefd worden de Batswa in geest en feite gelijke rechten met de Negers te geven, zowel wat leiderschap als rechtszaken betreft. Misschien zijn administratieve maatregelen nu nog voorbarig, maar heel veel kan reeds bereikt worden door Batswa en Negers als gelijkgerechtigde mensen te behandelen.

Op sociaal gebied zou men de Batswa bijzondere zorg moeten besteden om ook hier tot gelijkwaardigheid in feite te komen. De enkele dorpsscholen voor Batswa, die al bestaan, zouden moeten gesteund en vermenigvuldigd worden; de missie alleen kan dat niet. Nergens werd zoveel aandacht aan de Pygmeeën besteed als in de missies van het gewest Ingende. Nergens werden ze al zover ingeschakeld in de beschaving. Ze zijn de toekomst van het gebied. Maar we mogen er niet alleen wegenmakers en notenkappers van maken. Voor de administratie en de H.C.B. is hier een prachtige taak weggelegd.

De voornaamste hulp, die de Batswa behoeven, is echter van hygiënische en medische aard. De nataliteit moet beschermd en de gemiddelde leeftijdsgrens verhoogd. Er is heel weinig te vernemen over de proefneming, die nu al meer dan drie jaar aan de gang is in de hoofdj der Nsongo. Nu verneem ik, dat het IWOCA (Instituut voor Wetenschappelijk Onderzoek in Centraal-Afrika = Irsac) een grote stichting wil beginnen in Bikoro. Wel spijt het me dat die stichting niet centraler gelegen is voor de Batswa en Nkundo, toch zou men van daaruit ook voor

hen belangrijk werk kunnen verrichten. Te gelijker tijd zou men de propaganda van de Heer Lodewijkx moeten steunen en uitbreiden.

Maar met weemoed denk ik terug aan het prachtige plan, dat reeds in 1938 ontworpen en voorgelegd werd door D<sup>r</sup> Ledent, tot sanering van het hele gebied. Dit plan kreeg de volledige instemming van de hoogste medische en administratieve instanties en werd enkel op het laatste ogenblik verijdeld. Het zou buitengewoon nuttig en praktisch werk zijn, indien het Welfare-Fonds dit plan zou kunnen heropnemen, aanpassen en dadelijk laten uitvoeren.

9 Februari 1949.

— 516 —

**F. Dellicour. — L'évolution du régime politique  
des principaux empires coloniaux.**

Récemment je relisais avec quelque curiosité deux communications faites ici même en 1932 et en 1936 et dans lesquelles je jetais un coup d'œil d'ensemble sur le régime des dominions britanniques et sur le statut que le Parlement de Westminster venait d'adopter pour les Indes britanniques.

Ces pages datent de quelques années à peine. En les relisant j'eus l'impression d'être ramené à plus de 50 ans en arrière.

De graves événements nous ont en effet séparés de cette époque. Les problèmes coloniaux s'étudient aujourd'hui dans une atmosphère toute différente. Où est le temps où le Cardinal Mercier proclamait que, pour les peuples civilisés, la colonisation constitue non seulement un droit, mais un devoir ? Où est le temps où un ancien Gouverneur général des Colonies françaises, M. Ollivier, osait écrire les lignes suivantes :

« La colonisation a modelé le visage du monde, avec le christianisme. Sur les quatre continents qui, en dehors du nôtre, composent la planète, trois sont nés de l'effort des colonisateurs. Le quatrième s'est renouvelé à leur contact. Les adversaires de la colonisation ne peuvent rien là contre; et s'ils lui reprochent ses anciennes erreurs, ses fautes, ses défaillances, on peut leur répondre que son action s'est étendue sur cinq siècles et qu'elle a engagé des millions d'ouvriers. Quelle entreprise humaine, fonctionnant dans les mêmes conditions, pourrait se flatter d'être irréprochable ? Le fait est que, grâce à elle, la civilisation occidentale a continué d'agir, de créer, tandis que d'autres s'immobilisaient dans le sommeil ou se com-

plaisaient dans un isolement stérile. La somme des bienfaits qu'elle a répandus sur la terre l'emporte de beaucoup sur la somme des maux qu'elle a pu causer ».

A l'Institut Royal Colonial nous n'avons pas été trop surpris de l'hostilité ou de l'incompréhension dont témoignent vis-à-vis de la colonisation des peuples qui lui doivent leur langue, leur civilisation, leur existence. Tout de suite après la libération, notre collègue M. A. Wauters, dans son mémoire sur « La nouvelle politique coloniale » nous éclaira sur la mentalité issue de la guerre. Plus d'une fois cependant l'Institut fit entendre des protestations justifiées, d'abord par la voix de son Président à la séance plénière du 29 octobre 1947 <sup>(1)</sup> et ensuite par la voix de son Secrétaire général, dans une communication faite le 17 novembre 1947, sous le titre : « Contre le Colonialisme pour la Colonisation » <sup>(2)</sup>.

A ce point de vue, nous devons nous réjouir des déclarations qui ont été faites il y a quelques semaines par notre collègue, M. le Gouverneur général Ryckmans, à la troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, en réponse à certaines accusations. Nul n'était mieux qualifié que M. Ryckmans pour établir une comparaison entre le passé et le présent au Ruanda-Urundi. Il le fit avec une vigueur et une précision qui arrachèrent les applaudissements.

\*  
\* \*

L'état d'esprit qui règne dans certains milieux ne s'est pas seulement traduit par des déclamations passionnées et tendancieuses. Il a inspiré les décisions prises sur le plan international et sur le plan national.

Sur le plan international, la Conférence de San-Francisco, tenue en 1945, a substitué au régime des

---

(1) *Bulletin de l'Institut Royal Colonial Belge*, 1947, III, p. 699.

(2) *Ibid.*, 1947, III, p. 727.



mandats le régime de tutelle, qui a renforcé le contrôle international sur les colonies et a alourdi incontestablement la tâche des anciennes puissances mandataires. En outre la Conférence s'est occupée du sort de toutes les colonies, pudiquement qualifiées pour la circonstance de territoires non autonomes. Pour la première fois dans l'histoire ceux-ci se sont vu imposer une série d'obligations.

Sur le plan national — et c'est celui qui retiendra notre attention — l'incidence du conflit mondial, les tendances anticoloniales, l'éveil ou le réveil des nationalismes indigènes ont amené plusieurs gouvernements à modifier plus ou moins profondément leur politique coloniale. Dans certains cas il fut procédé à une refonte complète du statut colonial.

Cette évolution n'est pas achevée partout. Il est possible néanmoins de faire le point et de mesurer dès à présent le chemin parcouru.

\*  
\*\*

A tout seigneur tout honneur. Comment s'est comporté le plus vaste des Empires coloniaux, l'Empire britannique ?

L'Angleterre n'a eu qu'à se féliciter de l'attitude de ses dominions pendant la seconde guerre mondiale. Une fois de plus s'est vérifiée cette constatation que les liens se resserrent entre les membres du « Commonwealth » quand sonnent les heures graves.

On se souviendra que, pendant l'occupation allemande en Belgique, la presse inspirée nous annonçait périodiquement la désagrégation de l'Empire britannique et en donnait comme preuve le fait que l'Australie faisait appel directement aux États-Unis et concluait avec ceux-ci un traité de défense. Pour les besoins de la cause cette presse oubliait que, d'après le statut de Westminster, les dominions sont devenus maîtres de leurs affaires intérieures

et extérieures et qu'ils possèdent dès lors le droit de conclure des traités avec des puissances étrangères. Au surplus l'Australie avait agi en plein accord avec la Grande-Bretagne, absorbée par les luttes qu'elle soutenait sur d'autres champs de bataille.

En ces dernières années des remaniements ont été apportés à la liste des Dominions. Succombant sous le poids des difficultés financières, l'île de Terre-Neuve a renoncé à s'administrer elle-même et a obtenu son intégration dans le Dominion du Canada. L'Irlande, qui figurait parmi les Dominions, a coupé les liens avec le « Commonwealth » ; elle n'est plus sous l'allégeance de la Couronne. En revanche, pour la première fois, le statut du Dominion a été accordé à une ancienne colonie de la Couronne, territoire où les résidants européens disparaissent dans la masse des indigènes : Ceylan. La Birmanie est devenue elle aussi indépendante. Elle ne s'est pas placée dans le « Commonwealth », mais reste liée à la Grande-Bretagne par un accord militaire et un accord financier.

Il va de soi que dans l'histoire de l'Empire britannique, l'événement le plus sensationnel est celui qui a mis fin à l'hégémonie de l'Angleterre sur les Indes.

Depuis près de deux siècles les Indes constituaient une des pièces maîtresses de l'Empire. Grâce à ce territoire immense placé au centre de l'Asie et habité par une population de 400 millions d'habitants, l'Angleterre s'était créé en Orient une situation prépondérante. Aussi sa politique traditionnelle tendait-elle à s'assurer le libre accès vers les Indes. On n'a pas oublié la parole de Napoléon : « Si l'on veut frapper l'Angleterre au cœur il faut l'atteindre aux Indes », et son amer désappointement quand son échec devant Saint-Jean-d'Acre mit fin à l'expédition d'Égypte. On n'a pas oublié non plus le frisson qui traversa l'Angleterre lorsque le maréchal Rommel parvint à El Alamein, à 60 kilomètres d'Alexandrie.

Il serait injuste de passer sous silence, en cette occasion, les avantages que les Indes elles-mêmes ont retirés de l'occupation britannique. L'Angleterre a établi la paix dans l'ancien Empire moghol; elle lui révéla son unité. Si, à l'heure actuelle, les Hindous ne brûlent plus les veuves sur le bûcher de leurs maris, si le char de Djagernatt a cessé de broyer sous ses roues les Hindous fanatisés, si les minorités se sentent protégées, ces résultats s'inscrivent à l'actif de la civilisation occidentale.

Comment s'expliquer dans ces conditions que l'Angleterre ait abandonné les Indes à leur destin ?

Au cours de la dernière guerre, le Gouvernement britannique s'est heurté à de sérieuses difficultés aux Indes.

Dès le début, le Congrès Indien avait réclamé, pour participer à la guerre, la reconnaissance immédiate de l'indépendance et le droit de « self determination », c'est-à-dire le pouvoir de décider du futur régime de l'Inde. Le Gouvernement britannique offrit le régime du Dominion, sous certaines réserves. Ces réserves ne furent pas acceptées et à l'automne 1940 commença, sous la direction de Gandhi, une campagne de désobéissance passive.

Grâce à l'influence du même Gandhi, cette campagne fut menée avec modération. Comme, d'autre part, le prestige militaire de l'Angleterre se rétablissait, que l'assistance des États-Unis se faisait de plus en plus active, que l'impérialisme du Japon provoqua une vive réaction aux Indes, le Gouvernement crut l'occasion favorable en 1942 pour tenter un nouvel effort. La mission Crips fit le voyage aux Indes. Son rapport tendant à accorder l'indépendance complète après la guerre fut rejeté par le Congrès et une seconde campagne de désobéissance passive, beaucoup plus effective, se déclancha. Cependant, ni les musulmans, ni les « Intouchables », ni en général les ouvriers n'y participèrent, et le Gouvernement britannique, soutenu d'ailleurs par les Princes feudataires, maintint son autorité.

Après la fin des hostilités, il dut se résigner à l'inévitable. Depuis le 15 août 1947, l'indépendance de l'Inde est un fait accompli. Le Roi d'Angleterre a cessé d'être l'Empereur des Indes. Il y avait 72 ans que la Reine Victoria avait ceint la couronne impériale, malgré l'opposition de Gladstone, sous la pression de Disraëli, premier ministre.

Lorsque, en juillet 1947, M. Atlee, premier ministre, présenta à la Chambre des Communes « l'Indian Independence Bill », il s'exprima en ces termes : « Cette loi n'est pas une loi d'abdication; c'est une loi qui marque au contraire l'accomplissement de notre destin ». Dans sa péroraison il ajouta, aux applaudissements de la Chambre tout entière : « Le fait que la Chambre des Communes renonce à ses droits et à ses responsabilités en ce qui concerne l'administration des Indes n'est pas, ainsi que d'aucuns voudraient nous le faire croire, un signe de faiblesse. C'est une manifestation de la force et de la vitalité du Commonwealth britannique. Il y a eu autrefois de grands Empires au sein desquels maintes nations ont été rassemblées pour former un tout, mais ces Empires ont péri parce que la rigidité de leur structure contrariait leur développement et parce que les peuples dont ils étaient composés se voyaient soumis à la loi d'un chef ou d'une race dominante. Le Commonwealth britannique est toujours vivant, malgré les efforts épuisants accomplis au cours de deux guerres, précisément parce qu'il n'est pas statique et parce que, au cours des années, après avoir été un Empire où le contrôle était exercé par la Grande-Bretagne, il s'est transformé progressivement en une association de peuples libres qu'anime un même idéal et qu'unissent des intérêts communs ».

Ce n'est pas la faute de l'Angleterre si la réforme a tardé et si elle ne s'est pas faite au mieux des intérêts des Indes. Elle ne fut réalisée que trois ans après la victoire et l'Empire des Indes a perdu son unité. L'éternelle oppo-

sition entre les Hindous et les musulmans en fut la cause. Le grand parti du Congrès qui prétendait représenter l'Inde toute entière, mais au sein duquel l'influence hindoue prédominait, demandait instamment le maintien de l'unité. Il se heurta à la Ligue Musulmane, parvenue depuis 1940 à une grande influence, sous l'impulsion de son Président, Jinnah, un grand avocat formé, comme tous les chefs indiens, dans les universités britanniques. La Ligue Musulmane — représentant 90 millions de musulmans — réclamait le partage des Indes en deux États, l'un, le Pakistan, à majorité musulmane, l'autre, l'Hindoustan, à majorité hindoue. Le Gouvernement britannique était cependant décidé à en finir et, grâce à l'habileté du dernier Vice-Roi, lord Mountbatten, l'accord se fit sur le partage en deux États, avec toutefois de larges restrictions apportées aux revendications musulmanes.

Ce n'est pas la faute non plus de l'Angleterre si, depuis la conquête de leur indépendance, les Indes ont vécu des heures tragiques. Communautés musulmane et hindoue se livrèrent une guerre sans merci à l'occasion du transfert des populations. On a évalué à plus de 10 millions le nombre des réfugiés qui ont passé d'un côté à l'autre de la nouvelle frontière du Pendjab, province du Nord qui fut partagée entre le Pakistan et l'Hindoustan. Ces convois misérables étaient attaqués par des fanatiques de la communauté adverse. Le 13 janvier 1948, le Mahatma Gandhi commençait un jeûne afin de rétablir la concorde entre Hindous et musulmans. Le 30 janvier 1948 il tombait sous les balles d'un Hindou.

Il semble que depuis cet événement la vague de haine et de violence se soit arrêtée. Ne concluons pas dès à présent à l'incapacité des gouvernants. Ceux-ci se sont trouvés devant une tâche extrêmement ardue, qui n'est pas facilitée par le fait que l'Inde est un pays pauvre et que le nombre des illettrés dépasse 90 %.

Inscrivons, d'autre part, à leur actif la politique habile vis-à-vis des radjahs, dont la plupart ont abandonné leur autonomie ancienne et collaborent à l'œuvre commune.

L'horizon apparaît plus sombre en Birmanie, où le 10 juin 1947, c'est-à-dire en l'année même où fut proclamée l'indépendance du territoire, le premier ministre et sept de ses collègues furent assassinés pendant une séance du Conseil des ministres, à l'instigation du chef d'un parti rival. Depuis lors l'anarchie règne à l'état permanent et le pays est menacé de division.

\*  
\*\*

A présent transportons-nous dans l'Empire français, le second en ordre d'importance.

Si avant la guerre l'Angleterre dominait en Asie, la France jouait le premier rôle en Afrique, où son drapeau flottait sur un bloc compact depuis les rives du Congo jusqu'au bord de la Méditerranée.

Cet Empire ne pouvait se gouverner comme l'Empire britannique. Il ne comportait pas de terre de peuplement européen à laquelle s'adaptait sans discussion possible le régime du dominion. Une grande diversité apparaissait cependant dans l'Empire. Établi dans toutes les parties du monde, il comptait à la fois de vieilles colonies, comme la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, la Réunion, imprégnées depuis longtemps de civilisation française, des territoires acquis plus récemment, comme le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, l'Indo-Chine, dont les autochtones avaient atteint un certain degré d'évolution, et enfin les territoires occupés par la Troisième République en Afrique centrale et dont les populations étaient le plus éloignées de la civilisation occidentale.

Le régime politique tenait évidemment compte de ces divergences. Un trait commun le caractérisait néan-



moins : sous certaines réserves admises pour les pays de protectorat, l'autorité souveraine appartenait à la Métropole. Elle se manifestait pleinement dans le domaine législatif : intervention obligatoire dans divers cas de la loi votée par le Parlement et, dans les cas les plus usuels, intervention obligatoire du Président de la République, agissant par voie de décret.

Il convient d'ajouter qu'en revanche le régime se montrait large vis-à-vis des individus, puisqu'il accordait même à certaines catégories de Noirs la qualité de citoyen français avec les conséquences politiques que cette qualité comporte. D'une manière générale d'ailleurs, le préjugé de race n'existe pas au même degré chez les Français et chez les Anglais. En 1939, il y avait en Indo-Chine 1.400 prêtres catholiques indigènes contre 398 prêtres européens (1). Au surplus, plusieurs colonies faisaient entendre directement leur voix au Parlement, où elles envoyaient des représentants.

On sait le bouleversement que subit l'Empire colonial français pendant la guerre, le vent d'indépendance qui souffla à travers le monde musulman et à travers l'Indo-Chine. Il était exclu de maintenir le régime antérieur.

La France procéda à une révision complète du statut colonial. Pour bien marquer l'importance qu'elle y attachait, elle l'inscrivit, non plus dans des lois particulières, mais dans la nouvelle Constitution qu'elle se donna le 27 octobre 1946.

Il n'est plus question de l'Empire colonial français; il n'est plus question de colonies françaises. Comme le « Commonwealth » britannique, la France forme avec ses anciennes colonies une communauté de peuples dénommée l'« Union Française ». Le préambule de la Consti-

---

(1) Voir *Bulletin des Missions de l'Abbaye de Saint-André-lez-Bruges*, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres 1948, p. 64.

tution porte en effet : « La France forme avec les peuples d'outre-mer une Union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race ni de religion ». Le préambule se continue toutefois par une déclaration qui marque nettement la différence entre la conception française et la conception britannique : « La France, fidèle à sa mission traditionnelle, entend conduire les peuples dont elle a pris la charge vers la liberté de s'administrer eux-mêmes ». D'autre part, l'article 62 de la Constitution précise que « les Membres de l'Union Française mettent en commun la totalité de leurs moyens pour garantir la défense et la sécurité de l'ensemble de l'Union. Le Gouvernement de la République assume la coordination de ces moyens et la direction de la politique propre à préparer et à assurer cette défense ».

Dans l'état actuel du développement des peuples qui constituent l'Union Française, le rôle qui est ainsi assigné à la France Métropolitaine paraît s'inspirer de la sagesse. Comment se concilie-t-il avec les aspirations de certains de ces peuples ? C'est une question sur laquelle nous reviendrons dans un instant. Commençons par dire comment la maison a été bâtie.

D'après l'article 60 de la Constitution, l'Union Française est composée de deux éléments.

Le premier est formé par la République française, laquelle réunit la France métropolitaine, les départements d'outre-mer et les territoires d'outre-mer.

Les départements d'outre-mer désignent des colonies qui ont été érigées en départements semblables aux départements métropolitains, à savoir la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane française et la Réunion; on y a ajouté l'Algérie. Ce sont les plus anciennes colonies; elles constituent un prolongement de la Métropole.

Les territoires d'outre-mer sont tous ceux qui avaient jadis le caractère de colonies proprement dites et qui n'ont

pas été érigés en départements. Dans cette catégorie se rangent les gouvernements généraux de l'Afrique occidentale française et de l'Afrique équatoriale française.

Le second élément de l'Union Française comprend les territoires associés et les États associés.

On entend par territoires associés les pays administrés précédemment sous le régime du mandat, c'est-à-dire le Cameroun et le Togo.

On entend par États associés les pays qui constituaient des protectorats, à savoir les États d'Indo-Chine liés à la France par des traités, la Tunisie et le Maroc.

Les organes centraux de l'Union Française sont :

A. — Le Président de la République, Président de l'Union Française, dont il incarne les intérêts permanents.

B. — Le Haut Conseil de l'Union Française, dont le Président est le Président de l'Union Française et qui est composé d'une délégation du Gouvernement français et d'une représentation de chacun des États associés. Sa fonction est d'assister le Gouvernement dans la conduite générale de l'Union. C'est un organe de consultations en commun, semblable aux conférences que tiennent de temps en temps dans le « Commonwealth » britannique les délégués du Royaume-Uni et les représentants des Dominions.

C. — L'Assemblée de l'Union Française, qui comprend par moitié des membres représentant la France métropolitaine et par moitié des membres représentant les départements et territoires d'outre-mer et les États associés. Elle donne son avis sur les lois qui lui sont soumises par le Parlement français, par le Gouvernement de la République et par les Gouvernements des territoires associés. Elle peut en outre présenter des propositions en ce qui concerne le régime des territoires d'outre-mer.

Pour bien comprendre le fonctionnement de cet assemblage, un aperçu du régime législatif est nécessaire. Des distinctions sont à faire.

Dans les territoires d'outre-mer le Parlement français exerce le pouvoir législatif en toutes matières et certaines matières lui sont obligatoirement réservées, notamment l'organisation politique et administrative, la législation criminelle, le régime des libertés publiques. Sauf en ces matières réservées, le Président de la République peut, par décret, soit étendre une loi française aux territoires d'outre-mer, soit édicter des dispositions spéciales à ces territoires, après avis obligatoire dans les deux cas de l'Assemblée de l'Union Française. Cette dernière règle est importante, car elle permet d'adapter le régime législatif des territoires d'outre-mer aux besoins particuliers des populations non évoluées.

Dans les départements d'outre-mer le principe suivant a été adopté : le régime législatif est le même que celui des départements métropolitains. Ici encore, tenant compte des conditions locales, une atténuation a été apportée au principe : des exceptions peuvent y être apportées par la loi. Un régime spécial a cependant été prévu pour l'Algérie.

En ce qui concerne le régime législatif des territoires et des États associés, rien n'a été changé par la Constitution et rien ne pouvait être changé, puisque ce régime résulte d'actes internationaux.

Quant à l'organisation intérieure, la Constitution de 1946 ne l'a pas modifiée. Elle reste en vigueur notamment en ce qui concerne la représentation de la République dans les pays d'outre-mer. Il a toutefois été stipulé que, dans chaque territoire d'outre-mer, une assemblée élue serait instituée et que la loi déterminerait le régime électoral, la composition et la compétence de cette assemblée.

La Constitution a maintenu aussi le trait qui caractérisait l'ancien régime, c'est-à-dire la représentation coloniale au Parlement de la Métropole. Les territoires et les départements d'outre-mer continuent à envoyer des représentants à l'Assemblée Nationale.

Revenons maintenant à la question posée il y a quelques instants : l'application du régime que nous venons de résumer se concilie-t-elle avec les revendications très larges formulées par certains peuples de l'Empire français ?

Empruntons un exemple à l'actualité :

On sait combien l'occupation de la péninsule indochinoise par les Japonais fut désastreuse pour la France. A leur départ, ceux-ci laissèrent ce qu'on a appelé une bombe à retardement : la reconnaissance de fait et de droit de soi-disant gouvernements nationaux et de l'indépendance de ces pays.

On se souvient aussi des événements qui suivirent la capitulation japonaise : la prise du pouvoir par le Viet Minh, l'abdication arrachée à l'Empereur d'Annam et l'extension extrêmement rapide du mouvement vers le Sud. Les Français entreprirent la reconquête de la péninsule. Après une longue période de lutte, la pacification semble actuellement être en bonne voie, grâce à l'effacement du Viet Minh, à tendance communiste, et à la rentrée en scène de l'Empereur Bao Dai, reconnu de plus en plus comme le représentant du pays tout entier et l'arbitre des partis. Le 5 juin 1948, le Haut Commissaire français a signé avec Bao Dai un protocole par lequel « la France reconnaissait solennellement l'indépendance du Viet Nam et celui-ci proclamait son adhésion à l'Union Française en qualité d'État associé ». Des négociations ultérieures devaient mettre au point les arrangements d'ordres diplomatique, militaire, financier, économique et culturel.

Disons tout de suite que cet accord cadre avec le statut institué par la Constitution de 1946. D'après celui-ci, rien n'a été changé au régime des États associés et aucun changement ne pouvait y être apporté, parce que ce régime dérivait d'actes internationaux, c'est-à-dire de traités conclus à l'origine avec le souverain du pays. Le statut admis lors de la première occupation de l'Indo-Chine peut donc être modifié aujourd'hui par l'accord des deux parties.

A remarquer que cet aspect juridique de la question fut une des raisons qui amenèrent les constituants à rejeter la proposition de faire de l'Union Française un État fédéral. Un État fédéral suppose en effet des gouvernements locaux qui sont subordonnés à un gouvernement central. Si cette conception avait été acceptée, le Gouvernement français se serait vu dans l'impossibilité de reconnaître l'indépendance de l'un de ces États associés.

Bien entendu, la déclaration que nous avons entendue demeure : « La France, fidèle à sa mission traditionnelle, entend conduire les peuples dont elle a la charge vers la liberté de s'administrer eux-mêmes ». Elle peut être considérée comme une recommandation dont les négociateurs français ont à s'inspirer.

\*  
\*\*

Un autre Empire colonial est en voie de transformation : l'Empire colonial hollandais.

Déjà avant la guerre, les Indes néerlandaises s'orientaient vers la participation des indigènes aux affaires, puisque le Volksraad, créé en 1918 et composé d'Européens et d'indigènes, était devenu en 1925 une Assemblée législative tout au moins pour les affaires intérieures.

Mais là aussi la guerre avait tout bouleversé et des réformes de structure devaient être envisagées. Déjà en 1942 le Gouvernement hollandais, réfugié à Londres,



prévoyait « la constitution d'un Commonwealth dans lequel les Pays-Bas, l'Indonésie, Surinam et Curaçao collaboreraient en pleine liberté et pleine indépendance en ce qui concerne leurs affaires intérieures respectives et avec la résolution de se prêter mutuellement assistance ».

Depuis lors, à différentes reprises, le Gouvernement a confirmé sa volonté d'établir un Commonwealth, mais sous une autre forme, celle d'une « Union Néerlando-Indonésienne » qui ne réunirait plus que deux membres : d'une part, le Royaume des Pays-Bas, comprenant les Pays-Bas, Surinam et Curaçao, et, d'autre part, les États-Unis d'Indonésie, comprenant la République indonésienne, Bornéo et le Grand Est. Il était toutefois formellement entendu que, dans le sein de cette Union, l'Indonésie resterait provisoirement sous l'autorité suprême de la Couronne et les Hollandais devaient continuer à prêter leur concours à l'administration du pays.

En 1946 et plus tard en 1948, — en vertu de l'accord dit de Renville, — cette formule fut acceptée par la République d'Indonésie. On connaît les événements actuels qui ont remis en question l'application du nouveau régime. Nous n'insisterons donc pas davantage en ce moment.

\*  
\*\*

Le tour d'horizon auquel nous venons de procéder ne s'étendra pas aux territoires que nous administrons en Afrique centrale.

Certes la guerre a eu des répercussions au Congo belge. Elle n'a pas eu de répercussion grave au point de vue politique et, depuis la libération, aucune réforme de structure ne s'est indiquée. Tout au plus a-t-on accentué la décentralisation administrative vis-à-vis de la Métropole et a-t-on élargi dans une mesure qui n'est peut-être pas suffisante la composition du Conseil du Gouvernement et

des Conseils de province. C'est avant tout dans le domaine social que des améliorations ont été apportées ou sont en voie de réalisation.

\*  
\*\*

En préparant cette étude, j'ai relu les paroles de Mgr Fulton Sheen, qui accompagnait le Cardinal Spellman, Archevêque de New-York, de passage à Saïgon, et qui, dans la cathédrale de cette ville, a fait la déclaration ci-après : « Nous apportons aux populations d'Indo-Chine le salut de l'Église catholique romaine, dont la sollicitude est grande pour les fils de l'Extrême-Orient. La vieille Europe est politiquement finie... ».

Heureusement, tous les Américains ne partagent pas ce sentiment. Il suffit de lire l'ouvrage récent de l'Américain Tom Marvel : *Le Nouveau Congo*, pour se rendre compte que les nations européennes ont encore une belle mission à remplir dans le monde et qu'effectivement elles la remplissent.

21 février 1949.



— 232 —

SECTIE VOOR NATUUR- EN GENEESKUNDIGE  
WETENSCHAPPEN

---

Zitting van 15 Januari 1949.

De zitting wordt geopend te 14 u 30 door de heer *M. Robert*. Hij bedankt de sectie en nodigt de heer *G. Passau* directeur van de sectie voor 1949 uit het voorzitterschap te beoefenen. De zitting wordt voortgezet onder voorzitting van de heer *G. Passau*.

Zijn insgelijks aanwezig : de heren *R. Bruynoghe*, *H. Buttgenbach*, *A. Dubois*, *P. Fourmarier*, *P. Gérard*, *E. Marchal*, *R. Mouchet*, *M. Robert*, *W. Robyns*, titelvoerende leden; de heren *P. Brien*, *A. Jamotte*, *J. Lepersonne*, *J. Schwetz*, *M. Sluys*, *M. Van den Abeele*, buitengewoon leden; de heer *J. Van Riel*, corresponderend lid, alsook de heer *E. De Jonghe*, secretaris-generaal.

Afwezig en verontschuldigd : de heren *R. Bouillenne*, *A. Duren*, *V. Lathouwers*, *L. Mottoulle* en *E. Devroey*.

**Necrologische nota van D<sup>r</sup> L. Van Hoof.**

De sectie neemt kennis van de necrologische nota van wijlen *D<sup>r</sup> L. Van Hoof*, door de heer *A. Duren* opgesteld. Deze nota zal in het *Bulletijn* verschijnen. (Zie blz. 145.)

**Goudhoudend district van de Tanganika tot de Katanga.  
Basiscomplex.**

De heer *A. Jamotte* leest een voorbereidende nota over de samenstelling van het basiscomplex in het goudhoudend district van de Tanganika tot de Katanga. (Zie blz. 240.)

Hij beantwoordt vragen hem door de heer *J. Lepersonne* gesteld.

**La côte et l'estuaire du Congo.**

M. J. Schwetz fait rapport sur le travail de M. E. Darteville : « La côte et l'estuaire du Congo ». D'accord avec M. H. Schouteden et M. M. Sluys, il conclut à la publication de ce travail dans la collection in-8° des *Mémoires* de l'Institut.

La section se rallie à cette proposition, moyennant quelques retouches à apporter au manuscrit.

**La géologie de l'Ubangi.**

M. M. Sluys donne lecture de son rapport sur le mémoire de M. Aderca : *Étude pétrographique et carte géologique du district du Congo-Ubangi*. Il conclut à la publication de cette étude dans la collection in-8° des *Mémoires* de l'Institut.

M. J. Lepersonne se rallie aux conclusions de M. M. Sluys.

La section décide l'impression du mémoire de M. Aderca.

**Mission d'études du Professeur Gourou.**

La section émet un avis favorable à l'octroi d'un subside au Professeur Gourou pour lui permettre de faire au Congo un voyage d'études géographiques de trois mois. La proposition sera soumise à la Commission administrative pour décision.

**Présentation d'une brochure de M. W. Robyns.**

M. W. Robyns présente en hommage un exemplaire de la brochure qu'il a publiée à l'Institut des Parcs Nationaux, sous le titre : *Les territoires biographiques du Parc National Albert*.

M. le Président le remercie.

**De kust en de monding van de Kongo.**

De heer *J. Schwetz* brengt verslag uit over het werk van de heer *E. Dartevellé* : « La côte et l'estuaire du Congo ». Akkoord gaande met de heren *H. Schouteden* en *M. Sluys*, besluit hij tot de publicatie van dit werk in de *Verhandelingenreeks* in-8° van het Instituut.

De sectie gaat hiermede akkoord, mits aan het handschrift enkele verbeteringen aan te brengen.

**De aardkunde van de Ubangi.**

De heer *M. Sluys* leest zijn verslag over de verhandeling van de heer *Aderca* : *Étude pétrographique et carte géologique du district du Congo-Ubangi*. Hij komt tot het besluit deze studie in de *Verhandelingenreeks* in-8° van het Instituut in te lassen.

De heer *J. Lepersonne* gaat akkoord met het besluit van de heer *M. Sluys*.

De sectie beslist de verhandeling van de heer *Aderca* te laten publiceren.

**Studiereis van Professor Gourou.**

De sectie brengt een gunstig advies uit tot de toekenning van een toelage aan Professor Gourou om hem toe te laten een drie maandenlange geographische studiereis in Kongo te volbrengen. Dit voorstel zal aan de Bestuurscommissie worden voorgelegd, ter beslissing.

**Present-exemplaar van de heer W. Robyns.**

De heer *W. Robyns* schenkt een exemplaar van de brochure, gepubliceerd door het « Institut des Parcs Nationaux » onder de titel : *Les territoires biogéographiques du Parc National Albert*.

De heer *Voorzitter* bedankt.

De zitting wordt te 15 u 45 opgeheven.



**Hommage d'ouvrages.**

**Present-exemplaren.**

Le *Secrétaire général* dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

De *Secretaris-Generaal* legt op het bureau de volgende werken neer :

1. DELEVOY, G., *Notes de Sylviculture katanguienne*, Office de Publicité, Bruxelles, août 1948.
2. *The Tropical Agriculturist*, vol. CIV, n° 1, The Agricultural Journal of Ceylon, Peradeniya (Ceylon), 1<sup>er</sup> trimestre 1948.
3. *The Malayan Agricultural Journal*, vol. XXXI, n° 4, Department of Agriculture, Kuala Lumpur, octobre 1948.
4. *Natural History*, vol. LVII, n° 9, The Magazine of the American Museum of Natural History, New-York, novembre 1948.
5. FORBES, W., *Lepidoptera of New-York and Neighboring States*, part. II, mémoire 274, Cornell University Agricultural Experiment Station, New-York, 1948.
6. *Bulletin Économique et Social du Maroc*, vol. IX, n° 35; vol. X, n° 36 et 37, Société d'Études Économiques, Sociales et Statistiques, Rabat, avril 1948.
7. HENDRICKX, F., *Catalogue des Champignons signalés au Congo Belge et au Ruanda-Urundi*, série scientifique n° 35, Publications de l'Institut National pour l'étude Agronomique du Congo belge, Bruxelles, 1948.
8. *Bibliographia Universalis Silviculturae — Belgica 1946*, Stations de Recherches de Groenendael. Groenendael, 1948.
9. *Bulletin d'Informations Économiques et Sociales*, n°s 12 et 13, Afrique Équatoriale Française, Brazzaville, mai-juin 1948.
10. *Olearia*, n° 12, Rivista delle Materie Grasse, Rome, décembre 1948.
11. DONIS, C., *Essai d'Économie Forestière au Mayumbe*, Publications de l'Institut National pour l'Étude Agronomique du Congo belge, série scientifique n° 37, Bruxelles, 1948.
12. *Agricultura*, n° 4, Bulletin trimestriel de l'Association des Anciens Étudiants de l'Institut Agronomique de l'Université de Louvain. Louvain, novembre 1948.
13. WAEGEMANS, G., *Latérisation et Latérites*, Centre Colonial de Documentation et de Coordination des Recherches Chimiques, Tervueren, 1948.
14. *Natural History*, vol. LVII, n° 10, The Magazine of the American Museum of Natural History, New-York, décembre 1948.
15. *Bulletin de la Classe des Sciences*, t. XXXIV, n° 10, Académie Royale de Belgique, Bruxelles, 1948.

16. *Bulletin de l'Académie Royale de Médecine de Belgique*, t. XIII, n° 9, Bruxelles, 1948.
17. *Verhandelingen*, t. X., n° 5, Koninklijke Vlaamse Academie voor Geneeskunde van België, Brussel, 1948.
18. *Mededelingen van de Landbouwhogeschool en de Opzoekingsstations van de Staat te Gent*, deel XIII, n°s 3 en 4, Gent, September en December 1948.
19. *Oléagineux*, n° 12, Revue générale des corps gras et dérivés, Paris, décembre 1948.
20. *Travaux des Laboratoires de Matière Médicale et de Pharmacie Galénique de la Faculté de Pharmacie de Paris*, t. XXXII, Paris, 1943-1945.
21. *Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle*, t. XX, n°s 3 et 4, Réunion des Naturalistes du Muséum, Paris, avril et juin 1948.
22. *Bulletin du Comité Cotonnier Congolais*, n° 23, Bruxelles, décembre 1948.
23. *Information Académie des Sciences U.R.S.S.*, n°s 1 à 5, Edition des Sciences Académiques d'U.R.S.S., Moscou, 1948.
24. *Questions Economiques*, n°s 1 à 6, Edition des Sciences Académiques d'U.R.S.S., Moscou, 1948.
25. OPSOMER, J., *Abrégé du Cours de Cultures Spéciales Tropicales*, Université de Louvain. Louvain, 1948.

Les remerciements d'usage sont adressés aux donateurs. Aan de schenkers worden de gebruikelijke dankbetuigingen toegezonden.

La séance est levée à 15 h 45.

**A. Jamotte. — Note préliminaire sur la constitution  
du Complexe de Base dans le district aurifère du Tanganika  
au Katanga.**

**I. — LA DÉFINITION DU COMPLEXE DE BASE.**

Le Complexe de Base, tel qu'il est défini par M. Robert <sup>(1)</sup>, comporte une subdivision en deux systèmes séparés par une importante discordance.

La division supérieure, constituée de roches métamorphiques diverses, variant suivant les régions, est rapportée à l'Algonkien ancien.

Dans le Nord-Est du Congo belge, notamment, elle est considérée comme représentée par le Système ou Groupe du Kibali, dans lequel « les difficultés pétrographiques rendent extrêmement laborieux l'établissement d'une chronologie satisfaisante des formations » <sup>(2)</sup>. Les formations du Kibali comportent notamment des schistes métamorphiques divers, des schistes graphiteux, des phyllades, des schistes phylladeux passant à des itabirites, des quartzites, des quartzo-phyllades, des calcaires cristallins, des poudingues, des roches volcaniques, etc. Des massifs de dolérites et de gabbros semblent appartenir à ce groupe de roches.

Dans cette région, où la minéralisation aurifère est en relation avec les venues granitiques, les faits d'observation ne permettent pas encore de préciser l'âge des différents granites.

(1) M. ROBERT, *Le Congo Physique*, 3<sup>e</sup> édit. 1946, pp. 47-48.

(2) M. LEGRAYE, Gisements filoniens aurifères du Congo belge et du Canada. Caractères communs (*Bull. Inst. Roy. Col. Belge*, XII, 1941, 1).

La division inférieure, incorporée provisoirement à la carapace archéenne, renferme des roches de cristallinité plus évidente, surtout des paragneiss et des micaschistes, mais aussi des amphibolites, des quartzites, des calcaires cristallins et des conglomérats.

M. Robert estime que l'on rencontre des formations du Complexe de Base dans la région Nord-Est du Katanga, le long du graben du Tanganika, dans certains tronçons où les bords de cet accident tectonique ont été fortement relevés.

J'examine ici la question du Complexe de Base dans certaines zones du district aurifère du Tanganika <sup>(1)</sup> que j'ai étudiées succinctement au cours d'une récente mission géologique pour le Comité Spécial du Katanga (fig. 1).

## II. — ETUDES RÉGIONALES.

### 1. La crête des Muhila.

La coupe géologique la plus étendue a été relevée sur la crête des Muhila, de direction Sud-Nord prédominante, qui culmine vers 1.500 m à quelque 30 à 50 km du lac Tanganika. Les observations ont été effectuées entre les km 20 et 115 de la nouvelle piste automobile Albertville-Moba, ouverte à la circulation en 1946 (fig. 2).

La coupe est loin d'être continue : en dehors des reliefs gneisso-granitiques, de filons de quartz avec greisen, de zones micaschisteuses assez étendues, mais profondément altérées, les affleurements sont rares. Le tracé routier sommaire et surtout le creusement de fossés en bordure ont fourni un appoint estimable d'observations, en mettant très localement à jour des roches qui n'affleuraient

(1) P. GROSEMANS, Le District aurifère du Tanganika (C.S.K., *Ann. Serv. Mines*, t. XIV, 1949; à l'impression).

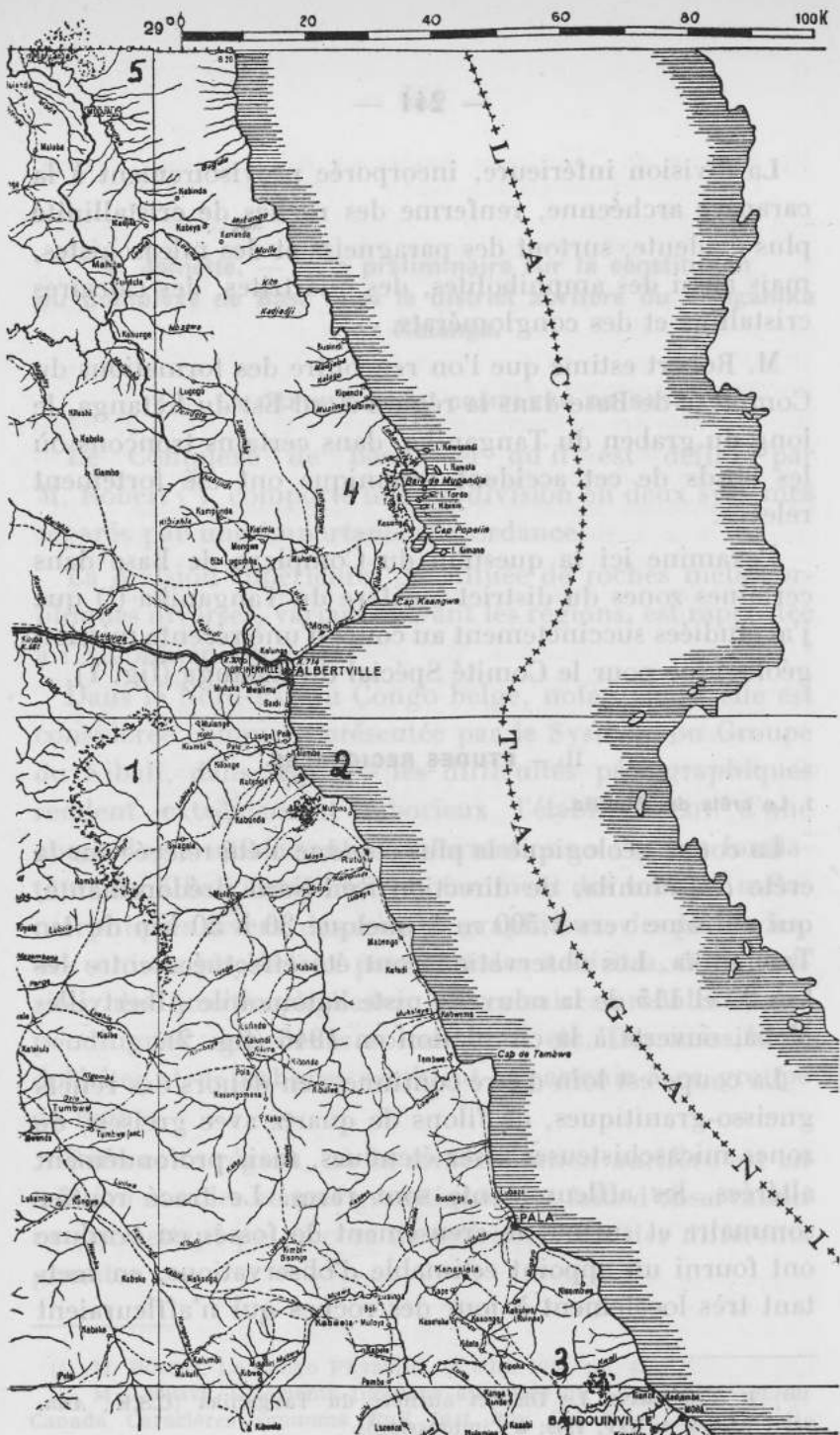


FIG. 1.

1 = Crête des Muhila. — 2 = Région Luanda-Kibi-Tukamba.  
 3 = Région de Mutotolwa. — 4 = Région M'Toa-Lubandaie.  
 5 = Région du 5<sup>e</sup> parallèle.

(Extrait de la carte au 1.000.000<sup>e</sup> du C.S.K.)

pas. La région envisagée n'a fait l'objet d'aucun travail méthodique de cartographie et est située en dehors des chaînes de triangulation (1).

Étant donné ce qui précède, à savoir que les normes de la distinction entre les divisions supérieure et inférieure du Complexe de Base sont encore assez frêles, que les successions stratigraphiques ne procèdent encore que par approximations et que les observations naturellement disséminées ne sont fixées dans l'espace que d'une manière fruste, ce qui suit ne constitue qu'une esquisse préliminaire de la constitution géologique de ce trait morphologique important du Nord-Est du Katanga (2).

\*  
\*\*

Compte tenu des considérations ci-dessus, on peut tenter d'établir comme suit la subdivision du Complexe de Base sur la crête des Muhila :

a) DIVISION SUPÉRIEURE. — Au km 97,750 de la piste automobile, une roche très caractéristique, un chert blanchâtre et rosâtre, parfois très finement zoné de noir par l'oligiste, localement traversé de filonnets de quartz, surmonte un quartzite sériciteux altéré.

---

(1) La carte actuelle n'est qu'un assemblage consciencieux d'itinéraires non compensés et flottants, levés au pas et à la boussole par des prospecteurs, le personnel du Service Territorial et la Mission Grauwet du C.S.K. La crête des Muhila, relativement très dénudée, se présente favorablement pour le levé aérien.

(2) Pour éviter, dans la mesure du possible, des impropriétés de termes pouvant mener à des confusions, sur les 200 échantillons ramenés du terrain, 117 ont immédiatement fait l'objet d'un examen en lame mince. Je dois, ici, de sincères remerciements pour l'aide qu'ils m'ont apportée, à M. C. Sorotchinsky, pétrographe du Service Géologique régional de Costermansville, qui a bien voulu me déterminer complètement quelques roches au début de ma mission et qui m'a fait profiter de sa connaissance des roches de la région aurifère de Kilo-Moto, et à M. A. Beugnies, ingénieur-géologue du Service des Mines du C.S.K., qui m'a précisé la nature des feldspaths, des amphiboles, des pyroxènes et de minéraux accessoires dans la quasi-totalité des lames minces



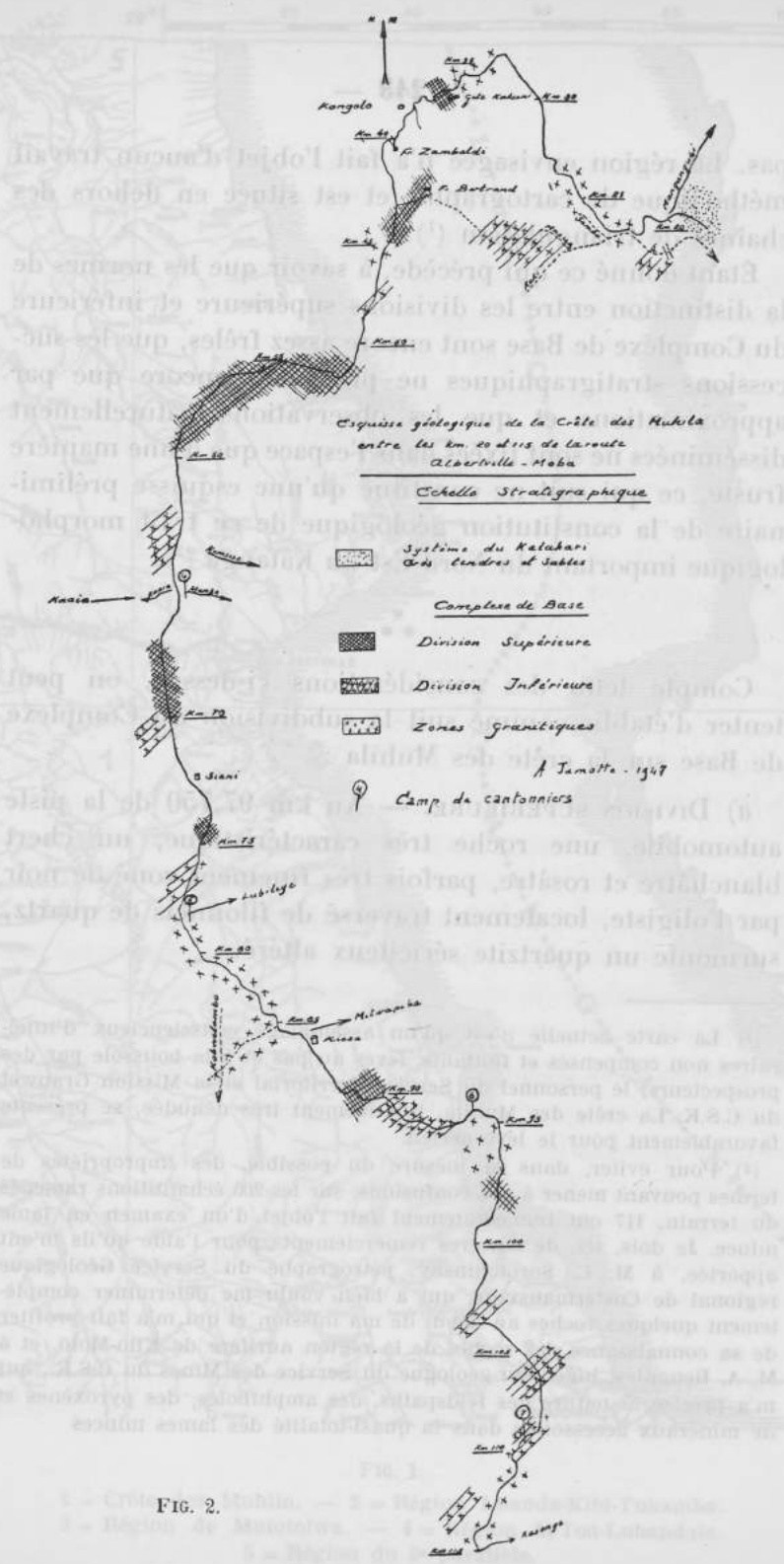


FIG. 2.

FIG. 1.

C'est la seule succession stratigraphique observée. On trouve des itabirites certainement proches des cherts zonés dans l'échelle stratigraphique. Ces itabirites passent latéralement à des micaschistes littéralement feutrés de minces filonnets de quartz, apparemment disposés suivant la schistosité.

Spécialement au km 97,750 et plus confusément vers le km 70, entre les km 55 et 60 et vers le km 45, on note dans les roches précitées une direction N. 100° (à N. 80°), discordante avec la direction dominante des roches de la région, N. 340° (à N. 10°), qui est parallèle à l'effondrement du Tanganika.

L'association itabirite-chert avec passage latéral aux micaschistes est la caractéristique majeure de cet ensemble sédimentaire encore incomplètement défini.

Ces types lithologiques sont reconnus dans le Système du Kibali : les itabirites avec passage aux schistes phylladeux y sont associées à des cherts ferrugineux et à des quartzites à oligiste. Certaines d'entre elles proviendraient, d'après R. De Dycker, de l'injection de schistes graphiteux.

C'est dans le soubassement indifférencié que des roches analogues existent au Kasai <sup>(1)</sup>.

En Rhodésie du Sud, dans les « Rhodesian Schists » ou « Greenstone Series », de puissantes formations de « Banded Ironstones » montrent des alternances de bandes cherteuses et ferrugineuses dessinant un zonage noir en roche fraîche <sup>(1)</sup>.

Au Tanganyika Territory, dans l'« Upper Basement Complex », on a reconnu la présence d'itabirites avec une tendance calcédonieuse dont l'origine est attribuée à une précipitation chimique de silice colloïdale <sup>(2)</sup>.

---

(1) L. CAHEN, Etude d'échantillons d'itabirite (Banded Ironstone) du socle ancien de l'entre-Luembe-Lubilash (Katanga) (C.S.K., *Ann. Serv. Mines*, t. XII-XIII, 1948, p. 100).

(2) G. M. STOCKLEY, The Pre-Karoo Stratigraphy of Tanganyika (*Geological Magazine*, vol. LXXX, n° 5, 1943).

b) DIVISION INFÉRIEURE.

Schistes cristallins.

Micaschistes : à hornblende, à magnétite et à tourmaline.

Schistes à actinote et staurotide.

Talcschiste.

Hornblendites.

Amphiboloschistes.

Leptynites.

Epidotite.

Gneiss divers : à microcline, à muscovite, à biotite, à épidote, à ilménite.

Calcaires silicifiés ou quartzites broyés et resilicifiés.

Cette liste subira très probablement, au cours d'études plus poussées, quelques modifications au profit de la division supérieure.

ROCHES ÉRUPTIVES. — Il n'apparaît pas encore possible de séparer les roches éruptives suivant leur postériorité ou antériorité à la division supérieure du Complexe de Base. Il faut se limiter à leur énumération.

La coupe relevée dans l'escarpement entre le km 34,950 et l'entrée du gîte Kakuni sur la paroi de la piste automobile indique à suffisance la complexité de ce problème lorsqu'on est voué à des roches broyées en grande partie et souvent littéralement pourries.

α) *Acides*. — Granites divers : à grain fin, grossier, pegmatitique, porphyroïde, gneissifié, fluidal (ou gneiss œillé), broyé; à microcline, à andésine, à muscovite, à biotite, à 2 micas, à ilménite.

Pegmatites : à microcline.

Alaskites.

Greisen : très localement avec apatite.

β) *Basiques*. — Tonalites, diorites.

## 2. La zone Luanda-Kibi-Tukamba.

A quelque 20 à 30 km au Sud d'Albertville, cette zone s'intègre dans les contreforts orientaux des monts Muhila, non loin du cap à partir duquel, vers le Sud, ces contreforts sont baignés par les eaux du Tanganika.

La vallée de la haute Luanda a été parcourue, tandis que celles de Kibi et de la Tukamba n'ont été touchées que par une rapide reconnaissance très localisée.

On retrouve les caractéristiques de première approximation relevées dans le Complexe de Base sur la Crête des Muhila, à 35-40 km plus à l'Ouest. Ici également les observations sont difficiles, et en dehors du lit profond des rivières, les affleurements n'abondent pas dans cette région montagneuse, mais recouverte d'un épais manteau d'altération.

a) DIVISION SUPÉRIEURE. — La présence d'itabirites a été relevée en trois points du versant septentrional de la vallée de la haute Luanda, où elles se fondent dans des micaschistes et des schistes phylladeux. Les cherts zonés n'ont pas été retrouvés et une discordance avec la division inférieure n'apparaît pas.

Sur la crête Kafutu-Luanda, les bancs d'itabirites semblent conformes en direction avec deux filons de quartz sans minéralisation aurifère visible, mais décelée à l'analyse chimique.

Dans le Nord-Est de la Colonie les itabirites dans les zones à filons aurifères sont localement minéralisées. A Kilo-Moto, elles contiennent de l'or visible.

A la haute Luanda, l'exploitation a été confinée aux alluvions et il n'existe pas de tranchées ou de galeries permettant de constatations autres que celles relatives à l'affleurement.



FIG. 3. — Sites préhistoriques du District aurifère du Tanganika.  
(Extrait de la carte au 500.000<sup>e</sup> du C.S.K.)

b) DIVISION INFÉRIEURE. — Ici la dominante en direction est toujours N. 340°, avec quelques variations jusque N. 20°. Des pendages Est et Ouest ont été relevés.

Micaschistes à épidote, chloritoschistes.

Quartzite à épidote.

Gneiss abondants, tous avec épidote et apatite.

c) ROCHES ÉRUPTIVES.

α) *Acides*. — Granites à biotite, à 2 micas, gneissiques, à épidote, plus rarement avec apatite.

β) *Basiques*. — Diorite porphyrique, tonalite à épidote.

d) REMARQUE AU SUJET DE LA TECTONIQUE. — Dans la région en question, une particularité tectonique intéressant le Complexe de Base est apparue à l'examen de formations plus récentes, à savoir les formations à couches de houille du Système du Karroo. Ces dépôts, généralement subhorizontaux, apparaissent dans cette portion des contreforts des Muhila baignée par la Luanda et la Tukamba, décomposés en divers lambeaux. En coupe transversale, ces derniers fournissent l'image d'un coin enfoncé dans le Complexe de Base, incliné de 25 à 35° vers le Nord-Est et limité vers l'aval pendage par une faille. Le faisceau charbonnier est nettement discordant sur le soubassement gneissique à bancs redressés de direction parallèle à l'effondrement du Tanganika. Ces particularités tectoniques existent sur la bordure orientale du Tanganika, dans le « Namwele-Nkomolo Coalfield » du district de l'Ufipa (1).

---

(1) A. JAMOTTE, État actuel de nos connaissances sur le bassin charbonnier du Tanganika au Sud d'Albertville (C.S.K., *Ann. Serv. Mines*, t. XIV, 1949; à l'impression).



### 3. La région de Mutotolwa.

La région considérée, située à la bordure méridionale du plateau du Maseba qui s'étale vers 1.600 m d'altitude à 10 km à vol d'oiseau à l'W.-N.-W. de Beaudouinville, s'étend jusqu'à la vallée de la haute Sambala, à 3 km au Sud et à 5 km au Sud-Est de Mutotolwa.

P. Grosemans a décrit précédemment la région proche de la basse Sambala <sup>(1)</sup>. Il y signale des roches éruptives acides et basiques telles que gneiss granitiques, pegmatite graphique, granite aplitique avec gabbros, dolérites à olivine, diorites, tonalites, norites à olivine et orthoamphibolites. Il fournit une brève description du filon aurifère de Mutotolwa. Ce dernier, reconnu sur environ 4 km, est actuellement au stade des travaux préparatoires à l'exploitation <sup>(2)</sup>. Au mur du filon, dont la minéralisation comporte des sulfures (pyrite, chalcopyrite), on note une roche à tendance alaskitique, souvent écrasée et altérée. Au toit, on trouve un gabbro <sup>(3)</sup>.

Dans le bouclier éruptif apparaît également, dans la région de Mutotolwa, une grande variété d'intrusions magmatiques.

#### ROCHES ÉRUPTIVES.

a) *Acides*. — Granites souvent altérés : à biotite, à muscovite, à 2 micas, à feldspath rose, rougeâtre ou verdâtre, porphyroïdes, grossiers, à épidote et pyrite.

Le plateau du Maseba est rayé par un réseau de filons de quartz.

---

(1) P. GROSEMANS, Contribution à l'étude des roches magmatiques et de la genèse des filons aurifères au Katanga (C.S.K., *Ann. Serv. Mines*, t. XI, 1946).

(2) Société de Recherches et d'Exploitations aurifères au Katanga (SOREKAT).

(3) P. GROSEMANS, Note sur une roche basique de la région de Mutotolwa (C.S.K., *Ann. Serv. Mines*, t. XII-XIII, 1948).

β) *Basiques*. — Gabbros à texture ophitique, à labrador, à andésine, à apatite. Diorites souvent altérées, à andésine, à épidote et apatite. Tonalites à épidote, à andésine. Shonkinite ou monzonite.

\*  
\*\*

Ce n'est que dans la vallée de la Sambala, en amont de son confluent avec la Muninwa et dans un affluent de cette dernière, la Muhavu, que j'ai noté une série de roches métamorphiques, spécialement des quartzites feldspathiques, pyriteux ou grenatifères, ainsi que des mica-schistes quartzitiques, une roche chloriteuse, une hornblendite (?). Comme trait particulièrement caractéristique, une roche volcanique décrite provisoirement comme suit par A. Beugnies :

« Felsite semi-vitreuse, sombre, dense, à pâte cryptocristalline, à phénocristaux de diopside ou dialage... On distingue également des plages de calcite pointillées de grains d'épidote, des lamelles de chlorite, un peu de biotite. Tous ces minéraux sont noyés dans une pâte grisâtre cryptocristalline à floccules noirs, opaques, sans doute de l'oxyde de fer. On ne peut dénommer la roche sans en connaître l'analyse chimique ».

Il est difficile, en l'absence d'itabirite et de cherts zonaires, de rapporter ces roches à l'une ou l'autre division du Complexe de Base. La présence d'une roche volcanique suggère tout au plus une certaine analogie avec le Système du Kibali.

#### 4. La région au Nord d'Albertville.

Cette région a été plus spécialement étudiée par P. Grosemans, qui a rapporté les formations du bourrelet montagneux qui sépare le lac Tanganika de la plaine de la